## VIII

Mussidan, alentours de cette ville; Sourzac, Saint-Louis, Saint-Front-de-Pradoux, Saint-Martin-l'Astier. — La terre et le château de Fournil. — L'usine de Bénevent. — Saint-Médurd. — Une pointe à l'orient. — Un mot sur le château de Monréal. — Villamblard. — Notes sur Bourrou, dans le canton de Vergt, et Jaures, dans celui de Saint-Astier. — En redescendant la Crempse. — Entreprises agricoles. — Saint-Hilaire-d'Estissac. — Le concours départemental de 1879 à Mussidan.

Départ de cette ville par la voiture publique. — La vallée de la Beauronne de Saint-Vincent. — L'exploitation de M. Raoul Bernard, au château de Beaufort. — Beauronne. — Saint-Vincent-de-Connezac. — A la découverte, la nuit, à pied et sous la pluie. — La Martinie. — Un banquet chez un fermier. — Commune, terre et château de Segonzac. — Le plateau d'entre Beauronne et Drône.

Vallée de cette dernière rivière. — Villetoureix, vacherie et fromagerie de M. le comte Maurice de Beauroyre, à la Rigale. — Ribérac, ses environs, son canton. — De Ribérac à Montmoreau par le courrier.

Allemans et Comberanches, le Port-Boutou. — La Basse-Nizonne. — Saint-Paul. — Saint-Severin, dans la Charente. — Montmoreau. — Nouvelle visite dans Angoulème. — Projets avortés. — Arrivée à Mareuil et Aucors.

Un banc renversé dans un corridor ouvrant sur une rue, le siège brisé tourné vers cette voie publique et laissant échapper par une brêche un filet d'eau parcourant le couloir, les deux montants accrochés aux murailles de chaque côté du passage, l'un d'eux empiétant un peu sur le plancher, voilà ce qui peut donner une idée, très aproximativement exacte, du plan de Mussidan.

Le jambage du sud, le plus près de la gare, passablement éloignée de la ville sans le moindre prétexte plausible, des-

cend du sommet de la hauteur jusqu'à la vallée, où il longe la route de Bergerac. Celui du nord, l'ancien centre, à quelques centaines de mètres de là, couvre aussi, mais en s'épanouissant davantage vers l'ouest, des pentes situées vis-à-vis. On y rencontre une place assez grande et passablement déserte, une vieille église située sur un roc et dominant la plaine de la rivière, abandonnée maintenant, convertie en magasin, et qu'il aurait été bien de restaurer ou de reconstruire au même endroit sur un plan nouveau; la halle, peu spacieuse, peu remarquable, entourée de rues étroites et tortueuses avec quelques magasins. MM. les docteurs de Labrousse et Piotay possèdent, dans le prolongement oriental de cette fraction, deux jolis jardins en terrasse au flanc de la montagne qui s'élève en face de leurs habitations et que domine la jolie villa de M. Souffron. Ce support du banc est sillonné par la vieille grand'route sur laquelle s'embranche le chemin de Villamblard. Dans cette direction, il contient quelques habitations soignées, un faubourg, la cure et le champ du repos. A la base de la colline, ce quartier empiète un peu sur la vallée, où l'on a récemment construit une large rue bordée de cafés, voie dont le haut, à l'est, s'évase pour former le foirail à l'entrée duquel se trouve la bascule et qui vient finir à la nouvelle église paroissiale construite, sur les dessins de M. Abadie, dans un terrain peu solide. Elle est surmontée d'une flèche en pierre, élégante et haute, dont le poids fit ouvrir des lézardes et donna des craintes pour la solidité de l'édifice qui, maintenant, par suite des précautions prises et de la fin du tassement, paraît assurée. Le vaisseau n'a qu'une nef avec pleins cintres et nervures entre les travées. Il possède deux chapelles latérales et quelques jolis vitraux, mais est encore bien nu. Vaste, du reste, et de belles proportions, il acquerra peu à peu, par les soins de la fabrique et la générosité des habitants, ce qui lui manque pour le moment en ornementation.

De son entrée part une large chaussée réunissant les deux fragments nord et sud de la ville en coupant le vallon où la Crempse se joue, parcourant des prés verdoyants, étendant de çà, de là, ses bras d'argent, les réunissant, les ouvrant de nouveau, formant ainsi vingt îles charmantes séparées par de riants canaux qu'ombragent de beaux arbres, et constituant de cette manière, dans l'enceinte urbaine, une oasis fraîche, rustique et des plus gracieuses. La voyageuse aurait, sans aucun doute, prolongé ses capricieux festons et partagé, jusqu'à la rivière, en verts lambeaux, toute la coupure qu'elle arrose, si la fantaisie ne lui avait pris, ayant eu plus haut l'habitude de mettre des usines en mouvement, d'en faire marcher une en plein Mussidan. Se voyant plus élevée qu'elle n'aurait pu l'être sans cela, l'orgueil lui a fait commettre mille sottises. Elle profitait de sa position sapérieure pour envahir les terrains d'alentour, entrait indiscrètement dans les jardins, dans les cours même, et parfois, lorsqu'il arrivait un orage, s'élançait avec tant de fureur du sommet de son éclase qu'eile semait le ravage autour d'elle, et, traversant le chenal de l'Isle d'un bond, allait jusqu'au-delà du lit de sa maîtresse sillonner les terres et ébranler les maisons riveraines. Enfin l'humidité provoquée par le barrage qui retenait ses eaux en amont amenait la formation de flaques stagnantes et de fièvres qui nécessitaient force visites aux médecins, force ordonnances et forte consommation de quinine. Ce que voyant un docteur, oui vraiment, un docteur et des plus réputés de la contrée! M. A. de Labrousse, résolut, étant ceint de l'écharpe municipale, de se montrer paternellement maire de la ville et de guérir les maux causés par le ruisseau fantasque. A cette fin il provoqua le déclassement du moulin, la destruction de son mécanisme et de son alimentation hydraulique, le desséchement des terrains mouillés, fit niveler, hausser ceux-ci, régularisa le courant des caux en l'abaissant, fit enclore le tout et convertit l'espace envahi

naguère par la vagabonde en une place qui sera ravissante une fois terminée, d'où ne s'exhalera désormais aucun miasme délétère et à laquelle, j'offre de le parier, au lieu de donner son nom, comme cela devrait être, on imposera une belle et ronflante dénomination politique sans la moindre raison valable.

La Crempse, ainsi domptée, va traverscr un peu plus bas, sous un pont, la troisième partie de la ville, le front de celleci, pour ainsi dire, et débouche dans la rivière par un long canal, où je voudrais voir établir un port commode, entre un jardin de plaisance orné de gazons appartenant à M. Broussard, et une jolie promenade plantée en tilleuls qui donne un charme de plus à cette portion de la cité. Celle-ci touche par son centre à la place dont je viens de parler et, venant du nord, court d'abord le long de l'Isle jusqu'au pont du ruisseau, puis monte au sud la colsine. Elle se relie, de cette manière, à chacune de ses extrémités, aux deux parties qui se prolongent à droite et à gauche, en face l'un de l'autre, vers l'orient, en figurant les pieds du siège.

Cette section, parcourue dans toute sa longueur par la route nationale de Lyon à Bordeaux, possède sur la rivière un beau pont, qui sert au passage de la ligne de Ribérac. Elle contient la recette des postes et télégraphes, de beaux magasins, deux grands hôtels, la gendarmerie qui réside, à l'ombre d'un drapeau de fer blanc peint en bleu, blanc et rouge, dans une maison d'apparence peudistinguée, mais commode, assure-t-on, et ayant de belles dépendances. On y voit également une terrasse avec des allées, suspendue pour ainsi dire au-dessus de la petite plaine de la Crempse; l'hospice, un pensionnat et divers autres établissements.

Situé comme je l'ai dit en racontant mon premier voyage, Mussidan, longé par un cours d'eau navigable, traversé par plusieurs voies de terre importantes, se trouve sur la ligne du chemin de fer de Lyon à Bordeaux, unie depuis Périgueux à celle de Paris à Limoges et Bordeaux. Il aura sous peu

l'avantage d'en voir une autre, celle d'Angoulème à Marmande, croiser la première et doter d'une station de plus sa gare située trop loin de lui, sur le plateau sud. Le commerce de transit et de détail y est très-actif. On y compte plusieurs fabriques assez importantes, notamment des raffineries de cire dans lesquelles on confectionne une foule de cierges et de bougies fort estimés, des ateliers très-considérables de serrurerie et d'autres de construction d'instruments agricoles, parmi lesquels il faut citer celui de M. Dudreuil, souvent couronné dans nos expositions départementales. Il s'y tient des foires renommées et des marchés très-suivis où l'on trouve d'excellent bétail. Cette ville fait en outre un grand commerce de volailles, qu'elle dirige surtout vers la Gironde. Son comice agricole, très ancien; fort bien dirigé, présidé par M. le docteur Piotay, praticien expert, a largement répandu la lumière autour de lui.

Elle est la résidence de toutes les principales autorités administratives du canton et d'un curé doyen; classée comme gîte d'étapes de l'e classe. Autrefois place forte, entre autres attaques, elle a soutenu quatre siéges mémorables en peu d'années, ainsi que le rappelle, dans son intéressante Monographie de l'arrondissement de Ribérac, publiée dans nos Annales en 1871, l'honorable et savant secrétairegénéral de notre Société, M. E. de Lentilhac, au travail duquel je dois d'avoir eu, dans mes excursions en ces contrées, un guide tout à la fois agréable et sûr. En 1563, de Piles et La Rivière, à la tête des protestants, l'enlevèrent, ainsi que son château. En 1569, elle fut prise par Montluc, assisté de plusieurs autres capitaines catholiques, entre autres du comte de Cossé-Brissac, qui fut, en y entrant, tué par un nommé Carbonnière, soldat mussidanais, « lequel, dit Brantôme, se tenait assis dans une canonnière par où il ajustait les assiégeants avec deux arquebuses qu'on lui chargeait alternativement, de sorte qu'il tirait incessamment. » En 1587.

elle tomba de rechef entre les mains des protestants après la bataille de Coutras. En 1591, M. de Monpezat, gouverneur du Périgord, s'en rendit maître à son tour. C'est lui qui fit, à cette occasion, cadeau à la commune de Périgueux de la couleuvrine que l'on voit encore dans notre musée départemental. Il reste peu de choses des anciennes fortifications. Elles ont disparu presque entièrement, sinon tout à fait. Quant à des monuments plus anciens encore, M. Audierne signale, dans les environs, sur un plateau, l'existence d'un bloc de granit, connu sous le nom de Drouillas, et qui n'est autre chose qu'un dolmen.

L'habitant de la ville et des environs, avec l'esprit actif et entreprenant, a conservé l'instinct guerrier. Mussidan est la patrie de Michel Chauland de Beaupuy, célèbre général des armées de la première République. Le baron Morand, qui s'illustra sous le même régime et sous le premier Empire, et, comme Beaupuy, fut tué en combattant, était né dans son voisinage. Enfin c'est dans son enceinte qu'a vu le jour un intrépide simple soldat, Antoine Alary, dont les prodiges de valeur, peut-être accrus quelque peu par la légende, en passant de bouche en bouche, auraient, à leur auteur, aux temps chevaleresques, même dépouillés de tout ce que l'admiration a pu leur prêter de merveilleux, mérité de prendre rang dans la galerie des preux les plus en renom. C'est également ici qu'est né Duranton, ministre de Louis XVI, aux premiers jours de la Révolution, et qui, peu de temps après, périt à Bordeaux sous la hache de la Terreur.

Ayant renoué connaissance avec cette seconde capitale du Ribéracois, je résolus de profiter de la circonstance qui m'y avait conduit et m'y faisait séjourner, pour explorer ses environs. Cette détermination prise et ayant obtenu de la personne chez laquelle on m'avait assuré le vivre et le couvert, une voiture et un guide, je me mis en route dans l'aprèsmidi du jour même de mon arrivée. Ce fut d'abord vers le

nord que nous nous dirigeames en remontant la rivière, rencontrant au sortir de la ville quelques jolis cottages, des cultures en assez bon état, d'autres qui l'étaient moins. Nous dominions l'Isle, qui serpente en décrivant un vaste demicercle au milieu d'une plaine charmante, et au pied de coteaux d'où ne tarde pas à suinter une grande quantité d'eau vive qui, descendant le long des parois de la route; vient remplir les fossés à l'est le long de celle-ci. Bientôt nous fûmes à Sourzac, au-dessus duquel une belle source forme un bassin, à demi caché dans le creux de la charpente calcaire du tertre, puis s'épanche en nappe limpide, qui tombe en cascades et va, passant au-dessous du chemin par un aqueduc, se jeter dans l'Isle. Son débit est considérable. Il paraît cependant qu'il a beaucoup diminué depuis un certain temps, et les vieillards prétendent qu'il est bien peu de chose en comparaison de ce qu'ils l'ont vu dans leur jeunesse. Cela tient peut-être à ce que les eaux de la fontaine, étant de nature empâtante, auront engorgé quelques-uns des conduits qui la mènent, par d'étroits passages, à la grotte, dont elle sort, et se seront frayé des chemins supplémentaires ailleurs.

On affirme, d'un autre côté, que cet affaiblissement proviendrait aussi, pour une forte part, de travaux exécutés dans le voisinage; on a remarqué, assure-t-on, en effet, qu'il date surtout de l'époque où l'on a commencé de Mussidan, une route allant à Vallereuil; ce chemin, encore inachevé, aurait coupé le passage à l'eau de la source venant de loin, d'après le dicton populaire, ce que ce fait tend à confirmer.

Entraînant avec elle des particules et des seis calcaires, elle a, dans la suite des temps, formé le plus étrange tertre que l'on puisse voir. C'est une pyramide rugueuse, tourmentée, pour micux dire un immense stalagmite, dont le sommet domine la rivière à plus de cinquante mètres de hauteur et dont la base plonge dans ses flots. Ce rocher, fabriqué par une fontaine, excite la juste admiration des tou-

ristes et des voyageurs; il est peut-être unique dans son genre, du moins en ce qui concerne ses dimensions. Désireux de l'explorer avec un connaisseur, j'ai continué quelques instants encore à suivre la grand'route, et suis bientôt arrivé à l'humble palais ouvert par la commune à l'instruction publique. Ce palais est un ancien cabaret, surmonté d'un modeste campanile et que l'on a converti simplement en école, sans dépenser pour cela beaucoup d'argent. Peut-être a-t-on pensé qu'il était inutile de se ruiner en frais pour un établissement où, après que leurs pères s'y sont grisés de vin, les enfants se griseraient d'une apparence de science dont ils seraient souvent enivrés plus que de raison. Mais je ne crois pas que le conseil municipal ait poussé la philosophie jusque là. Je suis au contraire persuadé qu'il sent la nécessité d'une initiation des enfants à des connaissances utiles à tous et appropriées aux exigences de la situation réservée à la plupart d'entre eux. Il aura sans doute pour agir ainsi pris l'avis de sa caisse, ce dont je ne le blâme pas; toutefois, il me semble qu'il aurait, en même temps, dû prendre conseil de l'hygiène et affecter au moins quelques crédits pour assurer la salubrité des classes et du logement du professeur. Ce sanctuaire de l'étude de la jeunesse de Sourzac obtiendrait un prix important, si l'on ouvrait un concours d'insalubrité entre toutes les écoles de la Dordogne. Adossée au tertre de Couyette, à quelques mètres seulement de l'Isle, en contrebas de la route nationale, privée pendant cinq mois et demi, c'est-à-dire d'octobre en mars, des rayons bienfaisants du soleil, cette maison, dont le premier étage est seul au niveau de la voie publique, a l'avantage de voir l'humidité l'envahir et y former mille ruisseaux à travers les classes, vastes et bien aérées du reste, au grand détriment des élèves, du maître et du mobilier scolaire. Il s'est élevé dans le temps des réclamations contre le choix singulier de ce logis. Le conseil académique, ou la préfecture, fit inspecter l'emplacement par

un ingénieur, dit-on, et l'accepts. C'est pétrifiant. Le nombre des enfants qui viennent dans cet obscur endroit puiser la lumière de l'instruction et des rhumes est de 85.

J'entrai dans cet asile de l'ombre et de la courbature et demandai l'instituteur, que je venais prier de me servir de guide pour mon exploration aux alentours. Je trouvai M. Niocell, avec lequel j'avais eu déjà des rapports fréquents alors que j'étais encore secrétaire-général de notre Société, fort occupé près d'une grande table où il achevait de classer nombre de plantes et de dresser la carte de la commune. Il était venu dans le pays depuis quelque temps et avait pour cela quitté le nord du Nontronnais, où pendant de longues années, il avait, avec distinction, exercé ses utiles fonctions. Sur les bords de notre gracieuse souveraine des eaux du Périgord septentrional et occidental, en vue de la plaine opulente et diaprée, il regrettait les bruyères, les landes austères, les champs de sarrazin en fleur, les vastes étangs, les prairies humides et les filets d'eau limpides du Limousin ruisselants de toutes parts. Son séjour, il est vrai, n'était pas fait pour le charmer et il y vivait un peu comme un anachorète, se distrayant par l'exercice du devoir et par des recherches variées. Il voulut bien se mettre à ma disposition et avec lui je regagnai le village.

Nous commençâmes par le sommet de la butte, œuvre de la source fille et créatrice de la pierre, tombant écumeuse, par plusieurs chutes, du haut du tertre qui lui doit l'existence, se divisant en deux branches principales et divers filets secondaires pour disparaître dans l'Isle quelques instants après. La plate-forme supportait autrefois un châteaufort et une abbaye, maintenant disparus et dont il ne reste plus que l'église et les bâtiments formant le presbytère. Ce dernier est dans une position magnifique; c'est tout ce qu'il offre de remarquable. La partie qu'habite le curé de la paroisse était comprise dans le couvent; le reste occupe

l'emplacement de l'ancien fort, démoli depuis quelque temps, et où l'on a trouvé, lors de sa destruction, plusieurs boulets d'assez fort calibre enchâssés dans la muraille, preuve qu'il aurait soutenu tout au moins un siége sérieux. On croit qu'il datait du XIIIe siècle; il surplombait la rivière et en commandait le cours au loin. C'était, pour les Anglais, une position importante. L'église qui en dépendait, enclose dans l'enceinte murée, est de style romano-gothique, a une seule nef partagée en trois travées et possède trois autels. C'est un noble et spacieux bâtiment, orné de belles verrières, seulement obscur quelque peu, ce qui provient de ce que, sur l'un de ses côtés, il n'y a qu'une seule croisée. Sur cette face, l'on voit une très belle chapelle, d'où l'on aborde de plain-pied la plate-forme. Cette église a été restaurée très intelligemment, grâce à son curé actuel M. l'abbé Dupont, qui a fait enlever les terres qui l'encombraient et la rendaient malsaine. Le clocher a été la proie des flammes pendant les guerres qui ont ravagé la contrée et n'osfre dans son état actuel aucun intérêt. En gagnant le bas du dépôt de pétrification support des bâtiments dont je viens de parler, j'ai remarqué de nombreux filaments de mousse engagés dans la pierre. Un brave homme qui me vit les considérer avec attention m'affirma qu'ils prouvent que le roc factice date de loin. C'est, dit-il, sa barbe qui pousse; elle est longue et blanche en partie, ce bloc étant vieux, plus vieux que les plus anciens de la commune et que ne le seraient aujourd'hui leurs pères et grands-pères. Il l'est autant que la montagne voisine. Le fait est qu'il paraît composé d'un énorme assemblage de mousses pétrifiées, arrachées, l'on ne sait comment, aux pentes sur lesquelles elles reposaient. L'on prétend qu'elles s'allongent, comme si les eaux continuaient à en amener de nouvelles pour grossir l'amas qu'elles ont rendu solide. Le bourg est modestement blotti contre les parois de la hauteur, si bien que l'on ne s'aperçoit pour ainsi dire pas de son existence.

Ses maisons ne voient pas le soleil pendant l'hiver, sauf une seule, l'école des petites filles. Cet édifice, heureux entre tous ceux de l'agglomération cachée, appartient aux religieuses du Sacré-Cœur-de Jésus, dont le couvent-mère est à Privas, dans l'Ardèche. Elles y furent appelées, il y a 13 ans, par M. l'abbé Bouyssou, pasteur alors de Sourzac. Mais c'est M. l'abbé François Laurière, mort à la tête de la paroisse de Saint-Michel-Léparon, qui est le véritable fondateur de l'Œuvre; il a donné le bâtiment, avec divers autres legs, à la communauté, sous la condition d'y toujours entretenir deux sœurs. Celles-ci sont institutrices communales. Leurs salles de classes sont bien aérées et pas trop humides, malgré le voisinage de l'Isle; elles comptent en ce moment 75 élèves.

Sourzac possède, sur la rivière, un bac pour gagner la plaine. Jadis on pouvait, à travers les pétrifications, gagner, du chemin qui conduit au bateau, la prairie du presbytère, située de l'autre côté des rocailles. Maintenant au lieu des deux ou trois cavernes permettant cette promenade, d'ailleurs pénible, il n'existe plus qu'une simple ouverture faisant face à l'Isle au-dessous de l'église et de la maison presbytérale. Nous avons eu le regret de ne pas trouver M. l'abbé Dupont dans son domicile, que nous avons pu visiter, du reste, sans difficulté, mais il a bien voulu depuis m'envoyer des notes précieuses dont j'ai largement profité pour la rédaction de ma notice.

Le village est le chef-lieu d'un territoire étendu, embrassant vingt-sept kilomètres carrés et dont la population totale, d'après le dernier recensement, est de 1,174 âmes, soit un peu plus de 43 par kilomètre. C'est relativement bien peu, mais il faut songer qu'une grande partie de cette surface est en coteaux, couverts aux dix-neuf vingtièmes de bois de chênes et pins, et dont le reste seulement est occupé par les céréales et la vigne. La plaine, au contraire, sauf quelques portions

envahies par des galets qui les rendent infécondes, est formée de riches terrains d'alluvion, où l'on voit de belles prairies et où le tabac devient d'une luxuriante beauté. Cette dernière plante est l'objet de soins assidus de la part des cultivateurs, auxquels elle vaut des revenus élevés. Celui qui vient d'être livré cette année a été payé 33,000 francs aux planteurs de la commune. Il faut, du reste, convenir que, dans ces parages, le progrès agricole est par trop en retard. Sauf chez quelques rares propriétaires, on y est resté fidèle aux anciens usages; et le comice de Mussidan, si zélé, si persévérant, y a perdu sa peine à peu près. Point de charrues Dombasle; on ne voit presque partout que l'araire romain à tige raide; l'assolement consiste toujours à semer froment sur maïs ou pommes de terre, et vice versd. A peine quelques lambeaux de prairies artificielles : luzerne, trèfie de Hollande et trèfie incarnat. Les labours, au lieu de se faire en larges planches, s'effectuent en petits billons de 60 à 70 centimètres de largeur, ce qui nécessite l'emploi de herses cintrées de dimensions proportionnées. Le rendement du blé, néanmoins, est environ de douze pour un de la semence employée, soit de 20 à 24 hectolitres à l'hectare. L'élevage du bétail est la grande préoccupation du cultivateur, qui y réussit bien, et parmi les races de bêtes à cornes, s'attache exclusivement, avec raison, à la limousine. On rencontre d'assez nombreux gisements de marne, qui permettraient, sans autre frais que ceux de transport, de fertiliser les sols où manque l'élément calcaire, mais on n'en a cure. Arrosée par l'Isle, la commune n'a d'autre ruisseau digne de ce nom que celui de sa grande source pétrifiante, dont le cours est très borné. Plusieurs fontaines envoient à peu de distance d'elles leur tribut à la rivière; seulement, tout à fait à l'est, en un coin, la Crempsoulie arrose, en passant, un angle de terre, où l'on voit un ou deux hameaux sans importance. Les rochers de Sourzac, suivant l'expression de deux géologues déterminés, venus tout exprès pour les visiter, sont richissimes en coquillages.

Au point de vue de l'histoire, cette fraction du Mussidanais n'est pas sans avoir une certaine importance. La guerre de Cent ans contre l'étranger d'Outre-mer y a laissé plusieurs vestiges. et celles de religion l'ont également ensanglantée plus d'une fois. J'ai dit un mot du château de Sourzac; au village de Talabot, situé dans la colline, la légende veutattacher le nom de Talbot, qui, selon elle, y serait venu mourir après sa défaite de Castillon, ou plutôt de La Mothe Monravel; mais l'histoire est là. L'illustre comte de Shrewesbury rendit l'âme près de l'endroit où il tomba, voulant ramener au combat ses soldats, vaincus dans une bataille qui décida du sort de la Guienne, en juillet 1453. A Rozelou, sur le bord de l'Isle, on trouve encore des retranchements où les Anglais s'étaient établis solidement. Il a fallu, dit la tradition, livrer de nombreux et acharnés combats pour en débusquer les insulaires, qui se cramponnaient avec ténacité dans le Périgord, dont les habitants les poussaient dehors pas à pas. mais vigoureusement, par les épaules. Une importante bataille y aurait eu lieu, vers la fin du long drame héroïque, entre les troupes de Charles VII et les soldats de la brumeuse Albion.

J'aurais pu, du bourg, me rendre, en passant l'Isle en bac, à Saint-Louis, situé presque vis-à-vis et où conduisaient autrefois deux ponts, dont l'un laisse encore apercevoir, lors des basses eaux, le reste de ses piles et de ses culées, mais je ne me suis pas soucié de tenter le trajet dans cette embarcation, véritable barque à Caron, auraient dit les anciens, car elle sert à transporter, couchés dans leurs cercueils, les défunts à leur dernière demeure, de l'autre côté du courant, au cimetière de St-Louis, Sourzac, chef-lieu de cette dernière paroisse au point de vue religieux, étant obligé d'envoyer ses morts à son annexe, dont il fait baptiser les enfants

par son curé. Le trajet, de plus, est peu sûr, et il ne faut pas se fier à la nappe paisible et calme qui vous berce, et pourrait bien vous réserver le sort dont l'une de ses semblables, à la mine engageante, rendit victime le voyageur dont parle le fabuliste, et qu'elle envoya boire au Styx avec son cheval. Le barrage de la Caillette est à trois cents mètres à peine, et son mugissement vous avertit qu'au moindre coup de rame donné de travers, il est tout prêt à vous engloutir et à faire de vous un hôte du champ de repos voisin, qu'il vaut mieux aller visiter en vie. C'est pour cela que j'ai fait, comme le cortége des décédés lorsque le temps est mauvais, un long détour en revenant à Mussidan passer sur le pont, où l'on n'a rien à risquer, à moins qu'il ne prenne fantaisie à une inondation de l'emporter, ce qui lui est arrivé une fois. Mais la rivière et lui ont promis d'être sages à l'avenir. Ce traité, conclu par devant les ingénieurs, a reçu pour sceau de bons contreforts, très respectables, qui ne seront pas brisés facilement.

Sur l'autre bord, me voici dans cette riante contrée qu'admire le voyageur, lorsque, descendant en chemin de fer de la haute plaine, un peu monotone et poudreuse, dans laquelle court la voie depuis Monpont, en venant de Bordeaux, il aperçoit la basse vallée, toute verte, remplie de plantes vigoureuses, parsemée de blancs villages, prospère, riche et féconde; une véritable mosaïque de velours, présentant de tous côtés des tableaux qui reposent et flattent le regard. Je rencontre des vignes en joëlles, entre les rangs desquelles s'étalent de longues lignes de luzerne, ce qui me paraît être, de la part des cultivateurs, une rare imprudence; des maïs, maltraités, cette année, par la température, mais beaux néanmoins encore; de bons tabacs, qui seront fort prisés des fumeurs; de jolies maisons de plaisance qui se succèdent avec émulation; de riches carrières et le bourg de St-Front-de-Pradoux, dont l'église a malheureusement l'extérieur d'une honnête briqueterie des plus communes. Sous son sanctuaire, que recouvre le modeste clocher et qui est un lieu de pélerinage pour les épileptiques, existe une grotte dans laquelle l'apôtre du Périgord, Saint-Front, passe pour avoir séjourné plusieurs fois pendant le cours de ses voyages apostoliques. Elle était encore, au dire des vieillards, habitée, du temps de leurs aïeux, par des solitaires. L'église a été dévastée pendant les guerres religieuses, comme l'établissent sa voûte ruinée, des fragments de hallebarde et une vieille statue de saint Front, mutilée, qu'on y a trouvé. Le presbytère, beaucoup plus moderne, a un petit air monumental qui plaît. Pendant la tourmente révolutionnaire de la fin du siècle dernier, le curé de cette paroisse ne voulut ni s'éloigner ni même quitter un instant ses fonctions. L'abbé Desmoulin-Tandon, dont le souvenir est resté presque légendaire, continua sans relache à exercer sa mission, déroutant les espions de la Terreur et les recherches de la gendarmerie. Les aventures de ce pasteur intrépide pourraient donner matière à une intéressante Odysséc.

De Saint-Front-de-Pradoux à Saint-Louis, la distance n'est pas grande, mais le fût-elle qu'on la trouverait courte. Le sol est fécond, les mais ont meilleure prestance que ceux que nous venons de laisser dernière nous; le tabac est très beau; j'en admire un vaste champ réellement magnifique; les vignes ne sont pas mauvaises; il y a de vastes et nombreuses carrières. L'impression générale est des plus favorables, mais en arrivant dans la bourgade elle se change en un vague sentiment de tristesse; on dirait qu'on est en face d'une capitale déchue, d'une ville ruinée, et l'on aurait raison de le penser. Ce fut là jadis une cité qui dut son origine au pieux et grand monarque dont elle porte le nom. Ce prince a fondé, dit-on, l'église paroissiale en allant en pélerinage à Cadouin. Ce temple, qui longtemps a servi pour le culte aux habitants de Sourzac, bâti sur de gigantesques

proportions, en prévision d'un avenir qui ne devait pas se réaliser, ou du moins ne durer que peu, n'offre à présent aux regards affligés que les marques d'une profonde décadence. A l'extérieur, une pauvre toiture recouvre son corps réduit d'un tiers sous ses voûtes brisées; à l'intérieur, c'est une vaste salle, carrée, humide et négligée, dotée d'un plafond en bois, qui n'est même pas peint. C'est le desservant de Sourzac qui vient y dire la messe, l'ancienne ville de Saint-Louis n'ayant plus un prêtre attaché à sa circonscription! Elle enterre, en revanche, comme je viens de le dire, les morts de sa voisine dans son cimetière. Les antiques maisons du village qui survivent à sa splendeur éphémère, forment encore deux ou trois rues larges et bien alignées, qui n'ont rien de rustique. Saint-Louis a son cachet de grandeur native; c'est dans son genre le gentilhomme pauvre. On y parle toujours du château qui s'élevait au milieu d'une terre voisine, de l'hôpital, dont un autre champ porte le nom; d'une forteresse appelée La Bastille, ou la Bastide. Une léproserie, refuge nécessaire à l'époque des croisades, en dépendait. Ce petit centre, auquel le renom et l'importance ont ditadieu, mais auquel la dignité reste, vit paisiblement dans sa plaine riante. Il n'est plus opulent, mais il n'est pas dans l'indigence; il fait dans son humble fortune actuelle noble figure, sans trop se targuer de sa grandeur passée et accepte sans murmure sa médiocrité présente. Sa position le rend agréable, ses environs sont productifs. Que faut-il de plus à ses habitants? Ils paraissent être heureux et je les en félicite, tout en désirant qu'ils puissent un jour réparer leur église par trop détériorée. Les appartenances territoriales de la commune n'ont pas trois kilomètres carrés et renferment 210 habitants. Plus de 74 par kilomètre, proportion trèssatisfaisante.

Le sol y est calcaire et siliceux, d'apparence ordinaire et très fécond. On s'y livre à toutes sortes de cultures avec entente

et succès. Les débordements de l'Isle enrichissent le terrain, l'orientation favorable aux premiers rayons de soleil, avec un coteau véritable rempart contre le froid, y rend les récoltes beaucoup plus précoces qu'aux environs. On y travaille avec intelligence; l'engraissement du bétail y est pratiqué d'une manière remarquable.

J'ai rebroussé chemin, traversant de nouveau St-Front-de-Pradoux, où j'ai vu labourer à billons étroits, que l'on formait au moyen d'une immense charrue à timon raide, à versoir en fonte, traînée par quatre bœufs robustes. On pourrait mieux faire sans tant d'efforts. Ne blâmons pas trop cependant les énergiques travailleurs du pays, ils ont forcé la terre à les payer de leurs peines et elle le fait dignement. L'industrie n'est pas écartée de St-Pradoux, et l'on en exporte des terres servant à la fabrication de la vaisselle et des tuiles. Les gisements de cette matière se trouvent surtout autour du village dit de la Tuilière.

Nous descendons vers le sud, en suivant toujours la plaine; et bientôt la physionomie du pays change. C'est toujours la vallée, mais plus mouvementée, plus moutonnée, si l'on peut ainsi parler. On dirait qu'elle se plisse pour prendre une autre peau. Les pommes de terre sont souffreteuses, les mais passables, les tabacs bons, et il y a grand envahissement de citrouilles dans la culture. Le bourg, chef-lieu de la commune de St-Martin-l'Astier, est sans importance. Son église, que l'on dit digne d'être vue, est isolée et à distance assez considérable de lui; cet oratoire est entouré d'eaux stagnantes, qu'y jette et renouvelle la rivière, lors de ses débordements. De là vient le nom d'Astier, porté par la commune, le mot Hatier. en vieille langue romane, désignant un îlot de ce genre. Sa tour est octogone, bâtie solidement en pierres de taille et a dû servir à la fois de clocher et de poste d'observations. Je regrette de n'avoir pu visiter ce petit monument. Non loin est le château de la Roche, sur le bord de la rivière, presque

dans l'eau. Cette immense construction, vieux sief d'une antique maison, dont un des derniers représentants, y vivant à peu près seul, a laissé dans le pays comme un frisson de terreur causé probablement par des bruits apocryphes, est devenu l'apanage des Tascher de la Pagerie, puis, après diverses vicissitudes, est maintenant en la possession d'un M. Tavernier, américain, qui y a fait exécuter de nombreux changements, mais a du moins eu le bon goût de conserver quelques détails curieux dans le gracieux castel remplaçant l'ancien manoir. Il n'y réside pas d'habitude. M. F. de Gamanson possède une importante propriété dans la partie du plat pays qui borde la rivière et est d'une très grande sertilité.

Nous serrons de près la Double, dont les coteaux se couronnent de bois de pins et de chênes. Nous la touchons, à vrai dire; elle envoie jusqu'à nous, en effet, ses prairies peu fécondes, partagées en minces rubans, que séparent des haies d'arbres assez élevés; ces herbages s'étagent au flanc des collines, et l'irrigation leur manque. Dans cette fraction du territoire existait un tumulus, que l'on disait d'origine romaine. Le bruit courant qu'il renfermait des trésors, sa réputation a été cause de sa perte; on l'a renversé, nivelé, détruit entièrement, et l'on n'a rien trouvé. Les terres sont toujours dressées en billons étroits et cultivées avec la charrue à timon raide. Le Grolet murmure à nos oreilles et nous accueillons fort bien ce nouveau venu, qui sort dans un joli vallon de la vieille forêt Edobula, que je me propose d'aller visiter bientôt. Il nous annonce Gamanson, et ce vieux château, que j'irai voir certainement plus tard, est au-dessus de ma tête comme les talents agricoles de son régisseur sont au-dessus des miens. Que de mètres de distance en hauteur entre nous deux, à ma grande confusion! Les prairies prennent plus d'envergure, sauf une ou deux qui restent encore de dimensions modestes; toutes continuent à se montrer bordées de haies d'arbres. Un peu plus loin, elles se développent décidément sur de grandes surfaces, et de nombreuses bandes de vaches de race limousine, bien choisies, y paissent de tous côtés. Nous revenons vers l'est en coupant la plaine où nous ne voyons autre chose que des prés, et nous voilà de nouveau sur les rives de l'Isle.

Quelle est cette construction féodale qui nous apparaît et semble vouloir nous disputer le passage? Elle doit avoir beaucoup souffert au temps des guerres et des discordes pas-· sées, et y avoir perdu son premier manteau, car la voilà tout de neuf habillée, en gardant le mode de coupe de son vieux costume d'autrefois. C'est tout simplement un pont de fraîche date auquel l'architecte a, je ne sais pourquoi, donné l'air belliqueux et rébarbatif en le flanquant de quatre pavillons carrés, dont trois servent pacifiquement de dépôts de bois, foin et autres objets, et dont le quatrième seul justifie l'aspect menaçant de l'ouvrage, en offrant un asile à l'agent du fisc de l'entrepreneur, lequel ne laisse passer les faibles mortels devant lui qu'après les avoir allégés d'une quantité de monnaie de cuivre ou même d'argent, plus ou moins grande, suivant qu'ils sont à pied, à cheval ou bien en voiture. Ce sont ces derniers qui le comblent surtout de joie par la grosse part qu'ils laissent, relativement, entre ses mains. Etant pour le moment de cette classe bénie, j'ai dû certainement être vu d'un très bon œil par ce préposé vigilant, protecteur des intérêts de son maître. Aussi, comme il m'a salué! Je lui échappe sans plus tarder, après avoir constaté toutefois que la rivière, coulant sous ces trois arches, a l'air un pen sauvage. Est-ce parce qu'elle est irritée de voir lever un tribut sur ceux qui la franchissent en cet endroit autrement qu'en barque, ou bien suis-je prédisposé. par la saignée que vient de recevoir ma bourse, à trouver tout bourru dans ces parages? Les deux motifs peuvent être admis, surtout peut-être le dernier, mais si c'est celui-ci qui trouble ma vue en me montrant du noir un instant, son

action n'est que fugitive, et je ne ressens plus du tout ses atteintes en arrivant quelques minutes après, en face du château de Fournil, élégant édifice, dont les dehors rappellent ceux des maisons de plaisance des opulents viticulteurs du Médoc. Son style révèle l'habitant de cette partie de la Gironde, où les riches domaines scintillent de toutes parts. Nous montons un peu, regagnant la plaine haute que nous rejoignons bientôt et qui nous offre des prairies et de vastes champs cultivés en billons et zébrés de vignes en joëlles. Tout cela dépend de la terre de Fournil, appartenant au propriétaire du logis seigneurial que je viens de nommer.

M. Piston d'Eaubonne, chef d'une nombreuse et charmante famille, possesseur, dans le Bordelais, de l'un des crûs les plus réputés, celui dit du Château de La Lagune, est venu se fixer dans cette portion de son héritage, depuis qu'il l'a reçue de l'un de ses oncles, mort il y a quelque temps, et dont il a pris également la place comme membre de notre association. Peu de nos collègues sont à la fois plus zélés, plus capables et plus intelligents. Cet agriculteur dévoué s'est mis résolument à l'œuvre. Il a, dès le premier jour, compris quelle était l'importance de sa tâche, et comment il devait s'y prendre pour l'accomplir. Sa vaste possession dans le Mussidanais embrasse 375 hectares, dépendant des communes de St-Laurent-des-Hommes, St-Médard et surtout Beaupouyet. La gare qui porte le nom de cette dernière est à dix minutes du château. La route nationale de Bordeaux à Lyon traverse sur près de quatre kilomètres de longueur ses appartenances, qui s'étendent de la rive gauche de l'Isle jusqu'au sommet des hauteurs dominant la vallée à une lieue de distance et à cent mètres d'altitude au-dessus du lit de la rivière. La partie basse de la propriété, comprise entre l'Isle et la grand'route, compte environ 80 hectares; elle est toute en prairies. Son sol est en majeure partie composé de terre d'alluvion très riche d'un mètre ou deux d'épaisseur

reposant sur un fond sablonneux et graveleux. Plus haut viennent des terres arables de nature argileuse, avec soussol pareil au précédent. Elles sont partagées en huit métairies, entourant une réserve ou M. Piston d'Eaubonne prêche d'exemple, avec succès, à ses colons. Il faut le féliciter d'avoir, sans hésiter, compris que c'est là le moyen le plus sûr d'initier les paysans au progrès et d'arriver à d'excellents résultats, sans risquer de se ruiner presque à coup sûr en se livrant, sur une grande surface, à un faire-valoir coûteux et dont l'échec est un appui décisif apporté à la routine dans un vaste rayon autour du lieu où il se produit. Au-delà sont des étendues encore incultes, couvertes de landes, de bruyères, de taillis et de bois de haute futaie. Les transformations ne doivent et ne peuvent s'accomplir que peu à peu. C'est de beaucoup la marche la plus sûre à suivre. Enfin, sur le sommet extrême de la côte, dont le sol devient subitement graveleux et argilosiliceux, se trouve un vignoble d'une superficie de seize hectares, dont le vin, il y a plus de cinquante ans, jouissait d'une grande réputation dans la contrée. Depuis, il avaitété converti en une forêt de pins, négligée, inexploitée, où l'on n'entrait jamais, devenue l'asile inviolable des renards et des chevrenils. Des plantations successives, commencées en 1874, viennent de le rendre à sa destination première. Souhaitons que ce ne soit pas au bénéfice unique du phylloxéra. Ce serait d'autant plus déplorable, qu'entre les mains d'un viticulteur comme M. Piston d'Eaubonne, la réputation de ce crû ne peut que s'accroître au grand bénéfice de son possesseur, des ouvriers employés à sa culture et des fins gourmets. Du haut de ce vignoble restauré, et bientôt, je l'espère, restaurant par ses produits de mérite, la vue s'étend, m'a-t-on dit, sur des horizons lointains, qui charment tout d'abord et captivent longtemps l'attention. A l'est et au nord, s'aperçoivent les clochers de Mussidan, Neuvic et St-Astier, et tout à fait dans le lointain, les coteaux calcaires aux immenses bancs de pierres

tendres à bâtir, orgueil et fortune de Châncelade. Au nordouest, à une distance de 15 à 20 kilomètres, apparaît l'église des PP. Trappistes, dans la Double, auprès d'Echourgnac; puis se montrent de vastes étendues, parsemées de cultures, de villages, de maisons, de métairies. Plus au couchant, dans le sud, se découvre un pays plat, où le regard flottant croit reconnaître parfois, au milieu des vapeurs blanchâtres indécises de l'horizon, la fumée d'un train de passage à Coutras. Enfin, au midi, s'étage une suite de mamelons boisés ou

sans culture dans la direction de Bergerac.

La pente qui, de ce point, descend à la rivière, est assez uniforme et régulière. Elle forme cependant, au premier et au second tiers de son cours, deux ondulations de terrain. Sur la première, le célèbre général Talbot établit, pour le passage de son armée, une route qui conserve encore son nom depuis plus de quatre siècles. Sur la seconde, plus rapprochée de l'Isle, se déploient la grand route et la voie ferrée, distantes à peine de quelques centaines de mètres l'une de l'autre. Ces plis, en retenant les eaux dans les bois et dans les landes, ont été de tout temps une cause d'insalubrité, en même temps qu'un grand obstacle au défrichement et à la bonne exploitation des terres. Avec un bon système de drainage et de viabilité, la valeur de ces sols ne tarderait pas à s'augmenter d'une manière considérable. Mais le morcellement en petites propriétés met de sérieuses entraves, avec la législation actuelle, à cette amélioration pourtant si désirable à tous égards. Quand donc aurons-nous une bonne loi sous ce rapport?

La terre de Fournil est malheureusement divisée en plusieurs pièces séparées par des séries d'enclaves qui font qu'elle s'étend bien plus loin que sa contenance cadastrale ne le ferait supposer, et rendent son exploitation beaucoup plus difficile à réaliser. Cela se comprend sans que j'insiste autrement que pour dire que cet inconvénient ajoute encore au mérite de

M. Piston d'Eaubonne, dont la sage direction la transforme et l'élève chaque jour davantage, et qui est parvenu des maintenant, grâce à sa prudence, à son intuition du vrai, tout en repoussant la routine, en marchant dans les sentiers frayés par la sage expérience, en cherchant par un travail sérieux et économique à produire aux moindres frais possibles, à recueillir par des fumures intensives et des soins attentifs, dans certaines pièces, des récoltes de froment vingt-cinq fois supérieures à la quantité de grain semé. Progressivement, en suite d'améliorations intelligentes, ses prairies ont vu leur qualité devenir supérieure et la masse de leurs foins s'accroître considérablement, ce qui lui permet de vendre de nombreuses paires de bœufs de 1,600 à 1,800 francs l'une, chose à laquelle on n'osait penser auparavant. Ses métayers suivent son bon exemple et ses conseils; ils ont plus de blé, plus de profit sur leur bétail et livrent maintenant pour 3,000 francs de tabac à la régie, tandis qu'ils ne retiraient naguère encore que 500 francs de cette plante. Fournil est en bonnes mains et ira loin vers la richesse, sagement et sûrement, avec une marche pareille et si bien réglée par la raison.

Mon cocher, pendant que j'examine les environs, en regrettant que M. Piston d'Eaubonne ne soit pas en ce moment chez lui, me paraît griller d'impatience. Je l'interroge: il m'avoue qu'il est chargé d'une commission pressante pour Bénevent et qu'il doit être rentré vers sept heures au plus tard à Mussidan. Or, il y a quelque distance encore à parcourir pour atteindre le village, d'où nous aurons à remonter en repassant devant le Fournil, pour regagner la ville. Touché de sa position, je lui permets de diriger notre char vers le but désiré par lui. Nous partons au grand trot, nous galopons même! et en un instant, vu cette vitesse inaccoutumée, nous entrons à Bénevent, où tout le monde se met sur le seuil des portes pour voir passer la voiture, qui semble voler au miliou

d'un nuage de poussière. Nous nous arrêtons et sortons de cette auréole, salués par l'enthousiasme et l'admiration générales. Mon homme se rend au magasin où il doit charger un sac ou deux; pour moi, je me dirige du côté de la rivière et me trouve bientôt à la porte d'une belle usine, d'une vaste minoterie, dont le nom figure sur mes notes de touriste. Je demande si l'on me permettra de la visiter. La personne à laquelle je m'adresse, en me faisant connaître, s'empare de moi, m'introduit avec politesse, et traversant une pièce où tous les ouvriers se découvrent respectueusement, me fait les honneurs de son établissement, car le heureux hasard m'a mis en présence de M. Chambon lui-même. L'usine est considérable, mue par une chute d'une grande puissance et possède huit paires de meules qui ne chôment que bien rarement, si même elles le font jamais. Que de froment américain elles ont converti cette année en farine de première classe! L'outillage est très remarquable et il faut surtout citer un système de nettoyage des plus puissants et des mieux entendus. M. Chambon n'est pas seulement un habile minotier, il est aussi bon éleveur de bons chevaux, et je serais resté longtemps avec lui, si je n'avais cru de mon devoir d'aller, au bout d'une heure, rejoindre, à l'instant et au lieu fixés, mon automédon, qui s'est oublié, ou qu'on a fait attendre. Toujours est-il que j'ai fait faction plus longtemps que je n'aurais voulu sur la route. Enfin nous repartons, dévorant l'espace, en passant devant des maisons en torchis, la plupart assez négligées. Quelques-unes nous prouvent l'amour de leurs possesseurs pour leurs animaux, les granges et les étables étant neuves, tandis que l'habitation est percée à jour. Pourtant on répare çà et la les demeures des hommes et cela non sans soin. Les vignes continuent à être en joëlles, les maïs sont bons, les pommes de terre ont meilleure apparence que vers St-Martin l'Astier. Les noyers bordent la route et s'éparpillent dans les champs. Après la Beauronne des Lèches, ruisseau venant du Bergeracois, et que nous passons en vue d'un moulin rustique qu'il met en mouvement dans son étroite coupure, le terrain devient un peu plus mouvementé. Nous apercevons une jolie maison de campagne, appartenant à M. Duffourgt, ancien premier lauréat à l'un de nos concours d'animaux gras, résidence accompagnée d'un vaste vignoble aux nombreux arbres fruitiers; et à quelque distance au-delà Chantérac, illustré dans les grandes luttes soit départementales, soit de la région et qui valut à M. de la Rivière le premier prix d'honneur d'arrondissement décerné par notre association. Celui qui l'entoura de ces longues allées qu'ornent tant de fruits est descendu dans le tombeau. Puisse son héritier fixer la richesse où les travaux de son prédécesseur l'avaient appelée. Nous sommes en pleine commune de St-Médard, où l'on m'a dit que le progrés demeure et croît. Le soleil, qui vient de disparaître vers le couchant, me la montrera, dans quelques heures, en ranimant la nature qui sommeille en cet instant. Je me hâte de rentrer. La faim me presse; je dîne vite et m'endors, exactement comme fait le serpent boa. C'est du reste la seule ressemblance que j'aie avec cet ophidien redoutable, n'étant doué ni de sa promptitude, ni de sa souplesse, ni de sa forme longue et flexible, ni de son appétit formidable, ni de ses féroces instincts, ni de ses caressantes allures et n'ayant encore, que je sache, étouffé personne.

Pendant la nuit, le sommeil m'ayant faussé compagnie, j'ai profité de son absence pour élaborer un plan que j'ai trouvé réellement magnifique. Aussi, dès que les convenances m'ont eu permis de supposer que mon hôte était éveillé me suis-je empressé de l'appeler et de lui faire part de mes projets. « Veuillez, lui ai-je dit, me faire apporter de suite une tasse de thé bien chaud. Je vais sortir; je resterai tout au plus une heure absent, me proposant de pousser, en me promenant, une reconnaissance vers St-Médard. Je rentrerai de là sans m'arrêter; je prendrai simplement alors un bol de cho-

colat avec one once de pain, comme si j'étais un Espagnol, et monterai tout aussitot après dans la voiture que vous aurez la bonte de me faire tenir prête; j'irai déjeuner chez des amis de ma famille et rentrérai ce soir de bonne heure pour dîner. à Ayant ainsi parlé, hume mon thé, m'étant muni de ma canne, je me mis en route allégrement à pied. On va voir comme je suivis fidèlement le plan que je m'étais tracé:

Tout d'abord, je gagnai le sommet de la côte et de là les champs. Mais au lieu de me rendre directement au bourg, je me laissai aller à mé rapprocher de Longua; résidence longtemps de M. de Leybardie pere, et appartenant aujourd'hui â l'un de ses fils, qui l'afferme. Je m'en approchai, m'en approchai tant et si bien que je vins jusqu'à la cour, dans laquelle je vis bientôt apparaître plusieurs chasseurs suivis d'une foule de chiens qui bondissaient de joie, tous hurlant à qui mieux mieux, ce qui fit que, ne voulant pas être aperçu, grâce à eux, et pris par leurs maîtres pour je ne sais quel importun, je m'esquivai comme un daim et me contentai de faire le tour de la maison qui, située dans une très jolie position près de la maison qui, située dans une très jolie position près de la rivière, me parut avoir de beaux ombrages et offrir de remarquables points de vue. Il y eut la, dit-on, d'abord un camp romain, puis vint un château-fort, dont l'és ruines ont discourant, puis vint un château-fort, l'habi-tation actuelle, de style très moderne. Le chef-lieu de la commune est à quelle commune est de commune est à quelle commune est de commune est de commune es commune est à quelque distance. Il n'offre rien d'extraordi-naire. L'on y voit commune et l'en d'extraordinaire. L'on y voit, comme d'habitude, le café traditionnel et l'inévitable bureau de tale l'inévitable bureau de tabac. L'église est entourée par l'ancien cimetière, abandonné cimetière, abandonné, dans le plus triste état et où l'on pénètre par un passage étroit s par un passage étroit formé par une grande pierre plate rom-pue, jetée sur un fossé l'autre par une grande pierre plate rom-nef sans puè, jetée sur un fossé. L'édifice se compose d'une nef sans bas-côtés, éclairée ner bas-côtés, éclairée par des fenêtres munies de verrières en grisaille et qui toutes au des fenêtres munies de verrières la grisaille et qui toutes, sauf une très petite, ouvrent dans la même direction. Elle a tre même direction. Elle a été restaurée dernièrement et possède un autel en bois d'un te un autel en bois d'un travail remarquable. Le presbytère,

construit il y a cent ans environ par M. l'abbé Paradol, alors curé, est dans un site charmant, spacieux et entouré d'un bel enclos près de l'Isle. Le village est bâti dans une grande plaine grise, d'aspect uniforme, sans arbres, si ce n'est le long des chemins nombreux, et où j'ai vu des champs de tabac très jolis et d'autres médiocres, avec pas mal de vignes à peine travaillées et d'autres qui ne l'étaient pas du tout. Le sol paraît assez bon; on le cultive avec une charrue semblable à celles que j'ai déjà signalées. J'ai aperçu la herse Valcourt dans plusieurs exploitations. Tous les attelages étaient activement employés à retourner les chaumes des blés. J'ai remarqué le grand nombre de maisons en construction; quelques-unes à peine semblaient devoir être terminées bientôt. Un peu plus loin, je me suis trouvé en face d'une habitation avec étables pour le petit bétail et pour la volaille, précédées d'un petit préau charmant et affectant la forme d'un chalet. Une maison de maître, accompagnée d'un très bon vignoble, avec de nombreuses allées d'arbres fruitiers, et d'un magnifique champ de tabac, m'a frappé.

Je me trouve tout d'un coup à peu de distance des bords de l'Isle. Les coteaux qui la bordent de l'autre côté de l'eau sont tout près de moi. Sur leur sommet, j'aperçois un édifice blanc qui semble me narguer; et, m'orientant, je reconnais le château de Gamanson. Me voilà passablement loin de Mussidan. Mais la curiosité m'entraîne et j'arrive à un endroit où le sol de la Double paraît avoir franchi la rivière et s'étendre sur une partie du territoire de St-Médard comme pour me faire plaisir. Aussi, plein de reconnaissance, je me laisse aller à rendre visite à cette lisière. Les habitations y font leur toilette en masse, mais elles sont encore loin de l'avoir terminée; je les laisse à cette occupation hygiénique, ou d'amour-propre, et me voilà remontant le cours de la Beauronne des Lèches, en me demandant pourquoi l'on n'utilise pas, pour les irrigations, ce ruisseau dont le lit, en cet endroit, est en contre-haut des

prairies. Je le suis jusqu'au moulin de la Roche où je retrouve la grand'route qui me sert à regagner mon gîte et que je suis à travers un pays assez agréablement varié sur la gauche, à partir du 2° kilomètre avant la ville. Je marche rapidement et ne m'arrête que vis-à-vis Chantérac, pour constater que dans cette ancienne propriété de M. de la Rivière, les arbres fruitiers sont alignés dans un beau champ de tabac et non dans une vigne comme j'avais cru le remarquer la veille en revenant de Bénevent presque à la nuit (1). À l'Est, la vaste commune de St-Médard n'est pas aussi bien dotée qu'à l'Ouest. On y trouve cependant la terre de Bassy, presque toute en herbage aujourd'hui. C'est cette portion étendue, moins riche et moins habitée que l'autre, qui lui vaut d'avoir, malgré bien des avantages, une faible popula-

(1) En 1870, M. de La Rivière, décédé depuis, a reçu de notre Société le prix d'honneur départemental de culture, pour l'arrondissement de Ribérac. La commission des visites signala particulièrement alors: — 1° l'amélioration de l'outillage et l'introduction d'un assez grand nombre d'instruments perfectionnés. — 2° La culture de la vigne. — 3° Le drainage, opèré au moyen de 45,000 tuyaux représentant 13,000 mètres de longueur, parfaitement compris. — 4° Une très importante culture de tabac. — 5° L'augmentation de la culture fourragère et du cheptel vif équivalant à 115 têtes de gros bétail pour 136 hectares en culture. — 6° L'amélioration des constructions rurales. — 7° La construction d'une digue de défense sur les rives de l'Isle.

Elle nota de plus: l'éxcellent entretien des terres et cultures, surtout les ensemencements, l'état prospère des nombreux animaux, les soins apportés à l'entretien des prairies, dont les parties faibles étaient soumises avec succès au plâtrage, le bon état des plantations fruitières.

Cinq ans auparavant, M. de La Rivière n'avait obtenu pour ses cultures, dans le même arrondissement, que la troisième place. C'est en tenant compte des observations qui lui furent faites alors et en améliorant ce qui laissait à désirer, qu'au concours suivant il arrivait au premier rang. On voit que pour ceux qui veulent réellement bien faire, les critiques d'hommes experts et bienveillants ne sont pas inutiles.

tion spécifique, soit 40 âmes environ seulement par kilomètre carré.

Après ce que je viens d'en dire, on sera certainement bien aise d'en considérer le tableau fait par un agriculteur habile qui la connaît bien et dont le frère y a, pendant longues années, exercé pieusement, charitablement et avec un tact éclairé, les fonctions de desservant. M. Bessine, notre collègue, ancien notaire, ne m'en voudra pas pour cette indiscrétion qui vaudra des renseignements précieux à ceux qui ont l'indulgence de s'intéresser au récit d'excursions faites par un homme de bonne volonté, très-heureux qu'on lui prête aide et secours pour l'accomplissement de sa tâche. J'ai déjà beaucoup emprunté, du reste, à M. Bessine; de même qu'à M. l'abbé Valette, curé de St-Front-de-Pradoux, à M. le docteur Piotay, à d'autres aussi qui ne veulent pas être nommés, et j'ai pris goût à ce larcin. Je suis sûr que le public m'excusera. Voici donc, en résumé, l'appréciation de mon savant correspondant:

« La surface de Saint-Médard est disposée en amphithéâtre formant deux gradins. Le premier appartient à la plaine basse, le second à la plaine haute de l'Isle; puis vient le coteau, rebord du demi-cercle. La plaine basse, formée presque toute de terres d'alluvion, renferme des sols propres à tous produits. Les prairies donnent d'excellents foins, fort abondants en plusieurs endroits. Une fraction de cette riche portion de la commune était, avant les travaux nécessités par l'établissement de la navigation fluviale, d'une rare fertilité, mais l'exhaussement des eaux, suite de la canalisation, a porté de graves préjudices à la valeur de ces terrains, à celle surtout des lots dits embourgeants, où froment et maïs alternaient sans cesse, sans emploi d'engrais. La plaine haute est composée d'une terre franche et douce d'à peu près 40 à 50 centimètres d'épaisseur reposant sur une couche si-

liceuse. Les céréales y réussissent bien, de même que les racines et fourrages.

- » Au pied du coteau, dans la plaine haute, s'étend une vaste surface couverte de bruyères avec quelques taillischênes, souvent rahougris, et nommée Jalayou. L'expérience a démontré que cet espace, en apparence déshérité, pourrait être avantageusement exploité et livrerait aussi de riches moissons. Une association d'agriculteurs intelligents et zélés pourrait entreprendre une œuvre qui serait, entre ses mains, à coup sûr, couronnée par le succès. Ce serait un bel exemple à donner. Il serait suivi peu à peu, probablement; et l'on arriverait ainsi, au bout d'un certain temps, à convertir en riches terrains toute cette longe qui s'étend vers le sud et, traversant les communes de Beaupouyet, Saint-Martial, Monpont, Ménesplet et Minzac, forme, jusqu'à la Gironde, une bande de champs improductifs et malsains. Des défrichements à la Dombasle, attelée de quatre bœufs, suffiraient sans doute; il faudrait y joindre un drainage intelligent avec un chaulage qui remédierait à l'acidité du sol en le réchauffant,
- » Dans la chaîne de hauteurs qui court à l'est, on rencontre surtout des bois, mais on y trouve aussi de bonnes terres arables et une assez grande quantité de vignes, malheureusement infestées par le phylloxera.
- » Presque toute la commune est occupée par de grands domaines partagés eux-mêmes en métairies (1). On cultive à billons en majeure partie. Pour les émotter on se sert d'une herse cintrée pourvue quelquefois de deux lignes de dents et parfois articulée, c'est-à-dire composée de deux côtés

<sup>(1)</sup> M. Bessine cite particulièrement ici la propriété de Vacher. Devant donner sur elle, avant peu, des détails dans une autre partie de cet ouvrage, je réserve, pour cette occasion, ce que j'ai à en dire.

réunis par une tige de fer fixée par des anneaux. Le labourage à plat, franchement introduit et résolument pratiqué par un intelligent et soigneux colon, François Laforêt, gagne chaque jour et cet excellent agriculteur voit, dès aujourd'hui, les imitateurs marcher sur ses traces, On cultive maintenant beaucoup de fourrages, betteraves, carottes fourragères, luzerne; par suite, le nombre des bêtes à cornes, exclusivement choisies dans la race limousine, s'est sensiblement augmenté, de même que la masse des fumiers. On n'élève que par exception. Quelques propriétaires, en petit nombre, ont des taureaux dont on fait ensuite des bœufs. Ceux-ci sont rares et on n'en engraisse guère. On emploie surtout des vaches aux travaux. Il y des bêtes à laine de la race introduite par M. Deschamps, de Razac; d'autres de races françaises et de nombreuses truies croisées. M. de Beauregard possède, à Bassy, une jumenterie considérable qui produit des poulains fins. Le seigle, autrefois l'un des principaux produits du territoire, en a été complètement évincé. Le froment le remplace partout aujourd'hui. Le rendement de cette dernière céréale est, en piaine, de 15 à 16, en coteau, de 10 à 12 hectolitres à l'hectare. Les trois quarts des blés sont coupés à la faulx, le reste à la faucille; le dépiquage se fait au rouleau. Les moissonneuses et les batteuses, soit à manège, soit à vapeur, ne fonctionnent que par exception. Les faucheuses ont eu plus de réussite et commencent à se montrer sur plusieurs points. Le rendement de la vigne en plaine ne peut pas encore être pris en sérieuse considération. Il en sera sans doute autrement quand les plantations en cours d'exécution donneront des raisins. Les arbres à fruits réussissent très-bien, mais sont malheureusement par trop négligés. Dans l'exploitation que travaille le colon Laforest, dont il vient d'être question, une plantation de pruniers d'Agen a été faite il y a quelque temps et a admirablement réussi. L'on va l'augmenter. Le tabac devient de plus en plus populaire dans chaque exploitation, et, vu les soins que lui prodiguent les intéressés, atteint souvent, aux livraisons, les prix les plus élevés du tarif. Grâce à l'intervention pleine de zèle et de dévouement de M. de Fourtou, l'on a, dernièrement, organisé, dans les dépendances de la gare de Mussidan, un magasin de tabacs en feuilles et une table d'expertises provisoires. Cette installation a donné un vif élan à la culture de la plante, les agriculteurs n'étant plus obligés de faire au loin des voyages onéreux pour opérer leurs livraisons.

» Dans l'ensemble des revenus des domaines de la commune, le produit des étables, peuplées seulement de vaches et de truies portières, peut compter pour un quart, le tabac pour autant. Le reste est fourni par le froment, puis par les pommes de terre, maïs, haricots et autres menues récoltes (1). »

Si la population est moins dense qu'on ne le croirait à première vue, l'on ne doit pas oublier qu'une partie du faubourg du sud de Mussidan, la gare et tout le terrain environnant, à l'est, qui dépendaient autrefois de Saint-Médard, en ont été détachés et annexés à la ville. L'hospice de celle-ci se trouvait alors sur les terres de sa voisine, qui s'étendait jusqu'à la Crempse. Aujourd'hui St-Médard, malgré le changement de bornes, a droit encore à l'admission gratuite de ses pauvres et malades dans cet établissement et, de plus, à faire instruire gratuitement aussi ses petites filles dans l'école tenue par des religieuses, qui y est jointe. Le don de

<sup>(1)</sup> D'après une note que je tiens de la bienveillance de M. le docteur Piotay, le produit du tabac, à Saint-Médard, peut être évalué moyennement à 50,000 fr. par an. Le revenu territorial annuel de cette commune serait donc, en adoptant les dennées de l'honorable M. Bessine, de 200,000 francs.

deux métairies fait dans le temps, expressement à cette condition, lui vaut ce double avantage, comme me l'apprend M. le docteur Piotay (1).

Il est une heure de l'après-midi, je le constate avec terreur à ma montre en me dirigeant vers mon logis provisoire, où l'on doit me croire perdu. Je m'admoneste tout bas avec sévérité, me promettant bien de ne plus retomber en faute pareille et je me porte à droite en toute hâte. D'où vient donc que, brusquement, je me trouve tourner à gauche? C'est qu'un bras vient de se glisser sous le mien et m'entraîne. Une de mes connaissances m'ayant aperçu s'est empressée de me saisir au passage dans l'intention de me faire visiter une des principales fabriques de Mussidan. Je m'en défends, je proteste, je déclare n'avoir en ce moment qu'un but : la table : qu'un seul désir, celui de m'asseoir auprès d'elle devant un déjeuner nécessaire. C'est en vain! Mon ami, profitant de ce que ma longue course m'a ravi mes forces en partie, et prétextant qu'un moment de plus ne saurait me nuire, qu'il sera même, passé près de lui, fort agréable, ce qui, je le confesse, est vrai, me fait prisonnier et m'emmène triomphalement dans une belle usine qui, malheureusement, chôme en cet instant, les ouvriers étant allés prendre leur repas. On me montre l'installation, les approvisionnements, les matières premières, brutes encore, ou bien en cours de préparation, et les objets terminés; je suis tout yeux et tout oreilles, aussi, sortant de là, suis-je vraiment heureux de rencontrer quelqu'un fort au fait de l'industrie mussidanaise. auquel je demande quelques détails sur ses ateliers les plus en renom.

En premier lieu, me dit mon aimable initiateur, vient le

<sup>(1)</sup> L'hospice de Mussidan a été fondé vers 1705, par M. le maréchal duc de Caumont-La-Force, pair de France, seigneur de Mussidan. Les religieuses en prirent possession en 1707.

travail sur la cire qui mérite cette place tant par son importance que par les relations d'affaires qu'il cause et maintient entre cette petite ville et trente départements au moins. On blanchit sur place, annuellement, de 5 à 600 quintaux de cette matière véritable, c'est-à-dire sortie des ruches et non grossière postiche, obtenue par les manipulations de l'homme à la suite d'opérations chimiques. Ainsi débarrassée de l'alliage qui la ternit, cette cire trouve de l'emploi dans la pharmacie et dans la droguerie et surtout dans la confection des cierges dont Mussidan livre, par an, plus de 1,200 quintaux expédiés dans les diverses parties de la France. La maison Baronie et Broussard, qui date de 1818, est tout particulièrement recommandée sous ce rapport. Son excellente installation, sa fabrication irréprochable lui valent la clientèle du clergé d'une foule de diocèses. On cite également celle de MM. Junières et Merlet, et celle de M. Durieux, dont les chefs ont été formés et instruits dans les ateliers de MM. Baronie-Broussard, et qui coulent aussi, quoique en proportions moindres, de grandes quantités de cierges. C'est là pour l'agriculture un fait intéressant. Si les propriétaires, fermiers et colons de la Dordogne, de la Haute-Vienne et de la Corrèze s'occupaient davantage de leurs abeilles et les soignaient mieux, ils pourraient retirer de grands profits des travaux de ces utiles insectes.

Vient ensuite la confection des liqueurs. J'aurais été bien étonné que Mussidan restât en arrière en ce qui touche l'esprit. Il ne le fait pas; demandez plutôt à MM. Alary, Bonnet et Chastanet que j'inscris avec respect l'un après l'autre, par ordre alphabétique, ne voulant attribuer témérairement à aucun d'eux de prééminence sur ses confrères. Ce serait difficile d'ailleurs, chacun d'eux triomphant par la spécialité d'une liqueur particulière, au moyen d'une recette mystèrieuse pour les profanes, mais dont le mérite n'est un secret pour personne. A M. Alary, l'on doit la Valombreuse qui fait

rêver à l'Italie et aux plantes balsamiques de la Grande-Chartreuse. M. Bonnet donne à l'Anisette un charme qui réjouit le consommateur et fait pâlir les grands distillateurs de Bordeaux. M. Chastanet transforme l'Eau de noix en un nectar pour lequel les Dieux de la Fable auraient délaissé le leur. Avec ces précieux trésors de leurs alambics, ces Messieurs ne négligent pas les autres parties de l'art du liquoriste et du confiseur, et leurs magasins, pleins de séduisantes compositions en bouteilles, en compotiers, en vitrines, où les fruits, les dragées et les bonbons divers revêtent les formes les plus attrayantes, sont toujours assiégés par les acheteurs. Soyons fiers de leurs succès, nous cultivateurs, car c'est aux champs qu'est la base de la réputation de ces industriels distingués; c'est notre travail qui fournit à ces habiles fabricants le moyen de briller et de plaire.

Je ne pouvais me rassasier de tant de détails pleins d'intérêt et mon estomac faisait un peu silence en faveur de mon désir d'apprendre, quoique la mention des fruits et des liqueurs tendit bien quelque peu à réveiller ses tiraillements. Mais quand mon interlocuteur en vint à parler de M. Dudreuil et de ses instruments agricoles, en me rappelant les bonnes charrues de cet habile constructeur, ses herses et ses batteuses: je me rappelai le froment; le froment me rappela le pain et je ne pus contenir les battements de mon cœur; je ne pus arrêter une exclamation provoquée par le désir de remonter en moi la machine physique pour la rendre plus apte à seconder les recherches de l'intelligence. Mon compagnon comprit; il avait lui-meme une affaire qui l'appelait ailleurs; ét, souriant, il me tendit la main et me mit en liberté. Je partis comme un trait et en deux minutes j'étais rendu dans une salle où me poussait une faim dévorante. Mon hôte était debout devant la table; il jeta sur moi un grave regard et d'un geste éloquent, me montra la pendule. Trois fois, me dit-il, le chocolat, remis en mon honneur sur le fourneau, sur-

veille de la manière la plus attentive, avait été verse dans un bol fumant pour m'attendre; et trois fois il s'était refroidi! Trois fois ce breuvage généreux, épuisé par ces ébullitions répétées, s'était envolé vers les cieux sous forme de vapeur parfumée, et n'avait laissé dans les récipients qu'un déchet sec et sans valeur; trois fois il avait fallu le renouveler! — « Je craignais que Monsieur l'eût oublié; qu'il se fût égaré peut-être. Enfin j'étais bien inquiet. Monsieur n'est pas souffrant ?... » « Rassurez-vous, lui répondis-je, il ne s'agit que d'une simple distraction; j'ai trouvé dans votre pays beaucoup plus à voir que je ne pensais; je me suis laissé, sans y prendre garde, entraîner par le charme, et non-seulement je ne suis pas malade, mais tout au contraire, je rapporte un excellent appétit; et comme l'heure du déjeûner est passée chez les personnes auxquelles je voulais aller demander de m'admettre à leur repas du matin, et que j'ai grand'faim je déjeune ici. » — Le visage de mon interlocuteur devint subitement radieux. Demi-heure après, je faisais fête avec empressement à un potage à l'oseille et à l'ail, à un petit plat de goujons, suivi d'une omelette aux champignons, d'une grappe de raisin et d'une tasse de café. L'apparition de ce menu parut surprendre quelques personnes attablées près de là. Mais j'expliquai que j'étais catholique et avais l'habitude de respecter les lois de l'Eglise, défendant l'usage de la viande le vendredi. « Je laisse, ajoutais-je, à chacun la liberté d'agir comme il lui convient ou comme il croit devoir le faire, mais je trouve que je dois avoir le même privilège. D'après moi, les pratiques extérieures sont, pour ainsi dire, l'uniforme qui marque notre association religieuse; et se conformer à la loi de la croyance à laquelle on appartient, c'est simplement placer au collet de sa tunique le numéro du régiment auquel on appartient, pratique sans laquelle le soldat passerait pour un militaire de contrebande. Sans doute l'habit ne fait pas le moine, mais le moine doit porter l'habit de son ordre. La pratique extérieure

n'implique pas, je le sais mieux que personne, une vie sans reproche, mais, à mon avis, errer à la fois et par le manque de bonne conduite et par le manque de ce qui constitue le dehors du culte, c'est tout simplement être deux fois en défaut. D'ailleurs, quand un acte est de précepte dans la corporation à laquelle on appartient, on est tenu de l'accomplir, à moins que de graves circonstances n'y mettent un obstacle absolu. Telle est mon opinion et je trouve bien que ceux qui sont d'une autre conviction religieuse que la mienne, se conforment extérieurement aussi aux préceptes de leur culte. Il me semblerait par exemple plus que déplacé qu'un juif se fit honneur et gloire de manger de la saucisse, du boudin, ou de tout autre mets provenant du porc. » Je dois dire du reste qu'il ne me fut adressé ni d'objections ni de remarques déplacées Ayant savouré ma maigre pitance, fort bien apprêtée du reste. je fis promptement atteler, et le cheval, qui se reposait depuis la veille, partit au grand trot, entraînant avec lui la voiture cahotante dont les soubresauts avaient l'avantage de tenir mon attention éveillée.

Nous prîmes à l'est, suivant une route bordée de mûriers blancs d'une belle venue, souvenir d'anciennes éducations de vers à soie bien réussies, puis arrêtées par la maladie de la chenille sérigène, et ressource, pour le moment, espérons-le, prochain, où la sériciculture sera de nouveau florissante, dans le Ribéracois, auquel elle valut richesse et renom pendant plusieurs années heureuses. Cette allée se prolonge à une grande distance avec quelques intermittences. A près de deux kilomètres de Mussidan, on en trouve encore des traces. La vallée de la Crempse, étroite et fraîche, est d'abord enserrée par des coteaux ombreux, avec des pentes en culture jusqu'au plat pays tout couvert de prairies verdoyantes, mais parfois un peu marécageuses. Nous dépassons Bourgnac, chef-lieu de commune où naguère on voyait briller les feux d'une belle forge maintenant éteinte en vertu des bénéfices que les traités

de commerce ont apportés à notre industrie métallurgique. Son propriétaire, M. A. de La Brousse, ancien maire de Mussidan, en utilise les bâtiments comme séchoirs à tabac. Les récoltes paraissent, en général, plus vigoureuses dans cette fente que dans la grande plaine de l'Isle, au-delà du chef-lieu de canton. On cultive toujours à billons, et les instruments employés me semblent être les mêmes que ceux que j'ai déjà signalés plus haut. La terre est noire et paraît de bonne qualité. Nous passons la Crempsoulie, petit ruisseau qui descend du nord et, faisant mouvoir dans sa cour e plusieurs moulins, vient rejoindre la Crempse, dont son nom est un diminutif, aimable flatterie pour celle-ci. Ce cours d'eau sépare en cet endroit les deux cantons de Mussidan et de Villamblard, par conséquent les deux arrondissements de Ribérac et de Bergerac.

C'est donc au dernier qu'a, partient la hauteur grisâtre et nue presque jusqu'au sommet, que nous apercevons bientôt après sur notre droite et qui s'avance en promontoire, de la ligne de tertres bordant la vallée vers le sud. Tout à fait à sa cime est un manoir seigneurial vers lequel nous nous dirigeons en franchissant la Crempse près d'un moulin et gravissant ensuite, après avoir mis pied à terre, un sentier abrupt qui contourne le mamelon et met en relief les noirs remparts de l'enceinte; restes d'une tour énorme; vastes courtines; pavillons formidables; rasés en partie presque au niveau du sol du côté du logis, mais dominant à une grande hauteur le sentier que nous suivons. On entre dans la cour en traversant un pont-levis jeté sur un large fossé qui sépare deux lignes de fortifications sur le sommet desquelles on a créé des terrosses et établi des charmilles et autres promenades. La seconde enveloppe de ces défenses ruinées renferme d'importantes casemates dans lesquelles on trouve un puits profond dont l'eau très pure est d'une extrême fraîcheur. M. de Laugardière, dans le Bulletin de la Société archéologique du Périgord, a décrit l'histoire de la noble forteresse et je lui emprunte les traits principaux

de ce savant exposé. Le fort, dit-il, mérite, comme type de l'architecture militaire défensive aux temps féodaux, une mention particulière. Le vieux château ne se revèle plus que par les soubassements et les souterrains dans lesquels on descend par des escaliers en pierre dont la voûte est supportée par un arceau à tire-points du douzième ou treizième siècle: il devait au surplus dater d'une époque plus reculée et avoir été l'objet de plus d'une restauration à la suite des nombreux faits d'armes dont il a été le théâtre. La tradition rapporte en effet, que Montréal fut, une première fois, ravagé par les Normands au neuvième siècle, lorsque ces barbares, remontant l'Isle, s'emparèrent de Mussidan. Du douzième au quinzième siècle, les Anglais s'en rendirent maîtres plu- 🛚 🗡 sieurs fois. Ils en furent délogés en 1340 par le sénéchal du Périgord, Payen de Maillé. Au mois d'août 1378, il fut assiégé par le seigneur de Mussidan et les Anglais l'occupèrent pour sa défense. L'année suivante, le mardi d'après la Quasimodo, le seigneur de Grignols le détruisit. En 1467, Michel de Peyronnenc, qui en était devenu possesseur, du chef de sa mère, Catherine de St-Astier, à la famille de laquelle cette terre appartenait depuis des siècles, obtint du roi Louis XI la permission de relever ses fortifications et fit construire le château que l'on voit maintenant, composé d'un corps de logis et d'une tour à l'ouest. Il devait probablement y en avoir une autre à l'est; elle aura sans doute été détruite lors des guerres de Religion. En 1569, les catholiques, après la prise de Mussidan, enlevèrent Montréal en allant, sous la conduite de MM. de Lavauguyon et d'Escars, assiéger le château de Barrière à Villamblard. Il appartenait à cette époque, à la famille de Pontbriant, qui l'avait reçu en descendance d'hoirie des Peyronnenc; d'elle, il passa à Gaston de Foucauld, dont les héritiers l'aliénèrent au profit des du Chesnie, dont le dernier représentant le légua par testament au grand-père de son possesseur actuel, qui est M. le comte de Montferrand.

J'allais rendre visite à celui-ci, auquel m'attachent les liens de l'amitié qu'il veut bien avoir pour moi et auquel j'ai eu J'honneur d'appartenir par son premier mariage avec une de mes parentes, Mlle de Bouchier de Vignéras, gracieuse et charmante jeune femme qui disparut trop vite de la scène du monde, enlevée par une impitoyable maladie. M. le comte de Montferrand a épousé en secondes noces Mlle de Cherval, cousine de l'une de mes belles-sœurs, fille de M. le comte de Royère, de la Cave, et qu'il a eu également la douleur de perdre. Elle lui a laissé cinq enfants; trois garçons, à présent jeunes hommes accomplis; l'un, l'aîné, M. Lodoïs, l'aide dans la gestion de ses propriétés avec intelligence et dévouement; le second, officier de marine distingué, lieutenant de vaisseau, remplit en ce moment une mission importante au Tongking; le troisième, Charles, ancien inspecteur des finances, est à St-Domingue, délégué à Haïti, par une puissante compagnie financière de Paris. Des deux filles, l'une, Mlle Antony, est devenue depuis plusieurs années l'épouse de M. Elie de Malet, dont une sœur est mariée à l'un de mes cousins, M. de Tessières, de Blanzac, et l'autre est religieuse de l'ordre du Sacré-Cœur, à Pau. MM. de Montferrand fils ont, en outre, été condisciples de mon gendre, M. Henri du Pin de St-Cyr. On voit qu'à Montréal, je devais me trouver en pays de connaissance. J'eus le regret de n'y point rencontrer le chef de famille; il était allé à Bergerac ce jour-là pour des affaires et ne devait rentrer que le lendemain. M. Lodoïs était dans le voisinage et l'on fut le prévenir de mon arrivée. En attendant qu'il vînt, j'eus le plaisir de m'entretenir avec deux savants ecclésiastiques, qui étaient à Montréal depuis le matin, l'un, M. l'abbé Morère, ancien curé de Ladouze, canton de St Pierre-de-Chignac, docteur en théologie de l'université catholique de Rome et maintenant vicaire à St-Séverin de Paris, l'autre M. l'abbé Goyhenèche, curé de Bourgnac, ancien précepteur au château, également docteur en théologie de l'université catholique de Rome, officier d'Académie, auteur de divers ouvrages de droit canonique estimés et membre de plusieurs sociétés savantes. Nous causâmes en faisant d'abord un tour de jardin et ensuite assis sur les restes des vieux remparts, là même où plusieurs années auparavant j'avais eu le plaisir de faire connaissance avec la jeune, aimable et distinguée nièce de M. de Montferrand et avec son mari, l'un des héros de la dernière guerre, le brave lieutenant-colonel Couder de Fonlongue, qui devait tomber peu de temps après avec gloire à Coulmiers, enseveli dans son triomphe et voyant à ses derniers moments fuir devant les bataillons périgourdins les Allemands épouvantés; emportant avec lui dans la tombe l'estime de tous et la joie d'une victoire, trop stérile, hélas! Nous parlions de ces deux époux si heureux alors et que la mort devait si vite séparer, et nous rappelions avec une amertume douloureuse les jours d'épreuves de notre bien-aimée patrie, lorsque M. Lodoïs de Montferrand apparut.

Nous échangeames une cordiale poignée de main; il m'adressa d'aimables reproches pour n'être pas venu lui demander à déjeûner et je lui racontai mon excursion qui m'avait fait oublier les heures, ce que je déplorais, tout en en ayant tiré profit pour mon instruction; il me déclara que c'était impardonnable, à moins que Dieu ne me fit miséricorde, ce que nous allions réclamer de son indulgence en visitant la chapelle, petit monument bien digne d'être examiné pour lui-même, et qui, au point de vue religieux, renferme un véritable trésor. J'eus hâte de saisir cette occasion de la revoir. Par son caractère architectonique, dit M. l'abbé Goyhenèche, elle semble remonter au xivo siècle. L'intérieur est austère et grave. Elle semblerait avoir reçu parfois une autre destination e pendant l'existence de la première forteresse, servi un certain temps de

logement, sans doute après quelques assauts. C'est du moins ce que porte à supposer une immense cheminée qui tient à l'ouest presque toute la largeur du mur, à l'angle duquel on voit les statues en pierre des deux derniers époux de Pontbriant qui aient possédé le château. On y remarque, incrustées dans les parois, douze autres statues en pierre, lesquelles, de grandeur naturelle, représentent les personnages formant le collège apostolique. Chacun de ces principaux disciples du Sauveur se distingue par son caractéristique, consacré par la tradition dans l'iconographie religieuse. On vénère dans cette chapelle une des épines de la couronne dont le front du Christ fut chargé par dérision lors de sa Passion douloureuse. Elle provient d'un reliquaire que portait au cou le fameux général Talbot, lorsqu'il tomba mortellement atteint à la bataille dite de Castillon. Elle repose dans une montrance en argent, fabriquée par les soins de M. de Montferrand, à Paris, et contenue dans une petite châsse en bois, habilement sculptée par un artiste de Périgueux il y a quelques années. Son authenticité, déclarée par un bref de l'évêque de Périgueux en date de 1526, est confirmée par le sceau épiscopal apposé sur la montrance par Mgr George, d'heureuse mémoire. Avant la Révolution de 1789, la paroisse d'Issac célébrait chaque année une fête religieuse en l'honneur de cette précieuse relique. Le dimanche des Rameaux, on se rendait processionnellement à Montréal pour y prendre la châsse, et la sainte épine restait exposée dans l'église paroissiale jusqu'au jour de l'Ascension. A cette date, la procession s'organisait de nouveau pour la reporter au château et la réintégrer dans la chapelle. Pendant la tourmente révolutionnaire, la relique fut, avec le mobilier de Montréal, transportée au chef-lieu du district, qui était alors Mussidan. Heureusement soustraite à la confiscation par un vaillant chrétien, elle a été remise à M. de Montferrand quand revinrent des jours meilleurs.

En traversant une cour gazonnée, nous sommes allés à l'ha-

bitation restaurée nouvellement et que ses anciens propriétaires ont pu racheter, de même que la terre, après avoir vu le tout vendu nationalement en 1793. Une légère collation fut promptement servie dans la salle à manger par les soins de M. Lodoïs et j'ai eu le plaisir, avant de m'éloigner, de serrer la main à un vieux serviteur fidèle, dévoué, capable, vrai modèle en son genre, dont je suis charmé de pouvoir inscrire ici le nom: Antoine Chalard, dit Septième, qui, depuis quarante ans, est l'homme de confiance de M. Montferrand et l'exécuteur des vues bien comprises de celui-ci, agriculteur habile en même temps qu'esprit loyal et chevaleresque. On doit à ce châtelain respecté, qui compte 72 ans aujourd'hui, la création d'un magnifique vignoble et d'un admirable verger de deux hectares de superficie, qui lui a valu, de la part de la Société départementale d'horticulture, une haute récompense. Il a, le premier, obtenu dans les grands concours d'animaux gras institués par notre Compagnie, le prix principal pour un bœuf limousin irreprochable. Il a des cultures étendues, de très beaux fourrages et des tabacs bien venants. Intègre, actif, intelligent, digne de ses aïcux, aimé de tous, il méritait d'avoir un auxiliaire tel que Septième; Septième, de son côté, méritait d'avoir un tel maître. Le proverbe a raison ici : Tel maître, tel serviteur.

Descendus de Montréal par le côté de l'est où l'on a dernièrement ouvert une rampe bien dessinée, large et douce,
quoique rapide, nous atteignons avec facilité les rivages de
la Crempse que nous continuons à remonter. Nous passons
devant Issac, chef-lieu de la commune dont dépen la propriété de M. de Montferrand. Ce bourg, dans cette direction
le premier du Bergeracois, paraît riche et a de jolies maisons. La vieille église est comme ensevelie dans la verdure
des grands arbres. On cultive aux environs comme autour
de Mussidan. On n'y néglige point le tabac dont nous cotoyons
quelques champs. Les demeures féodales ont, d'après ce que
nous voyons, été nombreuses aux alentours. Une d'elles, que

nous rencontrons au sortir du village a eu ses poivrières rasées presque jusqu'à leur base. Ce fut sans doute la résidence ou le refuge de quelque écuyer grand batailleur. Après Issac, la vallée s'élargit, mais si l'on s'en rapporte aux apparences, la qualité du sol fléchit un peu. Quelques versants sont passablement secs. Néanmoins, le pays est toujours attrayant; on y voit encore du tabac, sans cesse des pommes de terre, du maïs grand et petit, des betteraves à la mine souffreteuse; un peu de luzerne, mais pas assez; les topinambours commencent à se montrer, les noyers continuent à nous accompagner fidèlement. De divers vallons arrivent à la Crempse des affluents qui se font honneur de lui porter le tribut de leurs eaux. L'un d'eux, parvenu devant une habitation, y est un moment retenu dans un large canal creusé tout exprès pour lui. Sensible à cette marque de distinction flatteuse, il témoigne de sa gratitude en servant à l'arrosement du jardin et fournissant du poisson au propriétaire, après quoi, sa dette de cœur étant payée, il continue sa course pour l'accomplissement de ses destins. A quelque distance de là, près de grands bâtiments ruraux en construction, de nombreux ouvriers sont occupés dans un vaste chantier à rapporter des terres tout proche de la route, sur une grande longueur et largeur pour l'établissement d'un pré. Pareil spectacle se renouvelle à quelques centaines de mètres plus loin, aux abords d'une maison située sur la pente d'une colline et autour de laquelle, jusqu'à la vallée théâtre des travaux dont je viens de parler, s'étend à droite, en avant et à gauche, une véritable forêt de magnifiques topinambours. On la nomme Campagnac et elle appartient à l'un de MM. du Pavillon. Ici, nous prenons sur la gauche, en délaissant la route que nous avons suivie depuis Mussidan et qui continue à remonter la Crempse en allant vers l'est. Nous nous engageons dans un autre vallon qu'arrose un cours d'eau tributaire de celui que nous abandonnons et dont les rives sont bordées de prairies où l'on récolté en ce moment des régains, abbhdants en herbes et en joncs. Cette petite tranchée est longée des deux cotés par des hauteurs tantôt rudes et sauvages, tantôt bien cultivées. Là aussi, tabacs, vignes, luzernes, racines et beaucoup de noyers tant sur les pentes que dans le bas-fond. Un château que l'on construit se dresse sur un piton sévère. On nous apprend que c'est Le Poujol à M. le comté Charles de Larmandie. Cinq minutes après, nous sommes à Villamblard.

C'est un fort joli chef-lieu de canton, fort pittoresque et bien construit. Il se présente à merveille dans sa gorge verdoyante. En y pénétrant on frôle presque, sur sa gauche, un vieux château, le célèbre Barrière, dont le donjon énorme, robuste et fier, malgré les ouvertures inopportunes qu'on y a faites, tranche majestueusement dans la vallée. Un de ses côtés, qui donne sur la rue, a été affligé d'améliorations déplorables qu'on y a multipliées pour la commodité de ses habitants. La façade tournée vers la cour offre de beaux spécimens de l'art architectural décoratif à l'époque où il fut bâti, mais est aussi sensiblement détériorée. Le reste est en ruines. Deux lignes de constructions, à partir de cette citadelle, renferment entre elles une vaste et longue place qui sert de marché. Pour l'ouyrir du côté du sud il a fallu couper la halle qui maintenant offre deux tronçons, l'un à l'est, l'autre à l'ouest. Encore si ces deux morceaux étaient bons! mais ils sont à la fois petits et laids. Fort heureusement on me les voit guère et la perspective est, sans trop de désavantage, fermée, à l'autre extrémité du foirail, par un édifice très élégant, renfermant l'hôtel-de-ville, le prétoire de la justice de paix, et une école communale. L'église paroissiale, sîtuée tout pres, ancien temple protestant, froide et mue comme ces oratoires, se tient humblement en arrière. Elle est basse, sans style, sans vitraux, sans voûte, avec deux chapelles des plus simples et une grande pauvreté. Qu'on lui fasse donc l'aumone! En attendant c'est une houte pour un endroit important comme Villamblard de la laisser ainsi dénuée de tout. Au-dessous de la place s'étend une longue rue très propre où se trouve le logement de la gendarmerie avec une apparence bien plus satisfaisante que celui de Mussidan. On bâtit beaucoup et bien dans le bourg. On y élève dans ce moment une belle tannerie qui sera pourvue très suffisamment d'eau par une fontaine abondante.

Je viens de faire connaître l'effet que la vue de Villamblard a produit sur moi. Voici comment s'exprime un des plus notables habitants de cette commune, M. le comte Charles de Larmandie, au sujet de cette localité gracieuse et du territoire qu'elle commande. Je puise ces renseignements dans un exposé qu'il a bien voulu me communiquer en manuscrit et qui sera, je l'espère, intégralement publié dans une revue scientifique où l'on s'empressera de le recevoir à titre de rare bonne fortune:

L'origine de Villamblard, comme l'indique son nom latin, Villa Amblardi, remonte à l'occupation gallo-romaine. Les nombreux débris en petit appareil de cette époque, employés plus tard dans les fortifications du château, ainsi que les claveaux romains disséminés dans ses murailles, ne laissent aucun doute à cet égard. A cette époque, les maîtres du monde, si difficiles dans le choix de leurs Mansiones ne pouvaient négliger un site répondant si merveilleusement à leurs goûts. Placée au confluent de quatre vallées, pourvue d'abondants cours d'eau, sur une légère éminence d'où jaillissent de nombreuses sources d'eaux vives arrosant d'immenses prairies, sous un ciel doux et tempéré, favorisant toutes les cultures, la vigne surtout, reliée à la colonie principale de Vésone par une voie romaine, la villa avait sa place marquée pour les émigrants de la métropole.

Ce fut sans doute l'un d'eux qui, après avoir donné son nom au château Barrière de Vésone, étendit sa domination sur la

Villa Amblardi et édifia sur ses ruines le château actuel. du même nom de Barrière. La terre et la famille qui prirent cette dénomination remontent à l'époque la plus reculée de la féodalité. Vers la fin du XIV° siècle, la race de ces premiers seigneurs s'éteignit. Elle comptait alors trois frères : Amalric, Archambaud et Roger, qui ne laissèrent que des filles. Les biens du premier passèrent aux d'Abzac de Ladouze, ceux du second aux Lur-Saluces, suzerains de Mussidan et Longaa, dans le lot desquels Barrière, autrement dit Villamblard, se trouva compris. Les La Roche-Foucauld, d'Estissac, succédèrent aux Lur-Saluces et les Wigrin de Taillefer, qui vinrent ensuite, conservèrent ce domaine jusqu'en 1793, époque à laquelle il fut morcelé. Leur terre, érigée en juridiction, comprenait à peu près la commune actuelle de Villamblard, c'està-dire environ 2,000 hectares, en forêt, vignes, terres et prés, divisés en six grands domaines. Elle était séparée des seigneuries voisines par un grand fossé.

L'industrie de la corroirie a cherché à utiliser les vastes bâtiments encore debout. On remarque dans les ruines du château de beaux morceaux d'architecture de la Renaissance: l'escalier à hélice en pierres de taille, la porte d'entrée ogivale, les machicoulis des tourelles surmontés de coquilles alternées haut et bas, et inscrustées; les pitons élevés des cheminées, ornés de double rang de modillons. Les doubles fossés d'enceinte, naguère encore remplis d'eau et nourrissant de magnifiques poissons, ont fait place aujourd'hui, de même que les anciens remparts, à des jardins ou routes donnant accès sur la rue du marché. M. le comte de Taillefer, dernier mort, peu de temps avant la Révolution avait concédé gracieusement des terrains pour ouvrir une large rue de vingtcinq mètres, en face de son château. Les constructions qui suivirent ont constitué le Villamblard actuel, là où l'on ne voyait auparavant que des échoppes..... Bien que ches-lieu de canton, le bourg est excentrique pour

celui-ci. Cependant tous les efforts tentés pour porter ailleurs le siège du juge de paix ont échoué devant la prépondérance que lui donnent ses marchés, où les Saintongeais accourent pour se procurer des animaux de travail et où le Midi vient s'approvisionner de porcs réputés, engraissés au mais et à la châtaigne séche. Toutefois, leur importance a grandement décliné depuis quelque temps au profit des cantons voisins de Saint-Astier et de Mussidan, munis de chemins de fer qui facilitent leurs relations commerciales.

Le canton de Villamblard est classé au cinquième rang parmi ceux du département. Cependant, il est arriéré, tant sous le rapport de l'industrie que sous celui de l'agriculture. Les forges, qui longtemps ont fait sa fortune, sont tombées, grâce au principe économique dont nous a dotés l'imprévoyance des utopistes. Par suite, le produit des 15,000 hectares de bois que renferme ce pays, est presque à présent réduit à l'état de non valeur. Il y a peu de progrès agricole parce que l'abondance des prairies naturelles a fait trop négliger l'extension des autres ressources fourragères. L'assolement biennal, céréales et récoltes sarclées, s'y maintient généralement. La plantation du tabac ne s'y développe pas autant que cela serait désirable dans un sol dont la nature la favoriserait. Les manquent aux métairies dont les enfants vont en grande quantité se louer comme ouvriers ou domestiques dans les villes impart villes importantes, ou se placent dans les ateliers des chemins de fer I. de fer. La grande propriété conserve encore le haut rang dans les 17 communes qui composent le canton. On compte sur le territ. sur le territoire de ce ressort, outre les beaux et antiques manoirs de D manoirs de Barrière, Montréal, La Gaubertie, Beauregard, Roussille et C. Roussille et Clermont, un grand nombre d'anciens fiefs libres, ou repaires ou repaires nobles, entre autres la Poncie, la Rigaudie, Roger, entre autres la Poncie, la Rigaudie, ras, Beylie, Roger, Poujol, La Bertinie, Leybardie, Maziéras, Desvignes, Louis Poujol, La Bertinie, Leybardie, Maziéras, Desvignes, Lespinasse, Lascoux, la Léotardie, la Sauvetat. Huit juridiction Huit juridictions seigneuriales répondaient à autant de châteaux. L'archéologie peut puiser dans le canton de nombreux éléments d'études. Il renferme, en effet, des monuments mégalithiques; les silex taillés, les cluzeaux, s'y montrent presque à chaque pas. »

Ajoutons que Villamblard, qui possède un bureau de recette de la poste aux lettres, est aujourd'hui relié quotidiennement à Périgueux per une voiture qui le met en relations directes et promptes avec cette ville. Je m'y suis arrêté quelques instants pour faire reposer mon équipage, et j'aurais voulu pouvoir aller plus loin, mais les heures s'écoulaient et dans leur fuite rapide marquaient l'instant où je devais revenir sur mes pas, sans avoir, comme je l'aurais désiré, poussé jusqu'aux communes de Jaures et de Bourrou, qui, bien que situées, la première, dans le canton de Saint-Astier, la seconde dans celui de Vergt, sont néanmoins très près de là. Pourtant si je n'ai pu les parcourir, j'ai reçu sur elles d'abondants et fidèles détails permettant de se faire une idée très approximativement exacte de leur physionomie.

Bourrou, dans la juridiction de Vergt, n'avait que bien peu d'importance au commencement de ce siècle. C'était une simple annexe, desservie par le chapelain de Grignols-Talleyrand. Sa population ne dépassait pas 300 âmes, réparties sur 500 hectares, dont les deux tiers étaient occupés par des bois taillis. Le sol, siliceux, est assez ingrat. Un seul petit ruisseau, qui gagne le Vern à peu de distance de sa source, arrosait quelques hectares de prés. La commune entière dépendait du château de la Sudrie, possédé par la famille de Cosson depuis le xvie siècle, et lui payait uns rente en nature, d'environ trois mille livres de valeur. M. de Cosson, heau-père de M. le comte Ch. de Larmandie, voulut donner à l'agriculture un véritable essor dans ce petit coin du Périgord; il y introduisit en grand la culture des fourrages, y dépensa beaucoup et fit de sa terre comme

une véritable ferme modèle. Cette prospérité, chèrement achetée, n'a eu qu'un temps. Après la mort du vénérable initiateur, les capitaux ne soutenant plus l'entreprise, le progrès acquis a presque disparu; de plus la destruction des forges, suite de l'imprudent et anti-national soi disant Libre-Echange, a ruiné la seule industrie du pays, qui était celle de la fabrication du charbon de bois. Bourrou, cependant, a maintenant une certaine importance acquise, qui le met en relief, et lui vaudra de reprendre courage et force sur le chemin des améliorations. On y voit une belle église, avec clocher surmonté d'une flèche, et due à la générosité de Mlle Courtois, récemment décédée, laissant pour héritière sa cousine, madame de Lafargue, dont le père, ancien conservateur des hypothèques, a construit une splendide habitation, connue sous le nom de château de Monciaux.

Mais ce qui relève surtout la commune, ce sont les fondations philanthropiquement chrétiennes, de la généreuse famille de Cosson. Leur histoire vaut la peine d'être rapportée, ne serait-ce que pour faire honneur aux nobles bienfaiteurs auxquels on les doit.

En reprenant possession du bien de leurs aïeux, au sortir des orages de la grande Révolution, M. Jean-Julien de Cosson et sa femme, Elisabeth-Louise de Leybardie, touchés de la misère qu'ils virent autour d'eux, résolurent de créer une maison hospitalière La fortune ne leur souriant pas encore, ils ne purent donner suite à cette idée qu'en 1833. Mme de Cosson n'était plus alors, mais son mari n'en devirt que plus ferme et plus résolu à poursuivre l'exécution d'un projet qui avait été cher à celle qu'il avait perdue. Tout d'abord, il acquit, au prix de 3,000 francs, un vaste enclos attenant à l'église, et y fit élever un édifice, avec res dépendances, pour trois religieuses. Mais les ressources étant insuffisantes, en présence des charges, les divers ordres auxquels on s'adressa ne purent fournir de sujets, et le bâtiment servit provisoire-

ment de presbytère. Il en fut ainsi jusqu'au décès du fils du fondateur, M. Léonce de Cosson, qui mourut à l'âge de vingtsix ans, dernier représentant mâle de sa noble race, et qui ne voulut pas laisser l'entreprise paternelle inachevée. Par suite de ses dispositions, une rente de 2,000 francs au capital de 60,000 francs, permit de s'adresser aux sœurs de St-Vincentde-Paul, qui consentirent à placer à Bourrou trois des leurs, pour distribuer à domicile des secours aux pauvres et recevoir à demeure six vieillards, pris dans les communes de Bourrou, Grun et Villamblard. En outre, elles devaient donner l'instruction gratuite aux petites filles. Toutes les formalités administratives et autres ayant été remplies, Mgr George, d'apostolique souvenir, évêque de Périgueux, voulut bien, en une mémorable journée, installer lui-même ces saintes filles, dont l'une est aujourd'hui supérieure de la Miséricorde de Sarlat, la seconde supérieure du couvent de sa congrégation, dans la ville d'Arras, et la troisième est morte dernièrement en Chine, victime de sa charité.

Depuis, l'établissement n'a cessé de prospérer. M. de Cosson, son fondateur, lui a légué, par testament olographe, 20,000 fr., ce qui, joint aux dons de sa fille, Mlle Edmonde de Cosson, a permis d'agrandir considérablement les classes, dortoirs, salles de vieillards et dépendances de toutes sortes. Aujourd'hui, l'hospice-école de Bourrou, que dirigent cinq religieuses dévouées, est en pleine expansion, au grand bénéfice des trois communes en faveur desquelles il a été institué.

La population de la commune s'est accrue de 40 personnes, c'est-à-dire de plus de 130,0 depuis 1800. Bourrou, maintenant, est régulièrement desservi par un succursaliste, compte nouf kilomètres de superficie, et tout annonce que le progrès agricole, sagement conduit, ne tardera pas à y reprendre pied solidement.

Jaures, non loin de Villamblard et de Bourrou, dans le canton de Saint-Astier, a quarante-huit habitants, en moyenne, par

kilomètre carré, dont cette commune ne compte pas tout à fait huit. Il est arrosé par deux ruisseaux : l'un, qui porte son nom, y prend sa source et le limite sur la plus grande partie de son cours, en y mettant en mouvement trois moulins; l'autre, plus petit, affluent du premier, fils aussi des mêmes collines, alimente un quatrième moulin. Il se confectionne à Jaures une foule de paniers, qui ont de la réputation à trois lieues à la ronde. Son nom, comme celui de Villamblard, est d'origine romaine. Il dérive de Jovis Ara, l'autel de Jupiter, lequel était accompagné de thermes, ce qui donnait lieu à des ablutions religieuses dans les eaux de la fontaine. Ces cérémonies, christianisées depuis, sont l'origine d'un pélerinage qui subsiste encore. La magnifique source s'échappe des flancs des rochers auprès desquels était bâti le vieux château, dont les douves étaient remplies de son onde vive. Quatre tourelles, avec machicoulis, servaient à cet édifice plutôt d'ornement que de défense. Ce curieux spécimen des constructions au xve siècle passa des Ladouze aux Chauveron, des Chauveron aux Bertin. Le divorce du fils du ministre de ce nom sauva le bâtiment de la ruine, mais n'empêcha pas le morcellement du domaine, qui a été dépécé et divisé, au hasard, en cent lambeaux, de manière à ce que présque tous les propriétaires de la commune en possédent plus ou moins. Quant au château, à son parc et à la fontaine, considérée comme miraculeuse, ce bloc a été acheté récemment par un célèbre militaire russe, le général Obrutcheff, aide de camp de l'empereur Alexandre II et chef d'étatmajor de l'armée moscovite, qui s'est emparée de Plewna, fait d'armes qui a porté le coup mortel à la Turquie. L'opulent Moscovite sème à Jaures, comme du grain, les roubles, qui font naître la richesse autour de l'édifice qu'il reconstruit à grands frais, en lui faisant perdre, il est vrai, presque toute son apparence féodale, remplacée par un éclat somptueux. Si le caractère architectural souffre de cette manière de procéder, les ouvriers y trouvent largement leur compte, et d'autre part, la société de la contrée est heureuse de posséder maintenant de plus au milieu d'elle un homme aux manières charmantes et distinguées, au ton exquis et à l'urbanité parfaite. Le bourg de Jaures est des moins considérables; il se compose uniquement de l'église, autrefois chapelle du domaine seigneurial, du château et d'une maison ancien tournebride. Il tire toute son importance du pélerinage à la fontaine, resté célèbre.

En quittant Villamblard, j'aurais vivement désiré pouvoir monter à Poujol, mais ma montre, consultée, me l'a défendu. Peu s'en est fallu pourtant que je ne lui désohéisse, à la vue de certaines constructions rurales toutes neuves que j'apercevais et en songeant à l'accueil hospitalier qui m'aurait été certainement fait par l'aimable et indulgente famille de Larmandie. Cependant, j'ai tenu bon et le devoir a parlé plus haut que le plaisir. Pour ma récompense, ou plutôt comme indemnité, sinon au voyageur, du moins à l'agronome, Dieu m'a permis de retrouver la description d'une grange, avec hangar et fosses à purin, construite par l'honorable châtelain, agriculteur expert, et qui, si elle a soulevé quelques critiques de détail de la part du rapporteur de notre jury de visite, n'en constitue pas moins, comparativement à la masse de celles que l'on voit habituellement en Périgord, une grande amélioration.

A la suite du même exposé, j'ai lu avec le plus grand plaisir l'appréciation des logements neufs occupés par deux colons, lesquels logements sont spacieux, sains, complets, et, dit l'interprète de la commission, indiquent de la part du maître une vive sollicitude pour les familles attachées à son exploitation, ce qui a valu sur le vote de notre association, et à très bon droit, une médaille d'argent à M. de Larmandie.

A ma rentrée dans la vallée de la Crempse, je me suis un instant arrêté pour considérer les travaux de bâtiments ruraux que j'avais aperçus, en passant, deux heures aupara-

vant, et que fait exécuter, à quelques mètres de la route, M. X. du Pavillon, que j'ai eu le plaisir d'y rencontrer. Il a bien voulu me servir de guide, me tout montrer et tout expliquer. L'entreprise la plus importante est l'édification d'une grange, où les charrettes aborderont le grenier à foin, dans lequel elles viendront déposer leurs chargements, au moyen d'une large rampe, leur en rendant l'accès facile et sûr. Au-dessous, le rez-de-chaussée doit recevoir vingt-huit bœufs, quatorze sur chaque côté. Entre les deux rangs de crèches, règne un large passage, où les aliments du bétail lui seront présentés déposés à terre, ce qui a nécessité l'exhaussement du couloir, afin de le mettre au niveau des crèches. Cette disposition, si elle offre des avantages, me paraît néanmoins avoir des inconvénients plus sérieux, notamment en faisant perdre de la place, le corridor ne pouvant, vu sa hauteur au-dessus du sol extérieur, être utilisé pour recevoir les voitures amenant le fourrage vert et autres provendes, et ne permettant pas d'offrir de boissons, ou soupes, chaudes an bétail, dans des comportes, à moins d'établir du côté des animaux un marchepied, qui leur permette de se hausser en avant, ce qui est une faute, entraînant souvent leur déformation; enfin, elle nécessite un balayage continuel, pour empêcher les rations d'être salies par la poussière ou la boue. Quoi qu'il en soit de la valeur de ces observations, l'aspect intérieur est fort satisfaisant et la distribution des lignes est très bien entendue. Tout au bout, l'on a ménagé un logement pour le surveillant et un local pour y placer une machine à battre, un couperacines et d'autres engins perfectionnés, le tout mu par la chute qui faisait autrefois marcher la forge de La Rigaudie, maintenant arrêtée, tuée net, par les traités de commercel Auprès de la grange, sont des toits à porcs et à moutons, où de nombreux animaux de ces deux espèces seront abrités. De longues cours couvertes, ou hangars, les longent en avant d'un bout à l'autre. C'est M. Aloys du Pavillon, frère de M. Xavier,

qui possède Campagnac, et qui fait établir les prairies dont j'ai parlé plus haut. Elles s'étendront sur huit hectares. Ces deux messieurs sont d'infatigables travailleurs, non moins que leur aîné, M. Paul, qui réside un peu plus loin, au château paternel de la Gaubertie. Tous deux me firent d'aimables instances pour me garder toute la soirée; mais j'étais attendu pour une séance importante, et je dus prendre, à mon grand regret, congé d'eux, pour rentrer au plus vite.

Les propriétés de La Rigaudie et de Campagnac appar-. tiennent à la commune de Saint-Hilaire-d'Estissac, qui compte 321 habitants sur 600 hectares, soit 53 3/6 par kilomètre carré. Son sol, très accidenté, est de nature variable: tantôt calcaire blanc à castine, tantôt argilo-siliceux, tantôt sableux, tantôt fort. On y récolte du froment, du maïs, du vin, mais en petite quantité. l'agriculture y avant fait peu de progrès, les labours manquant de profondeur, et l'habitude y régnant toujours de confier le froment à des parcelles épuisées par le maïs, qui vient à peine d'en être enlevé, lorsqu'on les ensemence en blé. Le terrain a beau être en général de bonne nature à Saint-Hilaire, il est impossible, là comme ailleurs, d'en retirer, avec de pareilles conditions de culture, ce que l'on en obtiendrait avec des procédés meilleurs. Le chef-lieu, blotti dans un petit vallon assez élevé au-dessus du cours de la Crempse, à la rive droite de laquelle cette coupure aboutit, est lui-même dominé, de trois côtés, par des pentes assez rapides. Il compte huit feux seulement, y compris l'école et le presbytère, lesquels sont de construction récente. On y voit une petite tannerie, occupant deux ou trois ouvriers. L'église, très petite, est de peu d'apparence: mais, à l'intérieur, réparée, non sans goût, par les familles de Larmandie et de La Rigaudie, elle offre un certain caractère. Elle est de style roman, avec une coupole au milieu. Trois chemins vicinaux partent du bourg et se dirigent vers Villamblard, vers Saint-Jean-d'Estissac et vers la vallée de la Crempse (1).

Malgré la rapidité avec laquelle je hâtai la fin de ma course, je n'arrivai qu'au crépuscule à Mussidan; j'eus à peine le temps de dîner et de me rendre ensuite à notre conférence qui se prolongea tant et si bien qu'il faisait presque jour quand je pus me coucher.

Le soleil pourtant ne me trouva plus entre mes draps. Avant qu'il parût, j'avais escaladé la hauteur, en suivant l'ancienne route au nord-est de la ville. Du rebord de cette pente, Mussidan bien qu'en partie voilé, semble plus groupé, le vallon qui sépare ses deux parties, sud et nord, n'apparaissant pas en cet endroit, tandis que son haut clocher s'élançant du sein de la verdure, révèle son importance. En avançant encore, on embrasse du regard une vaste et magnifique étendue de pays; la petite plaine de la Crempse, celle bien plus considérable de l'Isle, fertiles et couvertes de mai-

(1) Les travaux entrepris par MM. du Pavillon, dans leurs propriétés de Saint-Hilaire-d'Estissac, sont maintenant terminés. Les prairies nouvelles de M. Aloys ont très bien réussi. Le groupe de bâtiments de M. Xavier est achevé. Ces messieurs ont, en outre, changé sur leurs domaines les assolements. Ils y font alterner les cultures comme suit : 1 nannée : plantes sarclées, betteraves et choux ; 2 année : avoine de printemps ; 3 année : fourrages verts, trèfie semé dans l'avoine, vesces ; 4 année, froment.

A peu de distance de leurs possessions, dans la commune d'Issac, est Maziéras, résidence de la veuve de l'un de nos plus vaillants collègues, mort victime d'une cruelle épidémie, dans les circonstances les plus déplorables. Il était parti pour la Guadeloupe avec son beau-frère, M. de James. Tous deux allaient visiter des propriétés, qu'ils y possédaient du chef de leurs femmes. Quatre jours après leur arrivée, tous deux furent à la fois enlevés par la flèvre jaune!

Depuis mon passage, on a découvert sur le territoire d'Issac un gisement considérable de terre à poterie, dont les produits sont exportés pour le compte et la fabrique de la maison Vieillard, de Bordeaux.

sons, les coteaux verts, chargés de blancs villages qui se montrent dans toutes les directions, jusqu'à Monpont et audelà, vers le sud-ouest; jusqu'après St-Astier au nord. Sur ce plateau, la luzerne occupe d'assez vastes espaces. Les prèduits sont, du reste, les mêmes que plus bas, vignes, mais et froment. Mais pourquoi labourer à billons sur cette cime où les pentes sont à chaque pas? Les noyers m'entourent en nombre et sont littéralement couverts de fruits. Des convois d'animaux défilent devant moi, conduits avec soin par des métayers et des hommes d'affaires; beaucoup de fruits, grains et légumes sont transportés précieusement rangés dans des caisses bien rembourées, placées en équilibre avec attention sur des véhicules surveillés incessamment; tout cela descend, tout cela se rend au concours qui va s'ouvrir. Je ne tarde pas à suivre cet exemple et au hout de quelques instants, après avoir déjeûné rapidement, un peu de meilleure heure que la veille, je pénètre dans l'enceinte redoutable où battent tant de cœurs sous l'empire de la crainte et de l'espérance à la fois.

D'ordinaire, on recherche, pour ces sortes d'exhibitions, un endroit où l'œil puisse, d'un seul coup, embrasser l'étendue de toute l'exposition, et se rendre ainsi compte de l'ensemble sans effort; ce qui, lorsque les concurrents sont nombreux et les lots méritants, n'est pas sans exercer une heureuse influence sur le visiteur qui, n'ayant pas à chercher chaque catégorie dans un local à part, ressent, à la fois ainsi, moins de fatigue et plus de plaisir. Cette fois, le théâtre choisi pour l'exhibition a conduit à d'autres combinaisons. On avait affecté les prairies que baigne la Crempse entre les deux prolongements de Mussidan, des bords de la rivière vers l'est, à cette lutte pacifique et champêtre. Le terrain se prêtait admirablement à des décors rustiques sans beaucoup de dépenses sous ces frais ombrages. Vingt îles charmantes, r. liées entre elles par des ponts de planches offraient asile au bétail et aux ob-

jets divers sur de gracieuses pelouses et sous de vastes dômes de feuillages qui, près de l'onde murmurante et cristalline, les défendaient contre les ardeurs de journées brûlantes. Il fallait chercher un peu pour trouver les diverses séries dans les détours et les salles de verdure où elles s'étaient réfugiées, mais elles plaisaient sans luxe et l'on se transportait sans fatigue, avec plaisir même, d'un point à l'autre de ce véritable parc anglais, dont chaque clairière renfermait quelque chose d'intéressant à voir. La promenade était attrayante et l'on allait de découvertes en découvertes en écoutant le joyeux murmure du clair ruisseau, qui, de toutes parts, coulait à gros bouillons sous l'herbe, célébrant à sa manière la fête des agriculteurs. Aujourd'hui la vieille phalange macédonienne n'est d'ailleurs plus de mode; on combat en ordre dispersé; c'est la consigne du moment et, il faut l'avouer, cela séduisait avec raison, comme aussi ce que l'on voyait; aussi plus d'un, passant près de moi, s'amusait-il à fredonner assez haut pour que je l'entendisse:

> C'est bien ordonné vraiment ; Jadis c'était différent. Souvenez-vous en! Souvenez-vous en!

Hélas! oui, je m'en souviens, à ma grande confusion. Mais aussi il faut bien faire la part des choses; en commençant on n'atteint pas la perfection du premier coup, et puis l'on n'a pas tous les jours la bonne fortune de trouver une vraie, gracieuse, grande, admirable portion de campagne en ville même. Puis, réellement, je crois, en vérité, qu'on ne m'en veut pas beaucoup d'avoir été rococo, et que l'on me pardonne en faveur de ma bonne volonté, les nombreuses erreurs que j'ai commises pendant le cours de ma longue administration. J'ai cru du moins m'en apercevoir à la manière dont j'ai, dans les diverses parties de l'enceinte, été reçu presque par tous.

Les différentes sections avaient chacune sa valeur. Les bêtes à cornes étaient nombreuses et, en général, choisies très convenablement. J'ai regretté pourtant que la classe des petites races laitières ne fut pas mieux fournie. Elle a ses qualités incontestables et l'on a tort de la négliger. Le menu bétail, porcs et animaux à laine, laissait à désirer. On était surpris de ne pas le voir mieux représenté. Les produits étaient moins nombreux qu'à St-Astier, ainsi que les instruments agricoles, mais, en revanche, ces deux classes offraient de splendides lots. Il faut noter surtout les envois de M. Abel Deauriac, ceux de Mme de Gosselin et les incomparables apports du syndicat du Blâme, qui les présentait hors concours. Chacun restait stupéfait devant des choux colossaux de 22 livres l'un, des pommes de terre monstrueuses, des carottes énormes, des feuilles de tabac de plus d'un mètre de longueur adhérentes à leurs tiges, provenant de ce pays désolé naguère, aujourd'hui terre de promission. Les ruches peuplées de M. Desgravier, de La Roche-Chalais, avec leur ingénieux système, les collections d'instruments de MM. Reynier, de Périgueux, Dudreuil, de Mussidan, Rey, de Razac-sur-l'Isle, étaient fort entourées, de même que les pressoirs de M. Roudier, de Bergerac; et, à en croire l'air satisfait de MM. les jurés, les vins et eaux-de-vie, rangés en bel ordre, étaient dignes de leurs juges et des gourmets. Parmi les envois faits par des propriétaires en fait de machinerie, celui de M. Rives, de Pomarède, près Montpont-sur-l'Isle, brillaitentretous. Ce lot était complet et presentait plusieurs engins encore assez rares dans le pays, notamment un charge-foin. On allait, on venait, on admirait, on critiquait. On trouvait beaucoup plus à louer qu'à reprendre, et comme le site était agréable, l'air frais et qu'il y avait bonne mine d'hôte, on restait, on examinait vingt fois de suite et l'on se laissait surprendre par la nuit, comme je l'ai fait. On dinait vite ensuite, on revenait et tout à coup la ville apparaissait illuminée; tout le monde partait

pour voir et entendre la retraite aux flambeaux exécutée par la Société philharmonique parcourant places et rues au milieu d'une foule enthousiasmée qu'éclairait de ses reflets d'or et dé pourpre le haut clocher de l'église paroissiale St-Georges, tout resplendissant de feux de Bengale. On a donc attendu le lendemain sans trop de peine; on soupirait pourtant après sa venue. On l'a joyeusement acclamée, saluée par les sonores fanfares des clairons, faisant au loin retentir les bruyants appels de la Diane, d'échos en échos.

Un instant après, l'espèce chevaline a fait son apparition dans la prairie et a comparu devant ses juges. Ceux-ci, comme le public, lui ont fait l'accueil favorable dont elle était digne. Puis on a passé de nouveau la revue de tout le concours. Cette seconde visite n'a pu que confirmer les prémières appréciations. On achevait en ce moment de trancher un litige qui tenait depuis plus d'une heure les jurés en suspens. A qui devait être attribué le premier prix pour les bœufs gras? à M. Boysseulh, de St-Astier, ou bien à M<sup>me</sup> de Gosselin? Après une longue délibération, des examens répétés, M. Boysseulh l'a emporté. Félicitons-le; battre M. Champarnaud n'est pas chose facile, et cette fois tout le monde aété d'accord avec les juges du combat. Honneur à M. Boysseulh! On s'est retiré pour laisser les ordonnateurs poser les plaques constatant les récompenses décernées. Tandis que cette tâche s'accomplissait, les tables se dressaient de toutes parts; les hôtels recueillaient les médailles qui leur sont chères, pièces blanches et pièces jaunes en belle monnaie d'or et d'argent, pendant que dans les ménages on se livrait à de fins extras pour célébrer le grand jour, et que dans plusieurs logis hospitaliers on accueillait et hébergeait avec grâce et profusion de nombreux convives. Chez M. le docteur Piotay, des dignitaires de notre association, auxquels on avait hien voulu m'adjoindre, des députés et des personnes de distinction, recevaient le plus charmant accueil de sa charmante famille

et de lui et s'asseyaient bientôt après pour savourer un véritable festin. La mélancolie, les méchants propos étaient bannis de cette réunion, et l'on laissait couler doucement le temps. Mais celui-ci ne perd jamais ses droits. Un carillon sonore et solennel vint tout à coup nous rappeler qu'il était dimanche et que le moment du grand office était arrivé. Nous nous levâmes et fûmes en corps grossir la foule qui, convergeant des quatre points cardinaux, envahissait la vaste enceinte de l'église. Le service divin terminé, on s'est rendu, musique en tête et suivi d'un char plein d'attributs agricoles formant trophée et traîné par des bœuss magnifiques, sur le théâtre de l'exposition que l'on a visitée cette fois officiellement en lui rendant l'hommage dont elle était digne. Puis les portes se sont ouvertes toutes grandes devant la masse des curieux, qui s'est précipitée dans les diverses allées et clairières, considérant et commentant à l'aise, n'ayant plus à payer aux portes le droit minime qui avait tenu jusque-là bien des curieux à l'écart.

A quatre heures, les autorités, le bureau de la Société, les commissions, les jurés, les députés et autres personnes de distinction présentes, se sont rendues sur l'estrade où M. le préfet Catusse, arrivé tout exprès de Périgueux, peu de moments auparavant, a pris place au fauteuil de la présidence, ayant à sa droite notre chef, M. le sénateur Daussel, à sa gauche M. le secrétaire général de la préfecture et M. le sous-préfet de l'arrondissement de Ribérac. La municipalité, les chefs du comice local, MM. de Fourtou, Garrigat et Maréchal, députés de la Dordogne, plusieurs des principaux de notre Compagnie, bon nombre d'invités siégeaient tout autour, ayant devant eux un auditoire immense. M. Daussel a pris le premier la parole et l'a fait avec talent, esprit, grâce et bienveillant à-propos; de vifs applaudissements l'ont interrompu fréquemment et ont salué la fin de son discours avec mille hourrahs. M. le préfet, à son tour, a prononcé quelques paroles, puis M. Pradier, rapporteur de la commission chargée d'examiner les domaines concourant pour les prix culturaux, a donnélecture de son travail extrêmement remarquable et qui a produit une impression profonde. L'honorable président du comice de Vergt, a revendiqué hautement, au milieu de sympathiques acclamations, les droits méconnus de l'agriculture. Les marques d'approbation se sont renouvelées chaleureusement lorsque, lui protestant, a fait en très bons termes et avec beaucoup de fermeté, l'énumération des services rendus au pays par les RR. PP. trappistes d'Echourgnac et mis en lumière les mérites des divers lauréats et de leurs émules.

L'appel des vainqueurs a eu lieu ensuite.

Parmi eux l'on a remarqué MM. Jean Hivert, de Douzillac; Tronche, du Pavillon, de Leybardie, M. Chastenet, M. Faure, neveu et successeur de M. de La Rivière, à Chantérac, commune de St-Médard; Planteau, au Bost; Petit, médecin vétérinaire à Mussidan; Rives, à Pomarède, près Montpontsur-l'Isle; Boutereau, à Mussidan; de Beauregard, à St-Médard; les héritiers de Gamanson à St-Laurent des-Hommes; Démoulin, à St-Front-de-Mussidan; Piston d'Eaubonne, au château de Fournil; Boysseulh, à St-Astier; M<sup>mo</sup> de Gosselin, à Annesse et Beaulieu, qui ont obtenu les principaux prix pour l'espèce bovine; MM. Abel Deauriac, à St-Astier; Faure, déjà cité; le docteur de Labrousse à Mussidan; J. Vergnaud, à Segonzac, de Ribérac; de Gamanson, précité; Mme veuve Brunet, au Maine de Mussidan; Piston d'Eaubonne, nommé déjà, qui l'ont emporté pour l'espèce ovine; Ivan de Valbrune, à St-Astier; Aubignac, à Mussidan; lard, fils, à St-Médard; Reymondie, de la même commune; Fayout, à Champcevinel, près Périgueux; L. de Beauregard, Précité; Clament, à St-Géry, canton de La Force; le comte de Charté de Chantérac, aux Grillaux, principaux lauréats pour les porcs; MM. de Valbrune, de Chantérac, Vergnaud, déjà nommé. nommé; de Gamanson, idem; Beauvais à Mauriac, près Douzillac; Reynal, à Coulounieix, près Périgueux; Delord, colon, de M<sup>mo</sup> de Roumejoux, à St-Astier, dont les oiseaux de basse-cour ont obtenu le plus de succès; MM. de Beauregard, d'Escatha, à St-Aquilin-de-Neuvic, qui ont tenu la tête pour l'espèce chevaline. Mais on a constaté avec regret que, pour la division des animaux, le jury n'avait pas cru devoir accorder de prix d'honneur.

Il n'en a pas été de même pour la section des instruments, où M. Roudier, de Bergerac, a reçu cette haute récompense, méritée pour son pressoir. Après lui, nommons avec éloges MM.: Dudreuil, de Mussidan; Reignier, de Périgueux; Rives, à Pomarède; Ch. Broussard, à Mussidan; Pierre Rey, à Razac-sur-l'Isle; Tournier, à Mussidan; Bellanger, aux Grèzes, près Périgueux; Cipière, à Périgueux; Papin, à Excideuil; Grel, à Verteillac; Léon Dariès, directeur de la ferme-école de Lavalade; Dameron, à Excideuil; de Montéty, à la Villa-Pouyaud, près Mussidan; Desgravier, à La Roche-Chalais; Petit, à Mussidan; des Moutis, à Périgueux.

Pour les produits, je dois signaler: M. A. Deauriac, de St-Astier, victorieux chaque fois qu'il expose; Madame de Gosselin, dont le nom est aussi symbole de succès; G. Petit, mercier à Périgueux, auquel les vers à soie semblent avoir confié de préférence le soin de défendre leur cause dans les grandes occasions; M. Reynal, de Plancheix; M. Vergnaud, souvent appelé: MM. Beauvais et Chambon, proclamés premier et second pour leurs excellents minots de Mauriac et de Bénevent, et qui, peut-être, auraient pu changer de rang, suivant plusieurs personnes, tant il était difficile de les classer entre eux; Mme veuve Rossignol-Dubois, qui avait apporté de Bourgnac des fruits admirables; M. le docteur Piotay, dont les lots du même genre étaient non moins beaux; M. Macheny, pour ses truffes excellentes, dont il a si bien su développer et perfectionner la production, dans son domaine de Jaunour, commune de Boulazac, près Périgueux; les RR. PP.

Trappistes d'Echourgnac, pour leurs fromages légitimement réputés; M. de Pindray, pharmacien, à Périgueux, pour ses capsules gélatineuses au sulfure de carbone, destinées à foudroyer le phylloxéra; M. Chasteinier, à Chenaud, pour ses échantillons d'étoffes à bon marché. M. Niocell, instituteur à Sourzac, a obtenu, pour son herbier remarquable, une médaille de bronze; on a trouvé que c'était peu. L'on eût également voulu plus qu'une mention honorable pour les beaux oignons de M. Chevalier-Lareygne, de Douzillac. L'on émettait même l'avis que des modifications utiles pourraient être apportées au programme, en ce qui concerne les produits. Je partage entièrement cette opinion. Quant au prix d'honneur de la division, il n'y a eu qu'une voix pour applaudir lorsque M. Abel Deauriac a été appelé à venir le recevoir. Mais tous auraient désiré que, hors concours, les envois du Blâme recussent une récompense spéciale et éclatante, comme ils en étaient dignes. Dans cette division, auraient dû briller les expositions collectives de plusieurs comices. On les attendait, elles ne sont pas venues. Chacun l'a déploré, pour l'honneur de notre pays.

Les vins ont vu triompher: M. de Lentilhac, aîné, qui, dans sa propriété de Baillargeoux, près d'Echourgnac, recueille, grâce à des soins bien entendus et à un choix rationnel de cépages, un vrai nectar, rival du doux et glorieux Montbazillac; M. Emile Deauriac, à St-Vivien, de Vélines; M. Albert Bounet, au Petit-Bersac, près Ribérac; M. Bleynie, de Douzillac, plusieurs fois lauréat, de même que M. Deauriac; M. du Pavillon, de la Gaubertie. Pour les eauxde-vie, le principal vainqueur a été M. Paul Chaigneau, d'Echourgnac. On n'a point donné de prix d'honneur pour cette section; sans doute à cause de la difficulté du choix.

Des exposants, on est passé aux serviteurs ruraux. La première prime a été pour Mlle Marie Laballade, de St-Micheldu Double. On a vivement, en outre, salué MM. Hivert,

régisseur depuis 56 ans, à Douzillac, chez M. Rouchou; Eyraud, qui, depuis 61 ans, est au service de M. de Gamanson, à St-Martin-l'Astier; Bouthe, employé depuis 40 ans par la maison Souffron, à Mussidan; Lagrange, vénérable vieillard de 80 ans, vigneron depuis 50 ans, sur la propriété des Grillauds, près Montpont-sur-l'Isle; Malmoustier, régisseur depuis 32 ans, de MM. Baronie et Broussard, à St-Martin-l'Astier; Mlle Marie Danthou, depuis 30 ans, chez M. Chaigneau, d'Echourgnac. L'on appréciait en eux, s'unissant au labeur intelligent, à la constante probité, la longue et persévérante fidélité, vertu bien rare de nos jours.

Les prix aux deux élèves de la ferme école de La Valade, sortis en tête de la promotion, ont été dévolus, le premier à M. Roux, de Cublac (Corrèze), le second à M. Froidefond, de Creyssensac (Dordogne). Tout à coup, une imposante acclamation retentit, des bravos répétés se croisent de toutes parts. M. le baron d'Arlot de St-Saud vient d'apparaître sur l'estrade où M. le président lui remet une médaille d'or que, la veille, la commission chargée d'apprécier les publications officielles, lui a votée, comme récompense hors classe, pour le Bulletin agricole de la Double, qu'il dirige depuis longues années avec un zèle et un talent qui ne faiblissent jamais, et pour le dévouement admirable avec lequel il vulgarise le progrès agricole dans cette contrée. A la vue de ce vieillard, que le travail et l'ardeur pour le bien public usent sans pouvoir l'arrêter, c'est un applaudissement général et les Doubleaux, heureux et fiers du triomphe de leur défenseur, poussent des Vivat! énergiques, auxquels l'assemblée s'associe tout entière. Autres salves, pour MM. Gaillard, professeur d'agriculture et Duverneuil, professeur à l'école normale, qui reçoivent aussi, comme récompense de leurs Notions d'agriculture, une médaille d'or. M. Rougier, instituteur au Bugue, obtient, pour son ouvrage, dont l'impression n'est pas achevée, une médaille d'argent. On eût été heureux de lui

voir décerner une rémunération encore plus élevée, qu'il eût reçue, peut-être, si son écrit n'avait pas encore été sous presse en partie (1). Viennent ensuite quelques prix aux instituteurs qui ont contribué le plus à répandre l'instruction culturale parmi les enfants confiés à leurs soins.

Voici le moment où l'on va faire l'appel de ceux qui ont mérité les prix culturaux. L'attention redouble, et ce n'est pas sans motif; car bien que le nombre des concurrents n'ait pas été considérable, du moins autant qu'on l'espérait, et soit resté fort en dessous de ce qu'il fut en 1870, lors du concours départemental à Echourgnac, la lutte a été bien plus sérieuse, par le nombre des rivaux, qu'elle ne le fut l'année dernière, où Bergerac s'abandonna lui-même d'une manière si complète et absolument inattendue, représenté néanmoins dignement par trois eu quatre athlètes qui ne se découragèrent pas dans cet effacement subit et inqualifiable. Un profond silence se fait donc, et l'on attend avec anxiété la proclamation des vainqueurs. Mais, ô déception, il n'y a pas de premier prix! L'assistance s'étonne, et un mouvement de surprise court à bon droit dans les rangs. Ce mouvement était inévitable. Certes, M. Rives, l'habile agriculteur de Pomarède, qui a créé des domaines florissants, couvert de prairies fécondes son immense propriété, formé soigneusement un vignoble étendu, qui possède un outillage perfectionné des plus complets et qu'il utilise avec habileté constamment; qui voit sous sa sage et ferme direction croître sans cesse ses revenus nets, méritait mieux que la seconde palme. La troisième est bien loin d'être digne du propriétaire des Grillauds, M. le comte de Chantérac. Il n'est personne qui n'en convienne et ne le proclame hautement. D'où vient donc la décision prise? La responsabilité n'en saurait

<sup>(1)</sup> M. Rougier, en 1880, a reçu de la Société des Agriculteurs de France, une médaille d'or, pour cet ouvrage agricole terminé.

incomber à notre association. Elle doit remonter plus haut. L'usage est que le prix accordé par le gouvernement doit être la récompense du principal lauréat. Il avait consisté jusqu'à présent en une médaille d'or. On croyait qu'il en serait de même cette fois. Mais, quelques mois avant le concours, par un de ces soubresauts fréquents en France, le cabinet avait été renversé; le ministère de l'agriculture était tombé tout à coup entre les mains d'un orfèvre l M. Tirard, le nouveau titulaire de cette fonction, faisait son stage, et, mal renseigné sans doute à Paris par ceux qui auraient dû l'éclairer, avait probablement pris la Société départementale de la Dordogne pour un simple comice, et ne lui avait octroyé, pour culturales, qu'une médaille d'argent! Celle-ci ne pouvait suffire en cas semblable. D'un autre côté, le bureau, comprenant la situation et l'erreur commise, après en avoir délibéré sérieusement, à plusieurs reprises, s'était décidé à supprimer cette fois. vu la circonstance, la première récompense officielle et à donner l'objet d'art de MM. les sénateurs et députés à celui qui, sans cette erreur, aurait été classé le premier, et à n'attribuer que la trosième place à celui qui méritait réellement la seconde. Ainsi, MM Rives et de Chantérac peuvent à bon droit se considérer comme ayant atteint un plus haut rang que celui que leur assigne artificiellement, si l'on peut se servir de ce mot, la liste officielle de nos prix culturaux en 1879. L'opinion publique, d'accord avec celle de la commission et de la Société, leur décerne les couronnes auxquelles ils ont droit et qu'ils peuvent légitimement s'attri-

<sup>(1)</sup> M. le ministre Tirard, mieux renseigné, a réparé sa faute involontaire en envoyant, plus tard, une médaille d'or pour le premier vainqueur du tournoi; mais comme on ne pouvait, pour diverses causes, revenir sur le fait accompli, cette médaille a, d'accord avec le gouvernement, été réservée pour servir de prix principal lors d'un autre concours.

buer (1). M.Brunet, à Chargnac, commune de Tocane-St-Apre, a reçu des éloges et le second prix, pour domaines au-dessous de 50 hectares. C'est avec plaisir qu'on l'entend proclamer, il en est de même de Valade, intrépide colon de M. le baron d'Arlot, au Repaire, commune de Cumond. Notre honorable vice-président, M. le marquis de Fayolle, qui pouvait prétendre à beaucoup plus, s'est contenté de se mettre sur les rangs pour son vignoble et des prairies. Deux premiers prix de spécialités sont venus se joindre au riche écrin qu'il possède déjà dans son cabinet, en médailles agricoles de toutes sortes. Les instruments perfectionnés, dont M. de Montéty tient ample collection, valent à celui-ci honneur et rappel. Tonnerre nouveau d'applaudissements à l'adresse des PP. Trappistes, récompensés hors classe, par arrêt de la commission, approuvé par tous, pour leurs magnifiques et utiles travaux. Acclamations encore lorsque MM. Barrichon et Delingeas, régisseurs de MM. Rives et de Chantérac, les grands lauréats de tout à l'heure, voient à leur tour publiquement rémunérer leur zèle et leur réussite, fruit de labeurs intelligents. Je ne m'étends pas davantage sur chacun de ces rivaux dignes d'estime et de lauriers. C'est que je compte, en effet, visiter leurs exploitations, du moins la plupart, et rendre compte, tour à tour, de ce que j'y aurai vu d'utile et de bon. Après les deux vaillants auxiliaires des possesseurs du sol que je viens de nommer, on médaille MM. le maire de Mussidan, l'architecte qui a dressé le plan de l'installation, l'entrepreueur qui a exécuté les bâtiments provisoires, le directeur de la fanfare, pour le concours qu'ils nous ont prêtés. Et... rien pour le métayage, rien pour les colons dans un arrondissement ment comme celui de Ribérac, où il y a tant de ces habiles ouvriers méritants au premier chef! La Societé, par délibération délibération que je regrette, a supprimé les primes qui, depuis 1964 depuis 1864, leur étaient réservées, grâce à l'initiative fé-conde de M. D. conde de M. Pichon, que nous avons perdu malheureuse

ment, et je ne puis m'empêcher de dire ici que notre corporation s'est trompée cette fois; de réclamer instamment, avec l'honorable M. Bessine, rapporteur de la commission chargée de classer les serviteurs ruraux, pour qu'elle revienne sur cette décision, dont les effets peuvent être fâcheux. J'ai l'espoir qu'elle le fera tôt ou tard.

Sonnez, clairons ! la distribution des prix est terminée. Le cortége officiel se retire, la foule se répand de nouveau sur le théâtre de l'exposition pour acclamer ce que l'on doit à l'initiative de notre secrétaire général, M. E. de Lentilbac, bien secondé par la municipalité, le directeur des travaux et l'entrepreneur. Les illuminations, les fêtes du soir se préparent. Soudain, un violent roulement de tonnerre se fait entendre, l'éclair brille, le firmament entier n'est plus qu'une vaste nappe de nuages noirs sur laquelle la foudre dessine mille traits de feu. Tout fuit. Les cataractes du ciel s'ouvrent : plus de lampions, plus de feu d'artifice, plus de courses à la lueur des torches sur la rivière. Le brillant programme des réjouissances de nuit est à vau-l'eau. Les convives se hâtent de terminer le banquet par souscription, mal défendus par la tente de toile que le vent secoue rudement pendant les toasts obligés, et dont, de ma fenêtre, je constate les oscillations menacantes.

Les rues sont envahies par de vrais torrents que grossissent à chaque minute les averses intenses et les nappes liquides tombant des toitures. Bientôt il ne reste plus personne dehors; et Mussidan s'endort bercé par la tempête.

Matinée triste et froide, terre profondément détrempée par les chutes d'eau de la nuit, brouillard épais, à peine traversé par de faibles lueurs rougeâtres, éclairant les soleils et les fusées, espoir de la soirée de la veille, et maintenant baissant tristement la tête, détrempés jusqu'au cœur, c'est-à-dire jusqu'au milieu de la poudre, par les ondées; pâles et fugitifs

rayons jetant un jour lamentable sur les bateaux dont les enseignes déteintes pendaient humiliées le long des cordages; humble lumière laissant comme à regret apercevoir la route ruisselante, tel fut le spectacle que m'offrit l'aurore du lundi; tandis qu'au fond d'un cabaret des ivrognes attablés depuis la soirée, estimant que l'orage aurait sans doute été favorable aux raisins, chantaient à tue-tête:

## C'est l'eau qui nous fait boire, Du vin! du vin!

Ce peu récréatif lever de rideau n'était pas de nature à donner grande envie de voyager. Je ne m'en acheminai pas moins résolument vers le bureau des Messageries et je demandai qu'on me retint une place dans le courrier qui allait se mettre en route pour Ribérac. — « Monsieur n'y pense pas, répondit un gros homme à la face rubiconde, assis sur une chaise devant l'entrée de la maison. Le courrier est réservé aux voyageurs venant de Bordeaux; il y a cent à parier contre un qu'il sera rempli totalement à la gare. De plus, c'est un véhicule découvert, et avec cette brume, qui peut très-bien se changer en pluie, je ne conseillerais pas à monsieur de le prendre; monsieur fera bien mieux de partir par la voiture du soir, à quatre heures. C'est une diligence bien suspendue, trèscommode et où l'on est parfaitement à l'aise ». — J'étais un peu fatigué. Je me rendis a ces raisons. D'ailleurs, je trouvais ainsile moyen, tout en prenant quelque repos, d'achever mon exploration de Mussidan et de plus il me devenait de cette manière possible de faire une ou deux visites, bien dues en conscience.

Ayant priscette détermination, je remontai vers le sud, avant de rentrer à mon logis, et commençai par un petit tour sur la promenade dite de Beaupuy, placée près de la gendarmerie, sur le versant qui regarde la Crempse, et au-dessous de la quelle est une rue dont les maisons ont l'air de la surveiller

pour mettre obstacle à ce qu'elle descende dans le vallon. La garde qu'elles montent n'empêche pas, néammoins, ses murs de soutènement de se fendre et de dégringoler sur la route avec une fréquence et une facilité qui ne font pas l'éloge de l'attention scrupuleuse de ceux auxquels est dévolu le devoir de les entretenir et conserver. C'est là que se tient le marche aux moutons, singulier emploi pour un endroit qui porte le nom d'un des plus vaillants généraux de nos temps modernes! Mais il paraît que c'est la coutume à Mussidan, de décorer d'appellations guerrières le théâtre des ventes du bétail. De l'autre côté de la ville, en effet, l'espace où s'opèrent les transactions sur les vaches est placé sous les auspices de la mémoire du général Morandi — a Ense et aratro », par le glaive et la charries c'est par la que Mussidan brille, et on le voit, il ne perd pastroccasion de mettre cette devise en relief; j'approuve a coup sur le motif qui lui dicta ces inscriptions. Seulement je me demande si dans cette circonstance elles sont bien appliquées. Que le maréchal Bugeaud ait son effigie sur une place fréquentée par les cultivateurs, c'est rationnel. Il fut, en effet, leur ami, l'homme des champs autant que l'homme de guerre, c'est lui qui a imaginé la maxime en question et a joint à ses armoiries des emblémes qui la rappellent et la traduisent, mas que Morand et Beaupuy se soient souciés beaucoup de choses agricoles, des veaux, vaches et moutons, j'en doute fort.

9

Plus bas j'ai traversé le champ du concours si briyant; si rempli de monde vingt-quatre heures auparavant. Il était à peu près désert. On y voyait de rares visiteurs attardés, regardant clouer les derniers coliset emmener les derniers animaux qui ne paraissaient pas avoir trop souffert de l'ouragan, décrocher les derniers drapeaux et commencer la démolition des baraquements. Toujours la ruine succédant à l'éclat!

Après avoir touché barre à mon hôtel, commandé mon déjeuner, profitant d'une petite éclaircie, je montai voir l'é-

glise Notre-Dame, cette pauvre déclassée, servant aujourd'hui de halle pour la vente du froment, de magasin pour d'autres denrées moins importantes, et dans laquelle on avait donné la veille une petite séance artistique, où peu de monde était venu, par suite de la tourmente brusquement déchaînée. Son triste destin est d'autant plus déplorable qu'elle doit son origine à un fait des plus caractéristiques et aurait en conséquence, ne fut-ce qu'à ce titre, même abstraction faite de sa magnifique position sur une hauteur commandant la plaine et le vallon, mérité d'être non-seulement conservée, mais encore d'être embellie. Je puise dans un opuscule publié par M. Georges Chastanet, Mussidanais, notaire à la résidence d'Agonac, à l'occasion du concours tenu dans sa ville natale, les curieux détails qui suivent sur la fondation de ce temple, aujourd'hui devenu boutique et salle de concert:

« Vers l'année 1650, Mussidan possédait comme curé un prêtre nommé Belledent. L'idée, fort naturelle du reste chez un prêtre, lui vint de faire construire une église pour les besoins du culte. A cette même époque, le duc de Caumont-La-Force était gouverneur de Mussidan; il appartenait au culte protestant, dont il était un des plus fermes soutiens. Jaloux de conserver intacts tous les droits que lui donnait son titre de gouverneur, il s'opposa au projet de l'abbé Belledent, lui déclarant que, dut-il employer la force, l'église projetée ne serait pas construite.

» Malgré cette défense, le curé ne se tint pas pour battu. Dans un sermon adressé à ses paroissiens, il convoqua non-seulement les habitants de Mussidan, mais aussi les paysans. pour se rendre au jour de samedi, à midi, et en armes, à l'endroit où il avait projeté d'édifier l'église de Notre-Dame. Obéissant à l'invitation qui leur avait été adressée, les habitants de Mussidan et ceux des campagnes voisines se rendirent au jour et à l'endroit fixés. Ce que voyant, le gouver-

neur de Mussidan envoya, suivant sa menace, ses gentilshommes et hommes d'armes pour dissiper le rassemblement.

» Une lutte terrible s'engagea entre les fidèles du curé et les hommes du gouverneur. La légende affirme qu'un Mussidanais, nommé Devaux, périt dans la lutte. Les hommes d'armes du gouverneur furent contraints de battre en retraite. La victoire resta aux paysans conduits par leur pasteur. Alors le curé Belledent invita ses fidèles à lui prêter main-forte et secours pour bâtir son église dans le délai d'un mois; grâce au concours de toute la population, l'église fut édifiée telle qu'elle est à peu près aujourd'hui.

» Pour conserver le souvenir de cette victoire, le curé Belledent fit graver sur une pierre, qu'on peut voir intacte encore au chevet de l'église, la maxime suivante:

## Mea rupes Christus est; Nullà vi superabor. >

- « Mon rocher est le Christ. Je ne serai vaincu par aucune force. »
- » Que de regrets a causé aux âmes pieuses l'abandon complet de l'église de Notre-Dame-du-Roc! »

Elle n'est pas belle, il est vrai, la pauvre infortunée. Un simple carré long; et l'on y accède par une pente bien rapide: Mais elle est réellement pour la ville un monument historique. On n'aurait pas dû la délaisser comme on l'a fait.

En la quittant, je me rendis chez M. le docteur Piotay qui me reçut, ainsi que toute sa famille, de la manière la plus aimable et voulait absolument me retenir à déjeuner, mais je m'excusai sur quelques petites courses que j'avais encore à faire, sur divers préparatifs qui devaient me prendre du temps, et après avoir été remercier quelques autres personnes qui avaient bien voulu, pendant mon séjour, avoir

des attentions délicates pour moi, je rentrai pour écrire de nombreuses lettres et achever de mettre ma valise en ordre. A l'heure dite, j'étais au bureau des Messageries. Le fameux coche ne tarda pas à y faire son apparition.

J'ai souvent eu l'occasion de décrire ce qu'en nos temps, où l'on ne connaît plus guère, en fait de voitures publiques, que les wagons de chemin de fer, pour lesquels on exige à chaque instant plus de luxe, de bon aménagement et de meilleures suspensions, on appelle diligence. Pauvres coffres où tout manque, en général, à la fois, l'élégance, la place et la moindre disposition commode pour les voyageurs. Je n'es saierai pas de dépeindre celui qui s'offrit en cette circonstance à mes yeux épouvantés. C'était bien le plus vieux, le plus usé, le plus mesquin, le moins solide de tous ceux que j'eusse rencontré. Joignez à cela qu'il était attelé de deux chevaux d'âge respectable, aux flancs creux, titubant sur leurs jambes amaigries, et dont les regards éteints, les têtes flasques et baissées annonçaient qu'ils ne franchiraient qu'avec une extrême lenteur et une difficulté des plus grandes les 25 kllomètres séparant Mussidan de Ribérac. M'avoir si chaudement recommandé pareil engin à torture, dans quel but et qu'avais je fait au traître coupable de cet abus de confiance? Un coup-d'œil me l'apprit. Sur le siége trônait, d'un air narquois, le rougeaud qui m'avait si bien renseigné le matin même! J'étais victime d'une affreuse spéculation. Ce scélérat m'avait réservé ce supplice, m'avait attiré dans ce piége pour gagner le prix du voyage jusqu'à St-Vincent où je devais m'arrêter. Mon indignation fut grande, mais inutile; il me fallut me caser comme je pus. Notez que le charriot était arrivé déjà plein et ne présentait plus d'espace disponible que sur son impériale où il n'était pas facile de se hisser, vu le manque de marches, ou de moyens d'ascension présentables, et ajoutez à cela que je suis Myope! Je dus en prendre mon parti tout de même et nous

nous mîmes en route après avoir séjourné près d'une heure sur la place, sans doute afin de nous faire bien voir.

J'espérais tout au moins, grâce à la position élevée que le sort m'avait faite, avoir l'avantage, et c'en était un véritable pour moi, de jouir à mon aise, en passant, de la vue du château de Beaufort et de longer un instant ses dépendances où je n'avais pu m'arrêter les jours précédents, et dont je conservais, de visites faites il y a plusieurs années, alors que ce domaine était en pleine voie d'amélioration, un excellent souvenir. Je savais que le progrès y persiste toujours, que les bâtiments d'habitation réparés, ont vu s'élever tout à côté d'eux d'importantes constructions rurales ; que les prairies, considérablement augmentées, sont devenues plus fécondes, grâce à des soins intelligents; que le bétail bien choisi, bien entretenu, nombreux, est l'orgueil du propriétaire et des colons, auxquels il laisse chaque année d'importants bénéfices; que l'outillage y va sans cesse se perfectionnant; que la culture y est sagement pratiquée, largement rémunératrice; que la vigne a pris sur une vaste superficie tout à la fois extension, vigueur, et y donne des produits d'élite; que les arbres fruitiers s'y montrent de toutes parts chargés de trésors et que le comice de la Double avait proclamé comme étant son premier lauréat M. Raoul Bernard, l'auteur de tant de perfectionnements louables. Aussi étais-je heureux par avance du spectacle qui allait s'offrir à moi et j'oubliais ma misère momentanée tout au haut d'une cage délabrée, observatoire bienvenu dans cette circonstance; mais ce n'était là qu'un rêve (1). En effet, au lieu de gagner la vallée de la Beauronne pour

<sup>(1)</sup> Voici textuellement ce que m'écrit sur Beaufort M. le docteur Piotay: « Je vous dirai que nous lui avons attribué, il y a quelques années, au comice de la Double, la prime d'honneur pour l'ensemble de ses exploitations culturales.

M. R. Bernard a planté de très-grandes étendues de vignes, maintenant en pleine production, avec d'excellents cépages rouges. De plus, il a fait

la remonter à partir de son embouchure, ce qui serait facile et paraîtrait naturel, on dépasse St-Front-de-Pradoux en suivant d'abord une route bordée de jolis mûriers blancs et traversant un assez bon pays, pour aller, à peu de distance, s'engager dans une contrée boisée et se mettre à gravir, sans que l'on puisse deviner ce qui a déterminé ce tracé bizarre, une longue et rude pente où le chemin serpente en s'élevant avec rapidité, formant des lacets nombreux et des courbes multipliées, au milieu de chênes et de châtaigniers s'unissant à des bouquets de pins, détachés au milieu de ces deux espèces d'arbres, y voilant de vieilles clairières et formant comme une avant-garde annonçant l'approche de bataillons serrés de leurs frères. De temps à autre, quelques champs cultivés, avec maison pour l'exploitant, trouent la forêt en l'émaillant de récoltes diverses et de vignes. Mais bientôt le fourré reprend ses droits et règne seul. Nous escaladons à pied ce piton escarpé, nos pauvres chevaux étant à peine en état de hisser à son sommet la voiture veuve de tout voyageur. Heureusement qu'il y a de l'ombre et que la chaleur n'est pas forte. Nous parcourons ainsi lentement ce poste avancé de la Double, précurseur de ce pays dont nous allons suivre longuement la lisière.

de belles plantations d'arbres fruitiers, crèé de vastes lazernières, parfaitement améliore ses bois taillis et autres, construit de très-belles étables dans lesquelles il a d'excellentes vaches limousines et limousines-garonnaises, fait élever une immense halle abritant ses foins, pailles et bruyères, installé grandement ses caves. De beaux vergers, des jardins anglais, une très-jolie cour carrée forment les approches du château. Beaufort, en un mot, est aujourd'hui la propriété la mieux tenue du canton de Mussidan. »

Avec cela, M. Raoul Bernard ne s'est pas mis sur les rangs cette année, pour disputer les prix culturaux au concours ouvert par notre Société, et nous n'avons rien vu venant de chez lui, à l'exposition qui vient de finir ! Qu'attend-il donc pour se montrer et appeler sur ses travaux achevés l'attention de notre Compagnie ? Décidément il pousse par trop loin la modestie.

Enfin, nous nous réinstallons sur le char et sommes enchantés de n'avoir plus à nous traîner sur nos jambes, celles des animaux et la vapeur étant faites, au siècle où nous sommes, pour suppléer complètement à celles de l'homme qui lui deviennent de plus en plus inutiles. Bientôt elles le seront tout à fait, grâce au progrès. Aussi, j'aime à le croire. Dieu ne peut-il manquer de supprimer dans un avenir prochain cet appareil primitif et de nous munir, à sa place, tout au moins d'un organe plus approprié aux circonstances. Peut-être jugera-t-il convenable de nous octroyer, par exemple, en compensation, une seconde cervelle bien saine. Ah! l'on en conviendra, celle-ci viendrait fort à propos. Je soumets humblement cette idée à celui qui gouverne toutes choses et je le prie de l'étudier ; il y a certainement du bon en elle; je pense donc qu'on en tiendra compte là-haut, et ce sera justice.

La descente est relativement courte, fort rapide, et nous fait aboutir à un petit vallon assez frais, pittoresque, bien peuplé. L'horizon ne tarde pas à s'élargir et nous circulons au milieu de mûriers blancs que je retrouve avec plaisir. Puissent-ils nous annoncer de nouveaux jours fortunés pour la sériciculture! Beauronne se présente bientôt majestueusement, avec un air cossu, comme disent quelques-uns de mes voisins, et son clocher carré, à double étage d'ouvertures, sans être un monument remarquable, le couronne agréablement. Son territoire, semi-doubleau, semi-calcaire, est riche en dépôts de terre excellente pour la fabrication de la poterie et dont il s'exporte une grande quantité. Presque toute est achetée pour le compte de la maison Vieillard, de Bordeaux, et sert à la confection des objets en porcelaine opaque, spécialité de cet établissement, qui leur doit sa réputation (1). « Cette

<sup>(1)</sup> M. Vieillard a acheté dans la commune de grandes étendues de terrains sur lesquels il a été créé, par ses soins, des chantiers d'exploitation.

terre, dit M.de Lentilhac, dans sa Monographie de l'arrondissement de Ribérac, est une argile ordinairement blanchâtre, parfois presque noire; cette dernière fait, à ce qu'il paraît, la poterie la plus blanche. On la trouve rarement à la surface; les meilleurs gisements sont à une assez grande profondeur, recouverts d'une couche de sable mêlée de cailloux roulés. Les droits d'extraction sont ordinairement fixés à 0 fr. 50 le mètre cube. Cette argile, si précieuse pour la fabrication des tuyaux de drainage, appelés, un jour ou l'autre, à la régénération de la Double, en la débarrassant de l'humidité qui l'énerve, se retrouve sur d'autres points, notamment sur les communes de St-Vincent, St-Jean-d'Ataux et Chantérac. » A Beauronne même, on se livre avec ce minéral à une industrie spéciale et fort ancienne, celle de la fabrication des ustensiles de ménage, travail qui, pendant une grande partie, de l'année occupe, outre le chef-lieu, plusieurs villages dont il fait la fortune, en même temps qu'il offre aux contrées boisées du voisinage un excellent débouché pour leur fagotage. « Les produits fabriqués à Beauronne, ajoute M. de Lentilhac, sont loin de chercher, comme ceux de Bordeaux, à imiter les fines œuvres du kaolin. Ils conservent encore les formes grossières des premiers âges de la céramique. Ce sont des plats, des assiettes, des cruches et jusqu'à des vases à faire la lessive, mais ayant invariablement la même forme depuis des siècles, de construction massive, aux parois épaisses, recouvertes intérieurement d'un vernis au plomb, de couleur verte ou jaunâtre.

Une fabrique importante, créée par M. Garonne, au Bois-Carré, livre au commerce des briques de forme moderne, des plâtres pour l'agriculture, de la chaux et surtout des tuyaux de drainage à des prix abordables »

Cette usine qui, depuis que ces lignes ont été publiées, a pris une extension nouvelle, quoique placée fort près de Beauronne, se trouve dans la commune de Douzillac. Pourquoi n'a-t-elle pas fait d'envois au concours départemental qui vient de finir à Mussidan? Non compris cet établissement, situé hors de ses dépendances, Beauronne compte deux autres tuileries et 12 ou 14 ateliers où l'on confectionne de la poterie commune.

L'extraction des terres pour Bordeaux occupe de 25 à 30 ouvriers; et 6 à 7 chevaux sont, en outre, sans cesse employés à transporter ces matériaux au Port-de-Rivière, près Mussidan, où on les embarque sur l'Isle, à destination. D'autres terres réfractaires, ou à creuset, sont de plus confiées au chemin de fer et se répandent au loin par cetté voie dans les différentes parties de la France. Enfin, aux portes du bourg existent une importante carderie et une manufacture de tissus employant une vingtaine de personnes.

La petite vallée, que nous parcourons en la remontant, est riche, assez gaie, toute bordée de maisons. La voiture est assiégée par une foule de personnes qui ont été danser à la frairie et qui fatiguées de sauter, (décidément il nous faut des jambes pour exécuter des valses et des rondes), veulent s'en retourner chez elles sans tarder davantage. Elles sont accompagnées de nombreux musiciens ambulants qui se retirent aussi. Plein de commisération pour tout ce monde, le conducteur accueille les solliciteurs avec une indulgence et un empressement dénotant de sa part une grande bonté de caractère dont il sera bien payé, chose dont il s'assure, précaution sage! Le soir, il boira par reconnaissance à la santé de ceux qu'il aura secourus, ce qui leur sera d'uue grande utilité. Même il n'attendra pas jusque là. Tenez, le voilà qui, sans plustarder, entre à l'auberge et s'acquitte consciencieusement de ce qu'il considère comme un devoir ; en outre, il veut bien laisser souffler ses chevaux harrassés de traîner tant de monde et qui viennent de recevoir un renfort de charge tel que nous sommes onze sur la seule impériale! Il leur faut nécessairement reprendre un peu de forces pour parvenir à suffire à de pareilles exigences; chose d'autant plus indispensable que justement nous allons entrer dans un pays accidenté. Cela va bien!

Nous traversons une espèce de promontoire sauvage, émané de la Double, et qui nous apporte, comme échantillons, maigres bois, tristes landes et bruyères; tableau peu séduisant. Aussile maltraitons-nous fort, en le coupant de temps à autre par destranchées, et finissons-nous par lui tourner le dos. Une longue allée d'acacias, à peine interrompue de temps à autre, commence à se dérouler à perte de vue. Nous passons plusieurs fois des croisements de route et revoyons la Beauronne avec satisfaction. Mes voisins, les concertants de frairies, fort mauvais musiciens d'ailleurs, et qui d'instants à autres nous écorchent les oreilles en souffiant dans leurs instruments fêlés ou bien en raclant leurs violons faux, se livrent en ce moment à des dissertations des plus extravagantes sur les formations de terrain que nous remarquons depuis trois quarts d'heure. Un bon petit vieillard, tout maigre, tout transi, coiffé d'une calotte grecque, perdu dans un vaste paletot gris descencendant jusqu'à des pantoufles vertes, finit par s'impatienter et, fermant un gros livre qu'il lisait fort attentivement, déclare gravement que les pierres répandues sur les bords des tranchées sont des ossements d'animaux roulés là par le Déluge. « Il y a surtout, dit-il, des débris de squelettes d'ânes raisonneurs et ennuyeux et quand les semblables de ces animaux viennent à passer ici, ces restes de leurs frères antédiluviens ont le don de faire braire ces représentants modernes de leur race ». A peine a-t-il achevé, qu'un clown placé derrière moi s'élance comme un éclair au-dessus de nos têtes, pirouette agréablement dans l'air en battant un entrechat et vient tomber en face du bonhomme en poussant un couac formidable. Aussitot cornets à piston, clarinettes, flûtes, tambours de basque, trombonnes, violons, de répondre en chœur à ce signal, de mugir, piauler, soupirer, gémir, gronder, pousser les accents les plus eriards, en s'unissant aux glapissements, aux miaulements, aux aboiements des voix détonnant toutes sur un diapason différent. C'est un vacarme infernal, un indescriptible charivari. Les nombreuses vaches qui paissent dans les grands prés, qui bordent autour de nous la voie, s'enfuient épouvantées. Cela dure depuis dix minutes et le tapage va toujours croissant. Tout-à-coup le conducteur se tourne; il fait un geste, un seul, et prononce sévèrement cet ordre bref : « Descendez ! » A l'instant tout s'apaise. Neptune eut moins de succès et fut moins promptement obéi lorsqu'il fit taire les vents et calma les flots, ainsi que le raconte en l'un de ses poèmes latins le nommé Virgilius-Maro, né natif des environs de Mantoue, citoyen de Rome, et qui, dans son temps, aurait, paraît-il, d'après ce que mes professeurs m'ont dit au collége, obtenu une assez belle vogue en demandant, en vers, l'aumône pour les paysans chassés de chez eux par le fisc d'alors, inventant une curieuse histoire sur les abeilles et chantant les actes du pius Enéas, lequel s'échappa de Troie, sa ville uatale, en

> Portant son père en chemise, Tenant son fils par la main ; Quittant la triste Pergame, Sans prendre garde à sa femme, Qui se perdit en chemin.

En un clin-d'œil tous nos musiciens sont à terre, au pied de la côte, sages comme des images et nous suivant de loin à pied, pendant que nous montons gravement le long de la colline et entrons dans un gros bourg, avec le calme et la légitime fierté que l'on éprouve en se voyant en règle avec l'administration qui, elle peut le vérifier, n'aura point à cons-

tater sur notre diligence un nombre de voyageurs supérieur à celui que ce véhicule modeste doit porter.

St-Vincent-de-Connezac est un centre assez important, une des cless de la Double, sur laquelle s'étend une portion de son territoire. Il s'y tient un fort marché chaque lundi; de plus, deux ou trois foires renommées y attirent tous les ans, à certaines époques, une foule considérable. On y trouve une brigade de gendarmerie et un bureau de recette de postes aux lettres; c'est, en outre, la résidence d'un percepteur. Dans son voisinage, la Beauronne s'amuse à faire tourner plusieurs roues hydrauliques, prouvant ainsi qu'elle n'est pas sans eau, ce qui en fait venir à la bouche des Doubleaux qui n'en ont pas, ou du moins n'en boivent souvent que de bien mauvaise, quand ils en ont. La voiture s'arrête, non pour relayer, avec de tels coursiers on n'en a pas besoin! mais pour faire reposer un grand moment les pauvres bêtes qui ont encore à continuer leur corvée pendant 12 grands kilomètres, après en avoir parcouru-14 dans les conditions que je viens d'exposer, et leur donner la possibilité de manger un peu d'avoine, pendant que le conducteur va largement boire en soupant au cabaret. Les voyageurs peuvent donc faire ample connaissance avec St-Vincent, du moins autant que le crépuscule du soir le permet. Pour moi, je tâche de découvrir la personne qui devait m'attendre ici pour m'amener plus loin et qui n'est pas là. Je cherche et fais chercher inutilement. Enfin, au bout de vingt minutes, on vient me dire que lasse de m'attendre elle est partie demiheure avant notre arrivée, n'ayant probablement pu supposer que je prisse ce char rapide. Que faire? Un brave homme se présente et me propose de me conduire à l'hôtel. Ce mot me donne le frisson en me rappelant combien de lambeaux de ma peau je viens de laisser entre les doigts crochus d'un hébergeur de Mussidan. D'ailleurs, je n'ai pas de temps à perdre. Je demande donc si je ne pourrai pas trouver quelqu'un pour

m'accompagner à Segonzac. Un garçon de quinze à seize ans s'offre, m'assure qu'il connaît parfaitement le pays, que ce n'est pas loin: on me donne sur sa loyauté les meilleurs renseignements. Nous tombons d'accord. Je lui confie mon sac de nuit, me charge du reste de mon petit bagage et nous voila partis? Nous longeons d'abord un ruisseau qui fait marcher plusieurs petits moulins, nous rencontrons passablement de monde et des voitures; nous marchons joyeusement et il nous semble que nous allons être arrivés. « Tout à l'heure, me dit mon guide, nous atteindrons le sommet de la côte; en bas nous rencontrerons un village, et après ce village nous n'aurons plus que peu do chemin à faire. » C'est à merveille ; mais la nuit arrive; elle devient de plus en plus noire; nous descendons un peu; voilà tout près de nous un groupe de maisons aux fenêtres desquelles on voit de la lumière. Est-ce là l'endroit désigné? Point encore! Nous avançons, nous avançons: la bruine qui tombait devient pluie et nous nous trouvons engagés sous une voûte formée par des arbres dont les têtes, se joignant audessus de nous, redoublent l'obscurité, de sorte que nous ne nous apercevons plus; et comme le sol est détrempé, en outré jonché de feuilles, nous ne nous entendons même pas marcher: La seule lueur que nous voyons près de nous est celle des vers luisants, qui ne nous éclaire guère et me fait sourire par ce que je pense que cette pauvre petite clarté bleue est, dans son genre, bien plus intense et plus vive que celle que répandent par leurs écrits certains auteurs autour desquels on fait du bruit et qui de bonne foi croient illuminer le monde. Cependant, la position n'est pas gaie. J'interpelle mon compagnon : « Où êtes-vous? » — Là, monsieur. — « Où sommes-nous? » — Dans la forêt, sur la route, je crois. — « En avons-nous pour longtemps à aller ainsi? » — Je ne le suppose pas. - « Etes-vous sûr de ne vous être pas trompé de chemin? » — Je pense que nous sommes dans la bonne direction. - a Vous pensez! c'est fort bien, mais avez-vous

été souvent de St-Vincent à Segonzac? » — Une fois. — « En plein jour ? » — Oui. — « Comment ? » — J'étais en voiture. — « Et d'où veniez-vous? » — Je revenais d'une foire. - Hum ! me dis-je, il va me falloir, je le vois, conduire de nuit mon guide dans un pays que je ne connais pas. La situation se corsait. Les bois semblaient s'allonger; il y avait dans ces fourrés pas mal de loups; il pouvait y avoir des voleurs, et nous ne savions, ni l'un ni l'autre, où nous étions. Un chemin se présente. « Monsieur, si nous tournions par là? » — Je m'arrête, m'oriente à peu près et réponds: « Nous irions à St-Germain-du-Salembre. En avant!» Et nous continuons. La pluie continuait aussi; nous montions, nous montions toujours. Enfin, une éclaircie parut se faire et la descente commença. Loin, bien loin devant nous, une lumière tremblait à l'horizon. « Courage, m'écriai-je, mon jeune homme ! courage! voilà l'Hôpital, ferme et arpentons ! Marchons vite, afin d'arriver avant que cette fenêtre éclairée ne se ferme. Nous frapperons à la porte et si nous nous sommes trompés on nous remettra dans la voie droite.» Nous primes le pas gymnastique et arrivâmes juste au moment où une personne se penchait en dehors pour clôre les volets. Nous la hélàmes. Elle ne comprit pas nos paroles et vint ouvrir la barrière donnant sur la route. A l'instant dix chiens se précipitent vers nous en poussant des aboiements furieux. Cette meute paraît des mieux disposée à nous faire un mauvais parti, mais un ordre sévère la rappelle au devoir d'obéissance et elle va peu à peu se ranger en grondant derrière sa maîtresse. Celle-ci nous apprend, à notre grande joie, que nous sommes en effet à l'Hôpital et nous trace notre itinéraire pour le reste de notre voyage nocturne. Nous la remercions et reprenons courageusement notre expédition vers les parages inconnus. Nous évitons un ou deux sentiers tortueux et de perdition et bientôt je vois sur ma gauche se dessiner vaguement comme les allées d'un parc ou d'une

avenue. « Tournons et montons! m'écriai-je; la maison que nous cherchons est là! » Mais mon compagnon me montre une lueur devant nous sur le chemin et me propose d'aller jusqu'à elle. Je réplique : « Il serait bon auparavant, de savoir si c'est celle d'une babitation ou d'une voiture. Attendons, nous verrons bien si elle change de place. » Elle s'éloignait en effet; il n'y avait pas à songer à la suivre: Dieu sait où elle nous aurait amenés. Nous le sûmes le lendemain. Nous gagnâmes donc le bosquet entrevu, et cinq minutes après nous étions à la porte d'une vaste enceinte. Nous frappames, nul ne répondit. Mon guide alors assura que l'entrée devait être d'un autre côté. Pour lui complaire, nous longeames la muraille, mais sans rien trouver indiquant ce que nous cherchions. Nous revinmes donc sur nospasau milieu de la brume épaisse qui nous transperçait malgré nos parapluies et nos épais vêtements et fûmes heurter de rechef au grand portail. « Qui est là ? » - Répondez, commandai-je à mon compagnon; je vais vous dicter ce que vous avez à dire. -« N'est-ce pas ici chez M. le vicomte de Segonzac ? » — Oui, c'est ici l'un de ses châteaux. — « Très-bien, nous voulons entrer. » — Qui êtes-vous? — « Des voyageurs mouillés et fatigués. » Notre interlocuteur resta tout un moment sans rien dire en gromelant, puis élevant la voix : « Encore un coup que voulez-vous ? et qui êtes-vous ?» — Laissez-moi parler à présent, dis-je à l'oreille de mon interprète. Autrement gare au chien! Vous allez voir. - « Qui nous sommes, mon cher monsieur? Eh mais! Je suis celui que vous étiez venu chercher à St-Vincent-de-Connezac et avant l'arrivée duquel vous êtes parti. » — Je suis à vous! et toi rentre à ta niche. animal! dit l'excellent homme, en donnant un coup de pied au gardien vigilant de la cour, et aussitôt la porte s'ouvrit à deux battants.— «Que je suis désolé de vous avoir fait ainsi courir à travers bois, la nuit et par ce mauvais temps! mais je ne pensais pas que vous prendriez cet horrible coche du soir.

Mille pardons. Entrez, je vous prie! » Je pardonnai de grand cœur, on peut le croire. Bientôt un souper solide et bon, bien qu'improvisé, fut servi par les soins de Mme Marois, ménagère habile, et un instant après mon jeune homme, auquel on donnait, pour lui éviter toute mésaventure au retour, l'hospitalité jusqu'au matin, et moi, bien réchauffés, bien réconfortés, fîmes mille songes agréables, en rêvant, pendant un sommeil profond et salutaire, que nous arrivions dans un palais enchanté.

A mon réveil, j'aperçus près de mon chevet l'honorable régisseur, venu pour m'apporter tout ce qui me serait nécessaire, et qui déposait sur mon guéridon un breuvage fumant et réparateur. Je le remerciai cordialement et me levant aussitôt m'empressai de faire, sous sa direction, connaissance avec La Martinie, lieu de sa résidence, où m'avait conduit ma bonne fortune. C'est un vieux château, trèsvaste, place forte autrefois, bâti sur un mamelon et offrant un grand caractère. De malheureuses modifications l'ont transformé d'une manière absurde en divers endroits, surtout à l'orient ou, croyant, à tort, l'embellir, tandis qu'on ne faisait que le gâter, on a démoli sa façade primitive pour lui substituer un corps de logis avec mansardes et galeries, le tout surmonté d'un énorme dôme qu'il a fallu faire disparaître plus tard. Plusieurs pavillons ont été détruits. D'autres parties de l'édifice ont subi le même sort. Le reste, encore fort considérable, est tout à fait délabré. L'ensemble pourtant a toujours un véritable air majestueux. Nous avons ensuite visité la grange vaste, mais trop basse, où j'ai compté 14 beaux bœufs et deux chevaux. On m'a montré les boxes qu'occupaient autrefois des taureaux de races étrangères au pays. Elles sont vides maintenant, M. de Segonzac ayant renoncé à l'élevage des bêtes à cornes. Sur sa terre, il n'a guère que des bœufs de travail, la rudesse du sol ne permettant pas d'y faire usage de vaches pour la culture. Au dehors, j'ai parcouru de magnifiques boisements en pins et en chênes, remarqué de hélles luzernes, aux abords de la maison, et, sur une croupe, un vignoble malheureusement phylloxéré. La pluie, tombant à flots, nous a fait rentrer au plus vite et un instant après nous avons été rejoints par M. Vergnaud, fermier du domaine de Rochefort, appartenant à la même propriété, qui venait m'inviter à déjeuner chez lui. Le rendez-vous était pour dix heures, mais les averses nous ont forcément retenus jusqu'à onze. A ce moment, une embellie s'est déclarée et, M. Marois m'accompagnant, je me suis rendu chez le vaillant agriculteur qui me conviait à un repas qu'il donnait en mon honneur.

Chemin faisant, nous avons traversé le chef-lieu de la commune qui donne son nom à la terre dont les seigneurs ont joint l'appellation à celle de leur ancienne famille et la portentactuellementd'habitude, avec le titre qui leur appartient. Segonzac est peu considérable. Il renferme une petite église ayant une nef lambrissée et un seul bas-côté. L'on y voit un très-joli vitrail sorti des ateliers de M. Besseyrias, de Périgueux. Sous l'escalier conduisant à la tribune est déposé dans un coin un torse en pierre appartenant à une statue de femme. Les deux têtes de chiens qui l'accompagnent donnent à supposer qu'il faisait partie d'une effigie de Diane chasseresse. De suite après, nous nous sommes rendus chez M. Vergnaud où nous avons eu le plaisir de rencontrer M. Linard-Mazeau, l'ancien régisseur principal de la terre de Segonzac. Il m'a raconté que la veille il m'avait attendu à La Martinie toute la soirée. C'était lui qui portait le fanal que nous avions aperçu quelques instants avant d'arriver au château. Il se retirait alors et si nous l'avions suivi, nous aurions été tout droit à sa propriété de Vitrac, où il rentrait. Le déjeuner a été très-bien servi, les mets étaient abondants sans profusion et les vins réellement très-bons. Le ciel s'est décidément éclairci pendant le repas et nous en avons profité pour voir les dépendances de la maison qui est fort propre et composée de cinq pièces, dont la première en entrant contient un riche médailler témoignant des triomphes agricoles répétés du fermier. Les granges sont bien tenues, mais pas assez élevées. Elles renfermaient, avec les étables, 14 bœufs et une jument poulinière suitée de trois jolis produits déjà forts. On voyait dans les loges destinées aux animaux plus petits une vingtaine de beaux moutons de race poitevine et de nombreuses têtes de volaille, lots qui venaient encore de valoir à Vergnaud des palmes nombreuses au concours départemental, à Mussidan.

Nous avons parcouru de vastes vignobles tous créés par notre hôte mais qui commencent malheureusement à ressentir les attaques du phylloxéra. Des chemins nombreux, ouverts de toutes parts, pour parer aux inconvénients de la ravine, sont utilisés comme voies de communication et bordés de cerisiers et de quelques autres espèces d'arbres à fruits. Les betteraves étaient en bon état, de même que les maïs; dans un petit vallon très-étroit est une fontaine donnant naissance à un ruisselet, longé de prairies naturelles dont on va prochainement augmenter l'étendue.

A peu de distance au-dessus s'éléve le château de Segonzac, centre de la terre et séjour de son possesseur quand il vient passer quelque temps au milieu de ses domaines. Il a été refait et n'offre que des bâtiments dépourvus de symétrie etsans caractère, sauf ce qui reste des constructions premières. Il y a de remarquables écuries voûtées et des fosses à purin. On y comptait 21 bœufs et trois chevaux. J'ai fort admiré un champ de superbes navets, racines précieuses, bien rares cette année. D'importants drainages ont été faits dans les terres au moyen de tranchées remplies de pierres.

Une belle pompe, à manége à cheval, conduit, au moyen de tuyaux en fonte, placés à l'mètre sous terre, l'eau de la source de Rochefort au château de Segonzac, situé à 530 mètres d'elle. Cet ouvrage important a été exécuté par les soins de M. Linard-Mazeau.

De retour à La Martinie, j'ai su que l'on n'a plus de machine à battre dans cette propriété; l'on préfère en louer me à vapeur quand le moment propice est venu. L'on se sert de charrues Dombasle et l'on cultive le tabac auprès de cette réserve, dont le jardin, partagé en trois terrasses, produit des légumes et est planté d'arbres nombreux portant cette année beaucoup de fruits.

Sur ma demande, M. Marois a bien voulu me remettre la note des instruments abréviateurs employés dans l'ensemble de l'exploitation. On y voit figurer des charrues Dombasle et anglaises : plusieurs charrues vigneronnes à un cheval ou à un bœuf. des herses à rouleaux, à losanges, à disques, brisées, à cinq branches; d'autres, imaginées par M. Marois, se rétrécissant et s'élargissant à volonté jusqu'à trois mètres de développement; un rouleau massif, un à disques, un scarificateur, des défonceuses picardes et anglaises, des shoues à cheval et à bœufs, des araires de différents modèles, dont plusieurs dits vignerons, des égrenoirs à maïs, des concasseurs de grain, des hache-paille, des coupe-racines, des faulx picardes pour la moisson, des sapes ayant même déstination, des fourches américaines, des chaudières et autres appareils pour la cuisson des aliments destinés au bétail, des tombereaux. des charriots lorrains à quatre roues. Dans le cuvier sont disposées des cuves rondes ou carrées de plusieurs dimensions. des fouloirs et égrappoirs (les fouloirs seuls sont utilisés pour la confection des vins blancs), des pressoirs Mabille et autres, un grand fouloir portatif monté sur deux roues, inventé par le régisseur, des tonneaux et enfin divers autres vaisseaux vinaires. Une distillerie est installée à la Martinie.

L'énumération de ce nombreux outillage suffit à démontrer évidemment qu'il s'agit ici d'une exploitation importante et

à la direction de laquelle on apporte des soins sérieux. La terre de Segonzac est, en effet, une de celles qui méritent spécialement une attention toute particulière, d'abord par son étendue de 646 hectares, en coteaux, où le travail est difficile, où il y avait énormément à faire et où l'éloignement des marchés est un obstacle de plus à la production rémunératrice. C'est, en outre, une de celles où le succès a été le plus grand, où les épreuves ont été les plus cruelles, où la lutte contre les fléaux se poursuit le plus énergiquement. Elle a l'avantage d'appartenir à un homme éclairé, ferme et résolu, assez heureux pour avoir eu longtemps pour diriger la culture un des praticiens les plus intelligents et les plus actifs de la Dordogne, M. Mazeau-Linard, auquel a succédé M. Marois, plein de dévouement et d'attachement à ses devoirs et depuis long temps employé sur le domaine, aussi comme chargé d'affaires. Une note intéressante que M. le vicomte de Segonzac a bien voulu m'adresser tout dernièrement et dont je crois devoir présenter ici le résumé, va nous initier à la succession d'efforts par lesquels on est parvenu près du but, aux obstacles qui sont venus entraver la marche en avant, à l'énergie constante avec laquelle le combat se poursuit, à la ténacité sage qui ne peut manquer d'aboutir à un triomphe complet et éclatant.

« La propriété se divise sous le rapport agricole comme suit: Terres en culture, 320 hectares; prés naturels 50; vignes 53; bois 233. Total égal, 646 hectares. Elle s'étend sur les communes de Segonzac, St-Pardoux-de-Drône, St-Sulpice-de-Roumagnac, St-Vincent-de-Connezac, Douchapt, St-Médard-de-Drône, Chautérac, Siorac et St-Aquilin. Elle paie 3,625 fr. d'impôts et renferme 14 domaines bâtis. Le pays est montueux, à pentes rapides; le sol est tantôt argilo-calcaire, tantôt calcaire presque pur, tantôt argilo-si-liceux. Cette dernière formation se remarque surtout dans les bois. Les transports sont pénibles à cause du relief du pays. Les labours, par suite de la composition du sol, y sont

difficiles en tout temps. Dans deux domaines, à Segonzac et à la Martinie, les travaux sont exécutés en faire-valoir par des domestiques. Le reste de la surface est réparti entre cinq colonages et sept corps de ferme. Les cultures des réserves sont dirigées par la famille de M. Marois qui réside à la Martinie, se trouve depuis quarante ans fixé sur le bien et jouit de l'estime générale, à ce point qu'il a été successivement nommé par ses concitoyens membre du conseil municipal et, par celui-ci, maire de la commune. Un de ses fils habite Segonzac qu'il administre sous la direction de son père. Les fermes sont bien tenues, les métairies bien culti-vées par d'honnêtes et laborieux colons.

Dans l'ensemble, les quatorze domaines, réserves comprises, renferment 423 hectares de terres cultivables sur lesquelles on entretient en moyenne 100 bêtes à cornes et cinq chevaux, plus de nombreux porcs et moutons. Cent hectares y sont consacrés à la culture du froment dont le rendement est d'environ 1,360 hectolitres, soit 13,60 à l'hectare, année commune, produisant un revenu brut, paille comprise, de 34,125 fr. A la Martinie, la production par hectare est de 20 hectolitres; à Segonzac et à Rochefort de 17 à 18. Dans les réserves, on a toujours cherché à faire le plus possible de prairies artificielles, à obtenir la quantité la plus forte de nourriture pour le bétail; le froment et le gain sur les animaux gras étant les deux objets qui donnent dans cette terre la plus grande somme de bénéfice. Il était une autre branche de culture qui produisait plus encore, c'était celle de la vigne. Une vaste étendue, plantée sur des coteaux arides auparavant, a fourni jusqu'à 330 barriques de vin en 1874. Mais, hélas! le phylloxéra, l'oïdium, la coulure ont singulièremeni réduit les recettes en ce genre. On cherche à prolonger l'existence des vignobles vivants encore par l'application d'engrais et d'insecticides, et l'on remplace les morts nombreux par des cépages américains. Les 223 hectares de

taillis sont aménagés à vingt ans et exploités par le propriétaire. On abandonne aux fermiers et métayers tout le bois nécessaire pour leur chauffage et la réparation des outils aratoires. Le surplus est vendu dans les environs et donne annuellement une recette moyenne de 3,000 fr.

¡Vingt ouvriers ou domestiques sont employés à la culture des deux réserves. Le sol a été amélioré par des épierrements et des drainages. Il en est résulté de meilleures recettes pour le maître et plus d'aisance pour les travailleurs. Depuis 35 ans, en effet, la dépense annuelle est de dix mille fr. au moins chaque année, ce qui donne un total de 350,000 fr. restés dans le pays et qui ont profité grandement aux petits ménages. Tous les ans, la récolte du froment est assurée contre les chances de la grêle; une déclaration par exploitation est nécessaire. Le montant de 34,125 fr. pour grains et pailles est ainsi mis à l'abri de toute diminution provenant dui météore redouté. Quant au revenu net de la propriété, dans les bonnes années, trop rares, ils devrait, si les vignes produisaient, être égal à cette somme de 34,125 francs.

Dès 1864, M. de Segonzac obtenait au concours régional de Périgueux, sur rapport de M. Bonnet, président de la Société d'agriculture de la Gironde, une médaille d'or pour pratique d'une culture avancée, offrant un bon exemple aux fermiers et métayers, ainsi qu'à toute la contrée, amélioration du bétail et du matériel, travaux, belle tenue des terres, cultures remarquables et soigneusement conduites. A la même date, lors du concours ouvert entre tous les colons du département, deux de ses métayers, Vergnaud et Couderc, recevaient, de la Société d'agriculture, le premier une médaille d'or, le second une médaille d'argent en témoignage de leurs progrès. L'année d'après, le prix d'honneur pour l'arrondissement de Ribérac étai tdévolu par notre association, sur rapport de M. Coignet, à M. de Segonzac, récompensant

ses améliorations successives, de longue main et durables, propres à impressionner heureusement les cultivateurs voisins, l'accroissement notable de revenu net de son faire-valoir, porté de 1,421 fr. à 2,510 fr. en 1864, (On sait qu'il s'est graduellement élevé depuis) l'augmentation sensible de la production du froment et du profit annuel sur le bétail. A cette occasion, une médaille d'argent fut accordée à M. Mazeau-Linard, régisseur principal, et une de bronze échut à M. Marois, régisseur de la Martinie. En 1872, au concours régional (M. de la Massardière, rapporteur), le colon de Lagrenie, Vergnaud (ce nom porte bonheur) recevait pour sestravaux une mention honorable.

A cette même solennité, pour laquelle M. le vicomte de Segonzac n'avait pas fait personnellement de déclaration, et par décision du même jury, Vergnaud (Jean), notre amphytrion, alors métayer à Rochefort, dont il est fermier mainte nant, enlevait une médaille d'orgrand module, pour sainfoins, pommes de terre, froment, bon outillage, vignes travaillées à la charrue, taillées d'après le système Guyot et établies sur échalas, bon cheptel vif, soins intelligents au bétail, mise en état des chemins, améliorations aux bâtiments, auxquelles il a contribué pour moitié, drainage exécuté dans les mêmes conditions, travail opiniâtre, docilité à suivre les instructions reçues du régisseur et mise en pratique des bons exemples placés sous ses yeux.

Toutes ces récompenses et beaucoup d'autres, attestées par 51 médailles reçues dans divers concours et nombreuses expositions, ont été décernées pendant la gestion de M. Mazeau-Linard, qui a gouverné l'exploitation avec une rare sagesse et une grande perspicacité pendant trente-cinq ans et a reçu de notre Société le prix destiné à signaler les mérites du régisseur reconnu comme le plus méritant. Ce directeur éclairé, sous la surveillance duquel les revenus ont été croissants sans cesse, et tous les fermiers ont prospéré, les réserves se sont amélio-

rées grandement, a pris dernièrement sa retraite pour jouir, après l'avoir bien méritée, d'une honnête aisance, fruit de ses incessants et habiles labeurs. D'après une communication que j'ai sous les yeux, pendant ces 35 ans, les vignes ont été créées sur 53 hectares, les chemins, ouverts pour l'exploitation, ou pour garantir des ravages de la ravine, se sont développés sur 15 kilomètres 500 mètres; des semis de pins dans des clairières, ou des landes, ont regarni de la manière la plus satisfaisante 50 hectares environ, et toutes les réparations aux bâtiments ont été faites sans frais extraordinaires; enfin la moyenne des revenus nets pour le propriétaire est arrivée à 25,000 fr. par an. Félicitons M. de Segonzac d'avoir eu le bonheur do mettre la main sur un pareil exécuteur de ses excellentes pensées.

M. l'abbé Audierne cite, comme existant à Segonzac, un autel druidique épargné par le temps et la main des hommes; j'ai déjà dit plus haut qu'on y a trouvé les restes d'une statue paraissant dater de l'époque romaine. Il y a peu de temps, M. Vergnaud, le fermier de Rochefort, labourant un des champs du domaine, vit tout à coup un de ses boufs s'enfoncer dans un trou formé sous ses-pas et où les jambes de l'animal demeurèrent prises un instant. Après avoir dételé, curieux de savoir la cause de cet accident, il se rendit sur les lieux avec les instruments nécessaires pour fouiller le sol et découvrit bientôt une excavation à 1 m. 50 à peu près de profondeur. Ce souterrain, creusé dans le roc à l'aide du pie, ou, paraît-il, d'instruments semblables à ceux employés par nos maçons, était muni d'une porte avec gonds et bardée de fer, comme on le fait aujourd'hui. L'ouverture était encadrée de pierres de taille du pays, reliées avec un mortier de chaux et do cal. chaux et de sable de bonne qualité. L'étendue de la grotte est de donze est de louze mètres de long, deux mètres cinquante de large et deux mètres conquante de la se os et deux mètres 30 environ de hauteur. On y a trouvé des os et deux tôtes de et deux têtes de mouton, ainsi que des coquilles d'œufs. Toutà côté, s'ouvrent six trous ronds, en forme de lessivier, fermés en dessus par une sorte de bonde en pierre. Chacune de ces cavités pouvait contenir de 8 à 10 hectolitres; toutes étaient vides. A quoi servait cette eaverne artificielle? Il est probable que c'était un refuge et que les creux voisins étaient des silos où l'on serrait les provisions de grains. La plupart des cluzeaux que l'on rencontre en si grand nombre en Périgord, me semble avoir eu simplement semblable destination, justifiée par la fréquence des guerres et des ravages qui les accompagnaient et auxquels on cherchait à se soustraire le plus possible.

Autour de Segonzac, le progrès, dont le châtelain a tracé la marche et qui a trouvé dans les régisseurs, MM. Mazeau-Linard et Marois, des promoteurs empressés qui l'ont fait avancer à grands pas, bien reçu par des hommes tels que Vergnaud, de Rochefort, et les autres fermiers ou colons, se répand de proche en proche et a fait des prosélytes qui ont su le mettre en lumière avec une grande habileté, profiter largement du bon exemple. A la porte du chef-lieu de la commune, on me désigne la propriété du vénérable M. Dumazeau, père de l'honorable négociant de ce nom sur la place du Coderc, à Périgueux, où, par les soins du respectable vieillard, descendu malheureusement dans la tombe, de grandes améliorations ont été réalisées. Si le temps ne me pressait inexorable, j'irais donner un coup d'œil à cette exploitation. mais il me faut gagner Ribérac avant peu d'heures, et si je n'avais à ma disposition une bonne voiture avec un bon cheval, le tout mis par M. Marois obligeamment à ma disposition sous la conduite del'un de ses fils, j'arriverais trop tard. Nous parcourons rapidement le plateau, montant et descendant, nous élevant, en somme, à travers un pays accidenté. dont le sol est peu profond. Les bois sont passables et assez fournis. De nombreuses vignes se succèdent. Hélas! toutes se plaignent des attaques par trop visibles de l'invisible puceron

qui les ronge. Nous arrivons au sommet de la ligne de partage des eaux, qui court de l'est à l'ouest. De ce point, l'œil embrasse un magnifique panorama se déployant des deux côtés de la Drone. Nous apercevons Montagrier, le chef-lieu du canton, les châteaux de Fayolle et de Montardy, deux endroits que je compte bien aller examiner de près avant peu ; la vue se perd au loin sur les collines qui bordent le cours de la Nizonne. Nous passons près de St-Pardoux-de-Drone qui ne nous offre rien de remarquable, laissons de côté sur la droite Douchapt, dans un enfoncement, et traversons plusieurs parties de son territoire, Mon guide me fait remarquer La Tuilière, ferme dépendant de la terre de Segonzac. Nous apercevons, sur les ondulations, des champs de tabac et de maïs, quelques parcelles où la terre est plus profonde que jusqu'à présent.

Les vignes sont toujours phylloxérées.

Nous descendons, quittant enfin les hauteurs, et gagnons franchement la vallée que nous atteignons un peu en deçà de St-Méard. Nous suivons, avec la rivière, une plaine splendide, toute couverte de prairies, dans lesquelles se montrent quelques parcelles de terre cultivée qui paraît excellente; le coteau sur notre gauche est pittoresque et varié, parfois rocheux, ailleurs de bonne nature; tantôt boisé, tantôt émaillé de vigues, malheureusement malades elles aussi. Nous longeons la ligne du chemin de fer de Ribérac à Périgueux, auquel on ne travaille pas en ce moment. Autour nous, la circulation est assez active; rouliers et voitures publiques nous croisent de distance en distance. La Drone fait mille détours, forme cent îles; ses bords continuent à présenter de magnifiques et larges prairies, où paissent de nombreux troupeaux de vaches limousines, produisant des veaux orgueil de la contrée; de superbes champs de tabac attirent le regard.

Au-delà de la rivière est la Rigale, château dont la tour rappelle par son appareil celle de Vésone et, comme elle, est l'œuvre des Romains. C'est là que M. Maurice de Beauroyre a créé une importante vacherie. Dès 1865, elle lui valut de nombreux et éclatants triomphes au concours départemental à Ribérac; depuis, ses produits se sont répandus au loin, portant une marque particulière et, partout, ont été recherchés. L'année dernière, à la grande exposition internationale de Paris, ils lui valurent une médaille, grand honneur au milieu d'envois de tant de compétiteurs dont les fromages sont réputés universellement depuis longues années.

J'ai voulu savoir où l'entreprise en est maintenant. Les détails que voici, venant de source certaine, sont de nature à vivement intéresser le lecteur :

Par suite de circonstances imprévues, qui ne lui ont pas permis de développer son œuvre comme il espérait pouvoir le faire, M. de Beauroyre a réduit le nombre de ses vaches à 22, la plupart bretonnes, qui fournissent en moyenne 130 à 150 litres de lait par jour, pendant toute l'année. Chacune reçoit comme ration 10 à 12 kilogrammes de foin et 8 de racines (raves, betteraves ou rutabagas), en partie cuites, en partie crues. On ajoute du son pour celles qui viennent de mettre bas La demande de fromages est considérable, au point qu'il est impossible au propriétaire de répondre aux désirs de tous ceux qui sollicitent pour qu'il leur en soit fait des envois dans toutes les directions. On en fabrique de deux sortes : celui dit de la Rigale et le Petit-Villetoureix. Le premier pèse deux kilogrammes et s'écoule à 2 fr. le kilo dans le commerce. On en confectionne toute l'année, sauf pendant les grandes chaleurs, où il est plus difficile à réussir et où il devient plus avantageux, comme bénéfice, de lui substituer le second. Celui-ci. dont le nom indique la faible dimension, vaut 0 fr. 10 la pièce. Il se vend fournellement par centaines, tant dans le pays qu'à Périgueux, d'ou les commandes abondent en telle quantité qu'on ne peut y suffire. C'est alors aussi que M. de

Beauroyre peut livrer du beurre qui est parfait et dont le prix-courant est de 4 fr. le kilogramme. Le petit lait restant sert à la nourriture des porcelets qui l'utilisent à merveille pour leur croissance. Ni le Petit-Villetoureix, ni le beurre ne sont estampillés, mais partout où ils se présentent ils acquièrent immédiatement une telle estime qu'ils sont de suite préférés à leurs similaires, d'où que viennent ceux-ci. Chaque fromage, dit de la Rigale, est, au contraire, marqué sous ce nom, à l'encre noire. On le livre aux marchands après deux mois et demi. Médaillé partout, à Angoulême, Poitiers, Melun, Périgueux, triomphant, comme je viens de le dire, à l'exposition universelle de 1878, à Paris, où on l'avait simplement déposé sans réclame, sans recommandation d'aucune sorte, dons un modeste casier, au milieu de rivaux vantés, il a l'avantage de se conserver une année tout entière et plus sans la moindre avarie (1). Ceux qui l'ont une fois goûté voudraient toujours en être approvisionnés; aussi M. de Beauroyre projette-t-il de s'établir dans un centre, n'importe lequel, où il puisse se procurer au moins de 400 à 500 litres de lait à acheter quotidiennement, et fabriquer plus en grand, en se contentant d'un modeste bénéfice par litre de lait. Ribérac le laissera-t-il échapper? Il estime comme suit les frais et produits d'une fromugerie disposant de 1,200 litres de lait par jour.

Capital à engager, 15 mille francs; amortissement de ce fonds, 1,500 fr.; gages de deux domestiques, dont un enfant, 1,000 fr.; gages de onze femmes, à 1 fr. 25 par jour, 5,018 fr. 75; nourriture de deux chevaux, 1,083 50; ferages de ces chevaux, 120 fr.; frais de chauffage, 400 fr.; loyer d'un local convenable, 1,000 fr.; patente et impôts,

<sup>(1)</sup> Au magnifique concours r gional de 1880, à Périgueux, ce fromage a reçu du jury chargé d'examiner les produits agricoles, une médaille d'or.

100 fr.; présure pour 1,200 litres de lait, à 3 fr. 40 par jour, 1,241 fr., sel pour 1,200 litres, 600 fr.; pertes et faux frais, 1,226 fr. 40; achat journalier de 1,200 litres, à 0 fr. 15 l'un, 65,700 fr. — Total par an, 79,031 fr. 65.

Produit: 1,200 litres donnent 168 kilos de fromage, à 2 fr. le kilo, soit 336 fr. par jour, ou, par an, brut, 122,640 fr.

Balance. — Dépenses comme ci-dessus	79,031465
Produits	
Resterait en bénéfice net	43,608f 35°

M. de Beauroyre fabrique lui-même ses fromages et beurres réputér, ayant pour aide principal une servante nommée Aucouturier, native de St-Vincent de-Connezac, et qui, entrée à la Rigale comme femme de chambre, il y a trente-deux ans, est ensuite devenue cuisinière et enfin directrice de la laiterie, poste de confiance, où elle se montre aussi capable que dévouée, véritable cheville ouvrière de l'atelier. C'est, m'écrit son maître, un sujet introuvable, et à cet égard, il n'y a qu'une voix dans les environs, où tous s'empressent de lui rendre hommage, en manifestant pour elle les sentiments d'estime les plus flatteurs.

Ł

A peu de distance, en continuant notre route, nous apercevons Villetourcix avec son élégant clocher de pierre, flèche gracicuse d'une église que l'on dit fort remarquable. Nous abordons Saint-Martial, dépendant de Ribérac où nous pénétrons en tournant sur la gauche, après avoir laissé derrière nous une teinturerie et l'abattoir de la ville. Nous nous rendons directement à un hôtel où nous dételons. M. Maro s, fils, me dit adieu, va terminer quelques affaires commencées par son père, et, après lui avoir serré la main, exprimé toute ma reconnaissance pour les attentions dont sa famille et lui

n'ont cessé de me combler pendant les quarante-huit heures de mon séjour à Segonzac, je parcours avec plaisir la cité sous-préfectorale, que je n'ai pas revue depuis 1865 et qui vraiment mérite bien d'être visitée.

Elle tire son nom du Ribeyraguet, un ruisseau de rien, sur les rives duquel elle est bâtie. La Drône, furieuse de voir la préférence accordée par un si gros centre à un si mince cours d'eau, se détourne un peu vers le nord et va passer à un kilomètre au-dessus. Là, pour so venger et séduire à la fois, elle ouvre ses bras, comme une sirène provoquante, et se fait escorter par une foule de prairies qui, par leur fraîcheur et leur air de bonne sante, chantent ses louanges. Une longue route court à elle et la franchit, malgré ses murmures, au moyen de deux ponts. Ce chemin est tout bordé de grands arbres, entrautres de magnifiques platanes. Je me demande pourquoi, puisqu'ils sont si beaux, l'administration ne les a pas encore fait abaitre et arracher, comme elle a l'habitude de le faire, avec intelligence et à propos, des que les avenues arrivent à produire l'effet pour lequel on les établit, dit on. Laisser debout le pareils ombrages! mais c'est réellement faillir à sa mission! Au moins ai-je le plaisir de voir qu'on enlève plusieurs deces végétaux dans un but d'intérêt privé. C'est bien! c'est très bien! mais ce n'est pas assez! Allons, messieurs du fisc, faites table rase et saccagez tout. On vous reconnaîtra à cette œuvre belle et méritante.

La rivière perd son temps et sa peine; toutes ses grâces, toute son habileté lui sont inutiles. Elle en est pour ses frais, et Ribérac, sour l'à son appel, dédaignant ses attraits, ne se dirige pas vers elle. Il reste fidèlement près de son humble ami, borde son étroit vallon et rend ses derniers instants glorieux. Il s'élève même pour mieux voir son favori, car celuici est tout petit et échappe facilement aux regards. Dans le but de le contempler à l'aise, la ville escalade les hauteurs. Elle le fait sans ménagements et sans apprêt. Elle est si

pressée! C'est pourquoi, dans la plupart de ses rues, le pavé ne blesse ni les regards, ni les pieds, attendu son absence totale de ces voies publiques, ce dont il faut se réjouir, du resté, par la raison que lorsque l'on y en rencontre, par hasard, c'est pour le plus grand avantage des pédicures et des disciples de Saint-Crépin. Eclairet-on la nuit? Je l'ignore, J'ai bien vu des supports de becs placés à des distances respectables les uns des autres, mais pas ombre de lanternes. On les avait enlevées. Des habitants interrogés m'ont dit, après avoir, par la méditation, consulté leurs souvenirs, qu'ils croyaient avoir vu, quelquefois, de la lumière pendant les ténèbres, mais qu'en ce moment, chose semblable était inouie (1). Ribérac est, d'ailleurs, fort joli. Si ses autres places sont insuffisantes et irrégulières, celle du marché, bien située, grande, entourée de beaux bâtiments, est digne d'éloges. La caserne de la gendarmerie, que les prisons viennent compléter, en formant la seconde aile en retour de l'édifice principal, est peut-être, la plus remarquable de toutes celles de la Dordogne, à l'exception de celle de Périgueux. La mairie, par contre, placée presque en face, est installée dans un bâtiment vulgaire. Le palais de justice, neuf et construit dans un bon style, offrirait un agréable coup d'œil si l'on pouvait le voir, mais les plantations effectuées devant sa façade le dérobent aux regards, ce que je me garde bien de dire trop haut, dans

Ş

<sup>(1)</sup> D'après une note qu'a bién voulu m'adresser M. le doc'eur Simon, maire de Ribérac, auquel j'avais demandé des renseignements à ce sujet, la ville est éclairée, chaque année, du 15 octobre au 30 avril, par 36 réverbères au schiste, environ vingt jours par mois. Pendant ce semestre, chaque bec fouctionne cent heures, à peu près, mensuellement. Lorsque je passai dans le courant de 1879, à Ribérac, c'était au mois de septembre, par conséquent dans la saison des nuits sans lumière officielle. Un nouveau mode d'éclairage est à l'étude en ce moment.

la crainte que la hâche ne s'abatte sur elles. Laissez-les croître paisiblement et que l'esprit des lois inspire, sous leur ombre, juges et avocats, dans le calme et loin de l'œil profane des indiscrets. L'hôpital, élevé près des bords du Ribeyraguet, est de belles proportions, et l'on assure que le service n'y laisse rien à désirer ; une salle d'asile ouvre derrière lui. Des maisons d'apparence remarquable se montrent sur divers points, notamment dans la rue principale, digne d'attention. Dans la vallée, il faut citer surtout celle de M. le docteur Simon, maire de la ville, entourée de beaux ombrages, précédés d'abords charmants, véritable petit château, plein d'élégance et de distinction, demeure tout-à-fait aristocratique. — Ah! monsieur le sous-préfet, que votre hôtelfait piteuse figure en comparaison! — La halle au blé ressemble à une chapelle; par contre, l'église paroissiale ressemble à une grange.

Il faut, pour y parvenir, gravir une longue rampe, rudement déclive, et lorsque on est arrivé près de ce temple, on est sa si de son aspect indigent. C'est une lourde construction carrée, surmontée d'un clecher bas et ridicule, affectant la forme d'un pavillon de gentilhommière. On pénètre dedans: salle quadrangulaire, pavée en briques; un seul bas-côté; point de voûte; à sa place, lambris en Lois; absence presque complète de verrières. On a tâché de voiler un peu cette nudité par des peintures au plasond cintré de la nef et ailleurs, mais toutes les précautions prises sont sans effet. Il y a mieux: en plusieurs endroits le plâtre tombe et la chaux de l'enduit dévoile la misère de ce qu'il cachait. Le vaisseau donc est à refaire. On y songe; malheureusement il est à craindre que l'on y songera long temps avant de mettre la main à l'œuvre. Tout proche de l'église est un terre-plein qui, soutenu par de vieux contre-forts et des restes de remparts, trahit l'emplacement d'un ancien fort. Ce châtean fut bâti vers le xº siècle par A!querius, seigneur de Mussidan. Au XIII' siècle, il fut assiégé et

pris par les bourgeois de Périgueux, pour punir son possesseur d'avoir soutenu la querelle de Lusignan contre saint Louis. La ville a été longtemps sous la domination anglaise. Elle devint la propriété de la famille d'Aydie, fut prise et reprise pendant la Ligue. La terre de Ribérac, appartenait, en 1789, à la famille de Chapt de Laxion. De la demeure féodale il ne reste plus rien. Des corps de métairies s'élèvent dans son enceinte, et des produits agricoles, des topinambours entr'autres, occupent l'espace qu'abritaient jadis tours et don-

jons.

La ville possède un très bon collége, bien aéré, distribué convenablement et fort bien dirigé (1), de même que plusieurs autres établissements d'instruction publique. Il va sans dire qu'elle a tout au moins deux sociétés musicales. On y compte divers hôtels, dont un, celui de M. Vieulle, s'enorgueillit avec justice de la distinction flatteuse obtenue par les conserves alimentaires de son chef, à la dernière grande Exposition Universelle. Les jardins abondent le long du Ribeyraguet et produisent d'excellents légumes. On récolte aussi dans la banlieue des céréales, des fruits, des fourrages et du vin. Les marchés et foires sont fréquentés. La réputation des veaux de lait de Ribérac s'étend jusqu'à Périgueux, Limoges, Angoulême, Bordeaux et même Paris. On vend, sur cette place, beaucoup de volailles et d'œufs pour la Gironde. Avant peu, la ville, où se croisent plusieurs voies de communications importantes, sera le point de rencontre de deux lignes de chemin de fer, celle d'Angoulème à Bergerac et Marmande et celle de Périgueux à Chalais ou Montmoreau. Dans ce moment on construit la gare où doit s'effectuer cette union, gare qui se développe dans la vallée du Ribeyraguet, ainsi comblée

<sup>(1)</sup> Ce collège n'existe plus ; il a été purement et simplement abandonné l'année dernière. Rien d'analogue ne le remplace à Ribérac en oc moment. (Juillet 1881).

d'honneurs, et au nord de l'agglomération; par malheur un peu loin de cette dernière, à laquelle on s'apprête à la joindre en élevant un nouveau faubourg, ce qui grossira la population de la commune, bien diminuée depuis qu'on en a détaché le territoire de Saint-Martin, ce qui lui a enlevé un millier d'âmes. De sorte qu'au lieu de 3,600 habitants qu'il possède, Ribérac en compterait actuellement 4,600 sans cette amputation malheureuse pour lui. Mais il regagnera vite le chiffre perdu. J'oubliais de dire qu'il renferme plusieurs établissements industriels, dont une scierie mécanique et une chapellerie très-im-, portante, dirigée par M. Junquá, laquelle exporte au loin ses produits et occupe grand nombre d'ouvriers (1). On publie à Ribérac, deux journaux semi hebdomadaires. Admirablement placé sous le rapport agricole, ce centre ne possède pourtant pas de comice; celui qu'on y avait fondé n'a pu vivre que trop peu de temps pour exercer sur la culture une influence sérieuse et durable. Pendant plusieurs années, on a, dans ce ressort, pratiqué avec grand succès, l'éducation des vers à soie. La graine qu'on en retirait avait une grande réputation et produisait des bénéfices considérables, demandée qu'elle était de toutes parts pour les magnancries du Midi; mais par suite de la maladie qui s'est introduite enfin dans les chambrées du pays, demeurées longtemps indemnes, peut-être aussi par suite du manque de sélection as ez attentive, et de mélanges inconsidérés, cette source de revenus est en ce moment complétement tarie pour le Ribéracois. Elle se rouvrira probablement plus tard avec une nouvelle et plus forte

<sup>(1)</sup> Suivant une lettre de M. le maire Simon, cet établissement, aidé de moteurs hydrauliques et à vapeur, fabriquait naguère de 500 à 600 chapeaux par jour, en occupant de 60 à 80 ouvriers, hommes et femmes. Il avait surtout le Chili pour débouché. La guerre de cet Etat avec le Pérou a fait, pour le moment, considérablement baisser le chiffre de ses affaires. Le travail va s'y ranimer dans de nouvelles concitions.

abondance. Enfin la ville a eu la maladresse, par suite d'un acte inconsidéré de ses plus fort imposés, de laissér échapper le concours départemental, faute dont Mussidan s'est hâté de profiter.

J'ajoute ici les détails que je tiens du savant M. du Burguet, qui, habitant les environs, connaît parfaitement la contrée, l'ayant longtemps étudiée de la manière la plus exacte et la plus heureuse (1).

Le canton renferme treize municipalités; il a 19,218 hectares de superficie et 12,131 habitants, soit environ 63 par kilomètre carré. Défalquant l'agglomération urbaine et ses dépendances (3,607 personnes et 2,309 hectares, ce qui fait 156 âmes par kilomètre), il restera 16,809 hectares et 8,524 habitants (soit un peu plus de 51 par kilomètre). Ce territoire comprend 2,514 hectares de prairies naturelles, 1,600 de vignes, 9,000 de terres arables. Les communes lui appartenant au sud et à l'ouest de la rivière sont:

St-Médard-de Drône, avec 587 habitants sur 894 hectares, au-delà de 65 âmes par kilomètre carré. Le sol en est extrêmement fertile dans la plaine, calcaire et léger dans les coleaux, où la vigne réussit très bien. On y nourrit de nombreuses et belles bêtes à cornes (bœufs et vaches),

St-Pardoux-de-Drône, au midi de St-Médard, est la plus élevée du canton. Elle a 446 habitants sur 869 hectares, ou près de 50 au kilomètre carré. Le terrain en est léger; on y voit beaucoup de vignes, d'arbres fruitiers et de prairies artificielles; il y a foule de moutons.

(1) Asin de conserver l'unité de statistique dans mes récits, j'ai, comme d'ordinaire, emprunté, pour ce qu'on va lire, les chistres des populations, au dernier résultat du recensement officiel, et ceux des superficies, au tableau des communes de la Dordogne, publié par M. Marot, ancien inspecteur général des mines. Les observations dont chaque commune est l'objet, sont celles de M. du Burguet.

St-Martin-de-Ribérac, 988 habitants sur 1,596 hectares, (61 environ par kilomètre carré), possède de magnifiques prés naturels, arrosés par de belles fontaincs; ses terres légères sont très propres à la culture de la vigne et des prairies artificielles; elles produisent du froment, des légumes et des truffes. Il y a grande quantité de bétail. L'église, récemment reconstruite, possède de beaux ornements, legs de Mgr Jacoupy, ancien évêque d'Agen, né dans cette paroisse. On trouve à Saint-Martin une scierie mécanique (1).

Chassaigne, avec 278 habitants sur 579 hectares, ou plus de 46 âmes au kilomètre carré, est argilo-calcaire et froid; ses prés sont aigres et assez rares; il n'y a que peu de bétail.

Le Bourg-du-Bost a 401 habitants, 723 hectares, (57 âmes au kilomètre); terrain argilo-siliceux. La végétation forestière y est luxuriante; vastes prairies et nombreux bétail, sur la rive gauche de la Drône; honnes cultures de froment et de maïs, belles fontaines; n'a pas de vignes. Une station

(1) En 1870, au concours départemental d'Echourgnac, sur rapport de M. le vicomte de Marguerye, notre Société prima, pour ses cultures, un petit propriétaire de cette commune, M. Brunet, qui, sur une surface de 12 hectares seulement, en terrain calcaire léger, dénué de ressources pécuniaires et réduit à ses bras et à ceux de sa famille, a réalisé des progrès dont l'énumération succincte est utile à connaître. Il a mis 4 hectares en sainfoin soigné convenablement, et est arrivé, de cette manière, n'ayant que 32 ares de prés naturels, à entretenir moyennement 7 vaches, 1 mulet, 4 ânesses, des porcs, soit l'équivalent de 10 bêtes de gros bétail, plus d'une par hectare, en déduisant les vignes. Ses blés étaient magnifiques; il avait de très bon tahac, des choux passables, des betteraves, des pommes de terre, non du maïs, cette plante étant trop épuisante en pareil terrain. Il avait créé un chemin d'exploitation avec pentes adoucies pour son petit vignoble en joualles, très bien tenu, associant les cépages par rang. Il avait aussi quelques légumes; ses batiments étaient en bon état.

Notre association s'est empressée d'accorder une médaille d'argent à cet homme laborieux et intelligent qui avait su réaliser tant d'améliorations sans capitaux et avec les moyens d'action les plus restreints.

du chemin de fer de Périgueux en Angoumoisdoit y être établie.

Le Petit-Bersac, 504 habitants, 1,085 hectares (46 ames environ au kilomètre); production analogue à celle du Bourg-du-Bost en ce qui concerne le bétail et les céréales. C'est la commune du canton qui a, relativement, le plus de prairies et de bestiaux. Si le chemin de fer va de Périgueux à Montmoreau, elle sera desservie par une station.

Vanxains: 1,602 habitants, 3,589 hectares, (pas tout-à-fait 45 par kilomètre); terrain calcaire, d'un rapport moyen; belles prairies près du bourg, prairies artificielles, hétail nombreux, froment, vignes produisant de bon vin, beaucoup de bois : belle église. Le chef-lieu compte une population . agglomérée de 350 à 400 âmes. C'est à Vanxains que naquit. en 1741, Suzanne Labrousse l'illuminée, l'extatique, dont la vie fut des plus extraordinaires. Elle parcourut le monde pour faire connaître ce qu'elle appelait ses extases. Elle se rendit à Paris, lors de l'ouverture des États-généraux, et fut accueillie dans l'hôtel de la duchesse de Condé, puis se dirigea vers Rome, pour faire approuver la Constitution civile du clergé; elle y fut enfermée au château St-Ange et finit par revenir en 1798 à Paris, où elle vécut jusqu'à l'âge de 80 ans. Elle est morte en 1821, toujours éprise des mêmes illusions. Le député Meynard, de Vanxains aussi, fut le seul représentant de la Dordogne à la Convention qui refusa de voter la mort de Louis XVI. Lorsque, à la tribune, il se déclara pour la détention, des cris furieux s'élevèrent de la Montagne. Meynard, sans se troubler, regarda fixement les interrupteurs et ajouta fièrement : « Que me font ces clameurs ! Je ne les entends pas : je n'entends que la voix de ma conscience! » (1)

<sup>(1)</sup> Incarcéré par les terroristes à la suite de sa courageuse attitude dans cette circonstance, M. de Meynard ne dut qu'a la chute de Robespierre d'échapper à l'échafaud, auquel il avait voulu dérober Louis XVI par son vote fermement motivé. Député de nouveau sous Napoléon Ier et

Au nord de la Drône, (1) on voit :

Villetoureix, 1,056 habitants, 1,638 hectares de superficie, (soit 66 habitants par kilomètre carré). Elle a des terres fertiles, de grandes prairies le long de la rivière. On y cultive avec succès la vigne et les céréales; il y a beaucoup de vaches et de veaux. Son église, jolie et à coupoles, date du xiie siècle. Son clocher, récemment construit dans le style de l'édifice, sous l'administration du regretté M. de Monteil, est l'œuvre de M. l'architecte Mandin. On l'aperçoit de fort loin, et il produit l'effet le plus gracieux, vu de la route de Périgueux. On croit que la tour de la Rigale, bâtie par les Romains avec un appareil semblable à celui de la tour de Vésone, avait une destination analogue à celle de

sous la Restauration, il fut créé baron par Louis XVIII et devint conseiller à la cour royale de Paris.

Son fils, l'un de nos premiers et plus anciens collègues à la Société départementale d'agriculture de la Dordogne, entra d'abord dans l'armée et fit avec distinction la campagne d'Espagne en 1823. Il est mort il y a quelques années sans laisser de postérité, après avoir successivement épousé Mile de Malet, de La Farge, près Excideuil, et une des cousines de sa première femme, M's de Malet, de Roquesort, dans les propriétés de laquelle il s'était retiré près de Saint-Emilion, ayant vendu sa terre de l'Age de Vanxains.

(1) St-Martial n'est qu'une simple annexe de Ribérac, et rentre dans la description générale de cette ville, dont il forme, en grande partie, la section rurele Cost le control de cette ville, dont il forme, en grande partie, de section rurale. C'est la que sont les terres les plus fertiles, peut-être, de toute de la relife toute de la vallée de la Drône; il y a beaucoup d'excellentes prairies naturelles et artificielles, on y recueille céréales de toute espèce, fruits, vin; le bétail y est nombreux et magnifique.

Dans l'énumération qu'a bien voulu me fournir M. du Burguet, il manque ux communes du curd de la cu deux communes du sud de la rivière; j'ajoute ici les notes que j'ai pu me procurer sur alles.

procurer sur elles:

Siorac a 619 habitants, 2,086 hectares, (pas tout-à-fait 50 ames au lomètre carre) son au single de la contra del la contra del la contra del la contra de la contra del la contra de la contra de la contra de la contra de la contra del la contra de la contra del la contra de la contra de la contra del l kilomètre carré); son terrain est crétacé. L'on y voit des carrières; il y a des tuileries. des tuileries.

St-Sulpice-de-Roumagnae compte 625 habitants répartis sur 1,070 hec-res ; c'est près de 57 tares; c'est près de 57 par kilomètre carré. Comme celui de Siorac, le sol en est craveux. L'on par kilomètre carré. en est crayeux; l'on y exploite aussi des carrières.

cette immense et célèbre construction. La minoterie renommée, dite de la Rivière, appartient à la commune de Villetoureix; située sur la Drône, elle est la propriété de la famille Poumeyrol. On y convertit, année moyenne, en farine, 26,000 hectolitres de froment.

Allemans avec 1,126 habitants sur 1,877 hectares, soit 59 au kilomètre carré, a des terres de qualité moyenne. Culture de céréales et de vignes: prés natureis et prairies artificielles. Beaucoup de bétail. Église jolie. Le presbytère occupe ce qui reste du château jadis appartenant à la famille du Lau d'Allemans. On y voit, dans un pavillon, un escalier à vis remarquable. Sous le bourg existe un cluseau Le Puy de Beaumont, mamelon de 154 mètres d'altitude, fait partie de cette circonscription communale.

Comberanche-Épeluche n'a que 393 hectares et sa population est de 292 âmes, égalant 73 au kilomètre carré. Son territoire est réuni à celui d'Allemans pour le spirituel. Ses terres sont des plus fertiles, ses prairies bonnes et nombreuses. On y cultive avec succès la vigne et les céréales; il y a heaucoup de bétail. La chapelle de Comberanche dépendait d'une commanderie de l'ordre de Malte qui a laissé son nom à une certaine quantité de terres. Au hameau de Fraisse était un c'aîteau dont il ne reste plus que les servitudes. Il fut pillé et ravagé dans les premières années du règne de Louis XIII par les rebelles, ses propriétaires ayant soutenu le parti de ce prince auquel ils étaient restés fidèles. Un peu plus tard, le 12 janvier 1683, il fut brûlé par des insurgés qui se vengèrent ainsi d'Élie du Burguet, qui s'était vaillamment conduit au combat de Montanceix, où il avait été blessé et mis à l'ordre du jour de l'armée royale. Les assaillants étaient cantonnés à Épeluche, dans la vicomté dite de Turenne, devenue plus tard possession du comte de Ribérao, qui prit, en conséquence, le titre de vicomte d'Épeluche, dont le bourg possède, au sommet d'une montagne, une chapelle dédiée à l'archange Saint-Michel et située dans une position délicieuse. Le village, gracieux et frais, est baigné par la Drône. Son castel appartient a la famille des barons de Chabaus, aujourd'hui représentée par M. René de Chabans, qui habite Bordeaux.

Tel est l'état actuel du groupe formant une riche ceinture autour de Ribérac et reconnaissant la juridiction de son juge de paix. Plusieurs des parties qui le composent recelent des vestiges attestant une antique importance. J'ai déjà parlé de quelques-uns de ces restes anciens. La Monographie de M. E. de Lentilhac nous en fait connaître d'autres. Elle cite, notamment, sur les appartenances d'Allemans, des points où l'on a rencontré des traits, des dards et des hâches celtiques; des tombeaux ouverts à Épeluche et d'où l'on a retiré des médailles ; des traces de redoutes et de vastes fossés au Petit-Bersac, où l'on rencontre en outre des pavés antiques, des médailles, des fragments de mosaïques et quelques sépultures, ce qui a fait croire que là futune ville dénommée Cidène. A Saint-Sulpice-de-Roumagnac on a découvert une figurine représentant Bacchus, et des débris romains. Siorac a été une sorteresse occupée par les Anglais; on y voit des ruines et une église dont on leur attribue la construction, de nombreux souterrains, dits Cluzeaux, et, hors du bourg, une chapelle dédiée à saint Louis. A Saint-Médard-de-Drône est un tumulus.

Ribérac est la patrie d'Arnaud (Daniel), célèbre troubadour né dans le xii° siècle. Son mérite a été très controversé, même par ses contemporains, mais ne semble pas pouvoir être mis en doute, quoique ses poésics soient loin de briller toujours par le goût Plusieurs notabilités modernes ont aussi vu le jour dans cette ville, notamment M. de Fourtou qui, dans ces dernières années, a, plusieurs fois, été ministre.

Au point de vue de l'agriculture, le canton est, on vient de le voir, généralement favorisé. Les instruments perfectionnés

commencent à s'y implanter sérieusement dans les exploitations, d'après ce que m'écrit M. du Burguet. L'araire romain à timon raide persiste toujours et domine, il est vrai. mais les versoirs et les socs sont mieux faits et plus efficaces, et l'on voit sur plusieurs points des charrues Dombasle. Il y a des batteuses à bras et à manége, et l'on en utilise surtout une à vapeur du prix de 800 à 900 francs qui opère à merveille et nettoie bien le grain. Elle est fort employée. On se sert de semoirs, on a recours à des fauchenses; il y a quelques moissonneuses, pourtant encore en trop petit nombre. Il existe un trieur dont on est fort satisfait. La herse est d'un usage général, beaucoup plus que les compresseurs. Le progrès le plus marqué est dans l'alimentation du bétail, opération pour laquelle la betterave et la rave jouent un grand rôle. La contrée n'élève pas de bêtes à cornes, ou ne le fait que peu; son foin est trop nourrissant et pousse trop à la graisse; elle tire du Limousin ses veaux et ses génisses qui, sur son sol, prennent en peu de temps un développement magnifique. Ribérac est renommé pour la beauté des vaches laitières qui paraissent sur ses marchés. Vaches et bœufs y maintiennent encore leurs prix, mais si les Américains continuent à couvrir la France de leurs lards et de leurs graisses, le porc disparaîtra de nos exploitations, lui qui comptait autrefois pour des millions de francs dans le commerce du Périgord.

Encore un bienfait que nous devrons au libre-échange! Il est vrai que nous y gagnons la trichinose, une nouvelle et terrible maladie de plus. Décidément tous les maux physiques nous arrivent d'Outre-Mer.

Au bout de quelques houres consacrées à parcourir le cheflieu du plus petit, mais non du moins remarquable de nos arrondissements périgourdins, la voiture du courrier de Montmoreau m'a conduit d'abord vers la Drône et ses gracieuses rives, au milieu de troupeaux de superbes vaches limousines allant chercher, dans ses eaux et sur ses bords, la fraîcheuret le repos, et fait traverser de longs convois de charcettes apportant de magnifiques blocs de pierre tendre de Jovelle et de la Tour-Blanche pour la construction de la gare; puis nous avons pris sur la gauche en suivant un chem'n courant le long des coteaux et bordant un sol ondulé, fertile, ccuvert de récoltes et de prairies dont on coupait le regain à la faulx. Peu à peu la rivière s'est éloignée, se courbant un peu vers le sud; nous avons franchi plusieurs de ses petits affluents arrosant des vallons et, subitement, nous nous sommes mis à courageusement affronter, je ne sais pourquoi, les rudes escarpements d'une montagne élevée entre les deux chef-lieux d'Allemans et de Comberanche. Sur ces hauteurs l'on voit quelques pins, chênes et châtaigniers, mais la culture persévère presque jusqu'à la fin de la côte. Les habitations particulières n'y sont pas rares et l'on découvre sur le trajet, plusieurs villages et nombre de vignes phylloxérées. Au sommet de l'élévation nous avons laissé, vers le sud, un tertre oblong et large et d'une altitude assez grande, à pente très raide. Ce monticule couvert de taillis, paraît posé sur la colline et avoir été fait de main d'homme ; il constitue la cîme du Puy-de-Beaumont ou de Mourmont. C'est aux géologues et archéologues à nous dire ce qu'il faut penser de lui. Descentes et ascensions se succédant, nous ont conduits à une éminence sur laquelle on aperçoit le remarquable et joli château de Port-Boutou, résidence de notre savant collègue M. du Burguet. Mettre pied à terre, aller passer quelques instants vite écoulés avec cet homme à la fois si docte et si aimable, je l'aurais fait volontiers. Mais le moyen? Songezdonc à faire arrêter le rapide courrier de Montmoreau semblable à l'éclair, et qui ne met guère que trois heures pour parcourir l'espace qu'un convoi de marchandises laisserait en un quart d'heure derrière lui! Ce n'est pas possible! Auant vaudrait dire à l'électricité de suspendre son vol. autour du château, de grandes constructions rurales sont en

voie de réparation ou d'achèvement par les soins, n'en doutons pas, de l'homme aussi généreux qu'intelligent, qui fait la fortune et est l'honneur du pays. Plus bas, un ruisseau, La Sauvanie, arrose paresseusement une vallée marécageuse encore, avant d'aller se joindre à la Nizonne. Sur ses bords nous apercevons une papeterie qui profite de sa. chute, et dont la haute cheminée montre qu'elle appelle aussi la vapeur à son aide. C'est l'usine de Durbet, dépendant d'une plus considérable située tout près de là, mais dans l'Angoumois. Un peu plus loin, sur la gauche, dans la com-il mune de Saint-Paul-Lizonne, qui appartient au canton de Verteillac, est un autre établissement dans lequel on fabrique du papier parchemin. C'est un des premiers de ce genre créés en France. Ses produits servent à divers usages, mais sont particulièrement appliqués à la filtration par endosmose. des sucs de betteraves, dans les sucreries, au lieu du parchemin animal qui seul, auparavant était employé dans ce but.

Saint-Paul-Lizonne a pour marraine la petite rivière qui sépare, à l'ouest, cette commune de la Charente, et qui, dans la contrée, est appelée Lizonne, au lieu de Nizonne, qui paraît être son nom véritable, sous lequel d'ailleurs elle est à présent généralement désignée. Le territoire de Soint-Paul a 928 hectures et 796 habitants ou 88 par kilomètre carré. Il renferme d'excellents terrains très fertiles, produisant des céréales, du vin et des fourrages artificiels. On y trouve des gisements tourbeux très exploités. Il est enrichi par les grandes papeteries des M rchays et de l'Epine, situées sur la Nizonne, dans l'Angoumois, à ses portes. Son église a été bâtie en 1563 par la famille Comte Lagauterie et entièrement à ses frais. Elle n'a pas de voûte, mais un plafond en bois à pans coupés, recouvert entièrement de peintures originales datant de 1586. C'est également aux libéralités de la famille Comte-Lagauterie que la commune doit son cimetière. Nous traversons la partie sud de cette paroisse en la

remontant. Après avoir escaladé, puis descendu de nouveau, nous rencontrons une allée de mûriers blancs et nous nous trouvons dans une petite plaine où coule lentement la Nizonne, qui s'est mise à son aise, suivant son habitude. Elle y forme des branches assez éloignées l'une de l'autre, et que l'on passe sur des ponts élégants. Ces bras coulent à peu près parallèlement l'un à l'autre et le premier d'entre eux passe ici pour être la Pude, quoique ce ruisseau se soit déjà plus haut jeté dans les bras de sa voisine. Evidemment il voudrait jouer à celle-ci le tour que la Meuse joue dans les Pays-Bas, au Rhin, auquel elle substitue son nom après avoir à diverses reprises rencontré quelques-uns de ses rameaux qui l'accostent l'un après l'autre, et sont censés être ses affluents parce qu'ils lui arrivent à distance en lui portant chaque fois 'in volume d'eau moindre que celui qu'elle possède à l'arrivée du premier, mais finissent par la dépasser de beaucoup au moyen de ces adjonctions successives, sans que les géographes en tiennent compte et daignent remarquer que l'usurpatrice est en somme absorbée complètement par son trop charitable collègue. Mais la Pude a beau vouloir user de même, ruse, el'e finit par s'engouffrer et disparaître dans la Nizonne qui la porte à la Drône, non sans détacher, d'après quelques cartographes, avant d'atteindre cette dernière rivière, un canal qui va faire fête au ruisseau décoré du nom poétique d'Auzone, le chercher dans la Charente et l'amener à sa suzeraine, à laquelle elle en fait hommage avec empressement.

La vallée de la Nizonne mérite une étude particulière. Je tire donc de ma poche sa description faite de main de maître par M. du Burguet et je lis ce qui suit avec l'attention que mérite un pareil travail:

« De la Roche-Beaucourt la Nizonne se dirige, en formant la limite des deux départements de la Charente et de la Dordogne, vers Gurat, où elle reçoit sur la rive droite la magni que fontaine de Ronsenac. C'est là que commence la partie tourbeuse de sa vallée qui serait très fertile si les moulins n'obstruaient pas le courant et ne faisaient déborder le cours d'eau sur les prés que cette humidité constante convertit en marécages. On avait, il y a quelques années, créé des syndicats pour porter remède à cet état de choses; j'ai été président de l'un, secrétaire d'un second et simple membre d'un troisième. Mais dès que nous avons voulu en arriver à l'application de la loi, nous avons été arrêtés par l'incertitude qui existe dans les juridictions. A qui s'adresser? Aux tribunaux civils, ou aux conseils de préfècture? Chacun s'empressa de se déclarer incompétent... Adhuc sub judice lis est.

» C'est là une regrettable lacune de la législation, interdisant le progrès agricole à une vallée qui ne demanderait que l'écoulement des eaux stagnantes pour devenir productive, comme elle l'est, plus bas, dès qu'elle a touché la partie soumise au règlement des fabriques de papiers sur les communes d'Auriac, Bouteilles et Saint-Paul, dans la Dordogne, Palluaud et St-Séverin, dans la Charente. Les eaux de la Nizonne, entretenues par des sources nombreuses et peu éloignées d'elle, sont naturellement froides. Elles nourrissent des brochets, des perches et d'excellentes anguilles.

» Les tourbes ont été enlevées et utilisées par les usines. A leur place on ne voit que de larges flaques d'eau que l'on supposerait devoir être des causes d'insalubrité, mais qui ne le sont pas actuellement, étant remplies et traversées par une foule de fontaines provenant des coteaux calcaires voisins, lesquelles y entretiennent le mouvement et la limpidité. On pêche dans ces bassins d'excellentes carpes. Parmi ces fontaines celle du Gourd (1) est la plus remarquable. Sa tem-

<sup>(1)</sup> Gourd est un mot roman, terme générique signifiant source, ou partie de rivière très profonde. Une sorte d'abime. On dit, par exemple, le Gourd de l'Arche, le Gourd du Blave, le Gourd du Riol, etr., pour désigner certaines fontaines ou sections de cours d'eau situées en différents lieux et offrant cetre particularité.

pérature est de 18°. Le volume de ses eaux est considérable. La largeur de son orifice est de quatre à cinq mètres, sur une profondeur égale. Elle bouillonre légèrement et, en sortant de terre, soulève un sable fin provenant de coquilles nacrées. et qui se dépose sur les plantes d'une très belle végétation dont ses parois sont tapissées. Ces sables ont des effets prismatiques, cuivrés, argentés, bleus, etc., qui rappellent les merveilles produites par la lumière électrique dans les fééries au théâtre. Les habitants de ces ondes chatoyantes ne tardent pas à en éprouver de désastreux effets. Quels qu'ils soient, tous les poissons que l'on y pêche sont horgnes. Par suite, je le suppose, de la présence de ces particules nacrées, leurs yeux se couvrent de couches concentriques et, lorsqu'ils sont devenus complètement aveugles, ils meurent, ne pouvant plus chercher et trouver leur nourriture. C'est ce qui explique pourquoi l'on n'en pêche que de borgnes. J'ai vérifié le fait. La fontaine du Gourd jaillit sur le territoire de la commune de Palluaud, dans l'Angoumois.

n En raison de la multiplicité de ses affluents, la Nizonne conserve presque toujours le même niveau. Depuis un temps immémorial cette petite rivière alimente des papeteries. La révocation de l'Edit de Nantes a fait disparaître une partie de ces anciennes fabriques dont les propriétaires portèrent à ces anciennes fabriques dont les propriétaires portèrent n'étranger leur activité et leur industrie. L'on remet main-l'étranger leur activité et leur industrie. L'on remet main-l'étranger leur activité et leur industrie. L'on remet n'à la tenant sur le tapis le projet d'un canal de la Garonne. Si Loire par la Drône, la Nizonne, la Charente et la Vienne. Si ce canal, dont il avait été déjà question en 1846, venait à se réaliser, la vallée de la Nizonne serait vivifiée et toutes fes réaliser, la vallée de la Nizonne serait vivifiée et toutes formaines en disant que notre rivière, née à 200 mètres Terminons en disant que notre rivière, née à 200 mètres d'altitude, tombe dans la Drône à 50 mètres au-dessus du d'altitude, tombe dans la Drône à 50 mètres au-dessus niveau de la mer, à l'extrémité de la commune d'Allemans. La longueur de son cours et de 62 kilomètres. "

Souhaitons pour les riverains de cette ligne d'eau très intéressante au point de vue commercial et industriel, que les terrains qu'elle arrose, de concert aves ses nombreux affluents, dont plusieurs l'accompagnent latéralement avant de se décider à se mêler à elle, soient assainis par un syndicat mieux armé que les précédents et que l'on puisse, vers sa fin, agir au moins avec autant d'efficacité dans ce but qu'on l'a fait presque à son origine depuis Champeau jusqu'à la hauteur de Beaussac. Souhaitons-lui de devenir l'agent d'une navigation intérieure active, pourvu toutefois que ce ne soit pas au détriment de la grande voie, tout autrement importante, par l'Isle, la Vienne et le canal du Cher; et puisque nous sommes en veine, souhaitons en outre aux poissons qu'éblouit l'éclat des murailles nacrées des fontaines voisines de ne plus être les victimes d'un entassement de sable d'or ou d'azur qui d'un éborgnement, lequel n'est qu'une cécité débutante, s'étendant probablement à la fois aux deux organes visuels, les conduit à la mort les yeux chargés de perles, preuve nouvelle et palpable, une fois de plus, que les richesses ne rendent pas toujours heureux. Pauvies poissons! la fortune les aveugle, eux aussi! Cela dit, bonsoir à la Nizonne. Nous la passons; et, son dernier pont franchi, nous sommes dans l'Angoumois.

Immédiatement le sol se relève; la montée est rude et nous gagnons avec peine Saint-Séverin. Nous nous y arrêtons un instant pour remettre et prendre des dépêches et remplacer notre cheval qui n'en peut plus. Pendant cet instant et tandis que notre conducteur échange des propos avec ceux-ci, avec ceux-là, tout en chargeant des co'is et en en mettant à terre d'autres arrivés avec nous de Ribérac, j'examine le village. Il n'est pas beau, mais il grandit, et son église, pas-sablement laide à l'extérieur, vient d'être l'objet d'assez nombreuses réparations. Saint-Séverin est riche d'ailleurs, si ce n'est sous le rapport territorial, au sujet duquel les renseignements me font défaut, au moins sous celui de l'in-

dustrie. C'est sur ses appartenances, en effet, que se trouvent les grandes papeteries des Marchays et de l'Epine, dont j'ai tout à l'heure dit quelques mots au sujet de celles de Durbet et de Pisseloube, leurs dépendances. Ces vastes et importantes fabriques occupent ensemble 500 ouvriers, produisaut annuellement un million de kilogrammes de papier et absorbant cinq millions de kilogrammes de matières premières.

Cependant le jour tombe, et quand nous nous éloignons enfin, c'est à peine si l'on peut encore distinguer de rares détails dans la campagne. Bientôt tous m'échappent. Les seuls soubressauts de la voiture m'apprennent que nous sommes sur le sol charentais en me démontrant, d'une manière sensible, que nous parcourons une route entretenue à l'angoumoisine. De vifs reliefs de terrain se succèdent; nous allons littéralement par monts et par vaux; nous rencontrons d'instant en instant de nombreuses voitures dont les lanternes effraient, par leur éclat subit, à chaque détour, le nouveau cheval dont nous venons d'être dotés et lui font faire des bonds désordonnés menaçant de nous envoyer au fond des fossés. Le temps paraît avoir pour nous suspendu son vol; mais c'est pure illusion; nous arrivons en effet vingt minutes avant l'heure réglementaire, à notre grand honneur, et le convoi se trouve en retard d'autant; quelle honte pour lui! Enfi i il entre en gare ; je me jette dans un compartiment de seconde classe et nous fuyons à toute vapeur.

Je n'avais pas vu, vers le fond, un immense peloton de vêtements, allant d'une banquette à l'autre. Ce tas de couvertures, de ardessus et de paletots s'ébranle vivement, s'ouvre; et de son milieu, comme une hampe fleurie d'aloës, apparaît un Anglais à cheveux rouges et en manches de chemises, lequel me lance des regards foudroyants, puis se rencogne contre la portière opposée à celle que je viens de refermer, après avoir endossé un vaste manteau, mais sans me

perdre jamais de vue et la main sur son gilet où je soupconne un revolver. Le fils d'Albion, dérangé dans son sommeil, me considère les yeux largement ouverts et d'un air peu rassuré. Probablement il croit voir en moi le fameux Jud en personne. De mon côté, je ne sais que penser de lui et nous nous méfions très évidemment l'un de l'autre; aussi ne nous quittons nous pas de vue. Cela dure d'une station à l'autre. - « Tiens, c'est toi! Comment vas-tu? d'où viens-tu? ou vas-tu? s'écrie, en nous bousculant tous les deux, une masse humaine qui a saisi par le bras, et entraîne en voiture après elle, un gros homme en grande tenue que j'ai tout à l'heure vu sur le quai de Montmoreau et qu'elle lance entre nous deux en s'asseyant elle-même en face de lui. - Je viens de Bordeaux. — a Dans cet accoutrement? » — Oui cher, je n'ai pas eu le temps de prendre un costume de voyage : j'étais en effet au bal lorsque tout-à-coup je me suis aperçu que l'heure du départ allait sonner. J'ai couru chez moi, j'ai saisi ma valise, ai sauté dans un omnibus, et le coup de sifflet a retenti que je n'étais pas encore installé. Je n'ai pu changer de vêtements en route; tu as en effet bien vu que dans le compartiment d'où je descends il y avait des dames. — « C'est vrai: et tu vas de ce pas ? » — A Paris, mon cher, à Paris! c'est là que l'on se divertit. - « Et tes filles, tu ne les a pas amenées avec toi ? » — Non certes! Elles sont restées à... — « Pourquoi donc? » — Vois-tu cher ami, les deux pauvres enfants ne peuvent aller dans le monde. Elles ont perdu leur mère. — Ah! c'est juste! Tu es veuf depuis peu de jours et je te plains en comprenant parfaitement que tes filles restent chez elles au lieu d'aller danser. Mais toi...? » - Oh moi, c'estdifférent l je n'étais parent de ma femme que par alliance! « - Shoking! s'écrie l'Anglais furieux, Shoking! lui sir être point ioune gentlemen; lui être ioune animal désagréable beaucoup fort! » - Vous dites? - « Il dit, reprend son compagnon, que nous voilà dans la gare d'Angoulême.

descendons. » Pendant que le veuf peu morose et son ami se perdent dans les profondeurs du buffet, notre insulaire s'informe auprès de l'employé de service de l'heure à laquelle part le train de correspondance pour Cahors. - « Pour Cahors, Milord! et.vous venez de Bordeaux! Mais vous avez fait fausse route! Il ne fallait pas venir ici; il fallait prendre à Coutras le train pour Périgueux. » — Aoh! et où suis-je done? - « A Angoulême, Milord. » - Moa pas Milord dioutout, pas Milord, entendez vos! Moi le représentant express de la très honorable compagnie... J... et A... laquelle envoa moa à Cahors! Moa avoir demandé billet à Coutras. Voilà le ticket à moa. — « Vous vous êtes mal expliqué, ce billet est pour Angoulême. » — Aoh! — « Voilà ce que vous avez à faire, prendre le train de Limoges, puis Saint-Yrieix et de là pour Cahors demain matin. » — Limoges! no! no! Limoges assiette belle; viande oh mauvaise! pas Limoges! dioutout! cioutout!—« Alors, revenez à Coutras, vous y prendrez votre billet pour Périgueux... » — Périgueux! Aoh! wery-well! Périgueux! yes! yes! Périgueux bon dîner, conserves, truffes. Laforest, yes! yes! Bardon, yes! yes! Obier, yes! yes! Lanoëlle, yes! yes! Marsaut, yes! yes! Deffarges, yes! yes!... - « Brive aussi. » — Brive, aoh! yes! yes! conserves! yes! yes! wery-well! - « Et enfin Cahors! » Aoh Cahors! bon vin! ycs! yes! Périgueux! Brive! Cahors! yes! yes! wery-ell! aoh! Limoges, no! no! aoh! - La foule des curieux s'amassait autour de cet original. Le préposé de la Compagnie, que la scène divertissait infiniment, se hâta d'ajouter: « — Très-bien! il vous sera facile de partir alors demain matin par le trainqui correspond. En attendant vous pourrez bien dîner à Angoulême et si vous avez à cerire à la maison J... A... et Ce London, .. il y a ici, vous le savez, d'excellent papier. » -- Que dit vos! papiere bonne ici! no! no! papiere bonne en la Angleterre! mauvaise jei. French papiere aoh mauvaise! Moa avoir papiere de la Angleterre. Cette papiere il être bonne, très bonne, pas d'autre bonne! England for ever! Moa dire cela, moa J. Esquire, qui vais chercher phosphate pour graisser prairie et faire pousser herbe bonne, herbe anglaise! pour graisser durham, et avoir rosbif! bonne, bonne! Aoh bonne!

On riait aux larmes et la conversation s'animait sur ce ton. mais je n'en entendis pas davantage, et laissant le fils d'Albion montrer, en ouvrant une large et solide mâchoire, des dents longues avides de rosbifau milieu de son visage empourpré, encadré de favoris jaunes, je pris une voiture qui venait d'arriver et me fis conduire à la Croix d'Or, où je trouvai des propriétaires nouveaux. J'y déposai mon bagage, demandai qu'on me tînt un potage prêt et courus au plus vite au bureau du courcier de Mareuil, pour retenir ma place, voulant partir à quatre heures du matin, pressé que j'étais d'arriver. des rumeurs inquiétantes m'ayant donné l'alarme à Montmoreau, où j'avais cru comprendre qu'un malheur menacait ma famille. J'arrivai trop tard, la voiture était déjà retenue tout entière et je ne pouvais plus songer qu'à celle du soir. J'écrivis à la hâte un mot sur un morceau de papier, demandant de venir me prendre à Mareuil, le jour suivant dans la soirée, jetai cette lettre à la poste et rentrai.

En m'éveillant le lendemain, je me fis apporter par le garçon de chambre un *Indicateur* de la marche des trains du chemin de fer, et je m'enquis du temps que mettrait à me transporter en divers endroits, une voiture demandée dans ce but, mais, tout calcul fait, je sentis que je ne pouvais en un seul jour réaliser mes projets et je me vis cbligé de me contenter d'employer mon temps à visiter à fond Angoulème, ma vieille connaissance. Cette ville ne néglige rien pour paraître et arriver. Au sein de cette agglomération de cominerçants sérieux on comprend qu'il est certaines dépenses rapportant beaucoup et qu'il importe de faire. Si souvent, en effet, le décors est une cause de ruine, il est des cas où il attire sur vous l'attention, fascine les regards et subjugue en votre faveur, des esprits même prévenus contre les mises en scène en général. Aussi sait-on là-bas (que ne le sait-on ailleurs!) profiter des circonstances, les faire naître au besoin, et répandre l'argent à propos, de manière à ce qu'il rapporte grandement. En parcourant la capitale de l'Angoumois à l'escarpement si rude, et où il a fallu tant lutter contre la nature, je me suis, plus que jamais, convaincu de la sagesse de cette façon de procéder. J'ai déjà fait connaître, en racontant le second de mes voyages, ce que j'avais alors vu se préparant, où même accompli déjà; je trouve aujourd'hui la tâche de ce temps presque achevée et de nouveaux progrès en voie de réalisation.

Les réparations commencées à la cathédrale sont terminées, et St-Pierre se présente, en conséquence, sauf pour quelques nuances de détail, tel qu'il fut autrefois, pendant des siècles. Sa façade couverte de bas-reliefs est originale et d'un bon style. A l'intérieur, formant une seule nef, sans bas-côtés, accompagnée de deux ailes disparates, on rencontre aussi des sculptures. On y compte trois coupoles, se succédant d'occident en orient, semblables à celles de Saint-Front de Périgueux, mais plus petites et non saillantes au-dehors, cachées qu'elles sont, à l'extérieur, sous une charpente abritée par des tuiles. Une galerie haute courant à l'intérieur, le long des murs, supplée partiellement au défaut d'espace de plein-pied. A l'est de la dernière des coupoles s'élève un dôme majestueux qui domine l'édifice à une grande hauteur et est couvert en pierres comme ceux de la grande église périgourdine, mais en diffère par sa double couronne de fenêtres superposées, disposition qu'on retrouve dans la coupole centrale de l'église du Vœu National á Paris, où l'architecte a jugé naturellement convenable de développer cette noble décoration sur de bien plus vastes proportions encore. Le clocher est une pour carrée, terminée en terrasse dullée, au-dessus

bras gauche du monument, alignée sur le dôme et donnant du jour à une chapelle placée au-dessous. Ces deux excroissances de pierre jointes à deux sortes de bonnets de la même nature, accostés chacun de clochetons et accompagnent l'entrée, forment un singulier contraste avec le reste de la charpente très vulgaire. Point encore de verrières véritables, sauf une ou deux, les autres étant de simples grisailles. Quant au Chemin de Croix, il est composé de tableaux tout-à-fait indignes de cette basilique épiscopale. L'ensemble du temple présente une véritable macédoine qui mérite d'être étudiée par les archéologues, mais est fort éloignée de la majesté simple, et, si l'on peut dire ainsi, native, de l'immense et splendide Saint-Front, pourtant bien gâté par de malencontreuses retouches. L'église St-André, située presque au centre de la ville haute. n'a rien de remarquable. Elle est pavée en briques et rongée par l'humidité. Celle de Saint-Martial, à l'entrée des rampes qui conduisent aux faubourgs du Nord, est, plus en grand, et avec des bas-côtés qui n'existent pas à Périgueux, édifiée très exactement sur le plan de celle de notre paroisse Saint-Georges-des-Baris. Elle a de bons et nombreux vitraux. St-Ausone, comme suspendu au-dessus des précipices, vers le sud, laisse à désirer sous le rapport de son clocher, dont la flèche mesquine finit beaucoup trop brusquement. On peut reprocher aussi de la lourdeur à ses piliers ronds, tantôt lisses, tantôt cannelés, séparant des bas-côtés, et supportant, la nef qui vient, par d'élégantes retombées, s'appuyer sur leurs chapiteaux bien travaillés. Le pave médiocre est en briques, les verrières pourraient être mieux garnies. Le Chemin de Croix demande à être changé pour un autre plus convenable. Enfin, je ne voudrais pas voir dans les absides ces peintures qui leur donnent par trop l'air d'une salle de théâtre et, de plus, me semblent peu dignes d'estime comme facture. A quelques cents pas au-dessous est, sur la pente de la colline. une charmante église, appartenant, je crois, à un couvent. bien bâtie et fort gracieuse, à l'extérieur du moins, car je ne puis parler de son intérieur n'y ayant pas pénétré. L'hospice et le lycée n'offrent rien de notable. J'ai précédemment décrit l'hôtel-de-ville, construit, comme Saint-Martial et Saint-Ausone, par M. Abadie, directeur des travaux de restauration de Saint-Pierre et toujours empressé de mettre à la disposition de sa ville natale les ressources de son incontestable talent: J'ai également parlé déjà du Palais de justice. L'évêché, le séminaire et la préfecture ne méritent au cune mention.

Presque plus d'arbres sur le champ de foire; cette p'ace étendue reste triste et nue; on y tenait l'habituel marché d'approvisionnement quand je l'ai revue. Les légumes et les fruits mis en vente n'étaient ni nombreux ni beaux. Quelques boutiques volantes de marchands de bric à brac, une baraque de saltimbanques, des expositions de photographies et de bijoux à bas prix s'efforçaient, mais sans succès, de remplir cet espace désolé, dans lequel ils s'éparpillaient en désordre. Il est vrai que nombre de vendeurs effrayés, et il y avait de quoi, par la chaleur, s'étaient rangés le long d'une rue voisine, dont ils occupaient les trottoirs d'un bout à l'autre, les faisant disparaître sous leurs étalages bigarrés, où se confondaient les objets les plus disparates. Le foirail et ses envivirons sont, d'ailleurs, le centre d'un trafic important de bestiaux, consistant pricipalement en vaches laitières, appartenant à la variété dite gâtinaise, branche de la parthenaise, couvrant les marais, près de l'embouchure de la Charente, et qu'on achète par bandes nombreuses pour les fermes du pays ou des départements voisins. Sur les places du Palais et Marengo, l'on a eu la bonne pensée d'élever des fontaines monumentales, qu'ailleurs on s'empresse de détruire. Celle de la place de Paris la place du Palais est d'un bon style, quant à l'autre elle est défectueus défectueuse, au point de produire un effet très fâcheux à petit Aunrès et à l'autre produire un effet très fâcheux à netit Auprès et à l'ouest de la Mairie l'on a créé récemment un petit

square fort joli, vers le milieu duquel est érigée la statue de Marguerite de Valois, sœur de François I'r; nee, comme chacun le sait, en Angoumois. L'effigie de cette princesse apparaît debout sur le piedestal, en costume du temps, une couronne legere posee gracieusement sur le sommet de la tête d'où, descend, flottant en arrière, un long voile. La tenue est naturelle, simple, bien comprise; la figure est fine, distinguée, vraiment princière, sans affectation. Ce remarchable travail, en marbre blanc, produit un charmant effet, il serait à désirer que ce genre de décoration fut moins rare dans une ville centre d'une contrée où les illustrations de bon aloi ne sont pas rares. La promenade de Beaulieu, dite des Remparts, d'où l'on jouit d'un coup d'œil incomparable, est toujours négligée, et toujours à peu près déserte; cet abandon ferait supposer que les habitants d'Angoulème sont insensibles au charme du paysage et n'aiment que la vue d'une pile d'or. Je ne nie pas le mérite, encore moins l'utilité de celle-ci, surtout lorsqu'il s'agit d'assurer son avenir et celui de ses enfants. mais prendre l'air de temps à autre est une bonne chose. Cela delasso, distrait, et, sur cette terrasse élevée, il vous arrive de tous côtés un souffle pur et salubre. Pendant que l'esprit s'y détend, le regard aime à suivre au loin la Charentecap ricieuse se déroulant du nord au sud, puis vers l'est, en formant une ou deux îles et faisant mouvoir une foule d'usines. dont plusieurs importantes. Il s'arrête complaisamment sur le pont à cinq arches qui franchit la rivière, le chemin de fer. percant la montagne sur laquelle on se trouve, et courant vers Paris et Bordeaux, les rails alignés se suivant pour aller rejoindre Limoges et Rochefort, la gare, les faubourgs animés. siège d'un grand commerce, les maisons de plaisance, les jardins, puis au second plan, sur les nombreux villages, les hauteurs cultivées et chargées de groupes d'habitations qui ferment l'horizon; tout cela fait du bien à l'âme et amène les grandes et salutaires pensées. On ne peut adméttre que le ci-

tadin d'Angculême soit insensible à ce spectacle. Il est trop ami, pour cela, de la campagne qui l'enrichit; mais, peutêtre, s'il délaisse actuellement Beaulieu, cela provient-il de ce que l'aspect des vignobles situés sur les versants en face, lui rappelle le phylloxéra, qui tue, par épuisement, les vignes, gloire de sa contrée, source de sa fortune qui menace de tarir. Peut-être aussi cet abandon vient-il de ce que cette promenade, maintes fois mutilée, rétrécie, n'est plus, sur une grande longueur, qu'un simple chemin public; il est pourtant encore des endroits où l'on pourrait répandre sur elle d'utiles ornements et de gracieux attraits. En attendant que cette amélioration se réalise, on a poursuivi d'autres projets. On a jeté sur les flancs de la montagne, au pied des vieux boulevards, une écharpe de verdure, masquant la naissance des anciennes défenses, qu'il eût été mieux, ce me semble, de laisser apparaître, car c'eût été une originale décoration de plus. C'eût été même très à-propos, à présent qu'Angoulème à ses autres avantages tend à joindre celui d'être une place militaire respectable. Quoi qu'il en soit, la bordure créée ne manque ni de fraîcheur, ni de grâce. Sur la partie la plus considérable de son parcours elle ne constitue qu'une simple plate-bande, il est vrai, courant à l'ombre des arbres ou des arbustes, collés aux vieilles murailles, et sillonnée par un sentier auquel viennent, de distance en distance, s'en joindre d'autres, permettant de gagner les voies publiques prochaines. Mais vers le nord-ouest elle s'élargit peu à peu, prend même une certaine ampleur en quelques endroits, où l'agrémentent des bosquets et des massifs de fleurs et de jolies plantes étagées contre l'antique forteresse. C'est là que se déroule un long et ombreux chemin que le populaire a surnommé Le Chemin-Vert. On y voit des grottes factices, deux ou trois chalets plus ou moins réussis et une toute petite pièce d'eau, presque stagnante, formant une sorte de lacen miniature, des-sinant la forma sinant la forme d'un 8, de proportions beaucoup trop restrein-

tes, et sur lequel voguent mélancoliquement un cygne et trois canards blancs chargés de représenter la population d'oiseaux aquatiques de cet océan, et qui s'y trouvent bien à l'étroit. A côté, près de l'une des principales entrées, et dans un rond de verdure large comme la main, orné pour pièce de milieu d'un palmier nain qui le remplit presque entièrement, on lit, en gros caractères, un avis ordonnant aux personnes qui viennent avec leurs chiens dans le Jardin public (c'est le nom officiel de ce ruban) de les conduire constamment en laisse. D'autres pancartes font savoir que les plantes sont ici sous la protection de tous. C'est bien, mais je crois que celle de la police ne serait pas de trop et qu'elle s'exerce souvent à cet égard, sans qu'on le proclame et non sans utilité. Cette ceinture verdoyante a du charme et des agréments vrais, après tout. Il est seulement fâcheux qu'elle n'offre pas de largeur plane, sauf l'allée centrale, dont, du reste, l'entrée vers le nord monte assez rapidement et qu'il soit, par suite, fatigant de la parcourir. enfin, que l'on ne puisse y arriver, ou en sortir, soit par la ville haute, soit par la ville basse, sans passer au grand soieil, en affrontant des escarpements sensibles. Elle constitue, cependant, la seule véritable promenade d'Angoulême.

L'instruction, cette force et cette décoration de l'esprit, n'est pas négligée dans la ville tête de sa province. On y trouve en effet plusieurs établissements où le savoir est largement dispensé; un lycée, des pensionnats nombreux. A Chavagnes, a u faubeurg de l'Houmeau, existe toujours une maison d'éducation pour les jeunes filles, dirigée par des religieuses, et d'où sont sortis des essaims de femmes distinguées. L'on voit dans la ville haute un musée, un théâtre d'un bon style architectural et que l'on dit commode et grand à l'intérieur. Les endroits de réunions, les bibliothèques, sont en nombre. Le commerce est très considérable et les manufactures de papier sont, à juste titre, réputées. Mais, ce qui a surtout pris du développement depuis quelques années, c'est les casernes. La commune a fait,

POUT: obtenin une nombreuse garnison, d'immenses et judic. ciqua sagrifices, sachant bien que Mars, comme disent les, classiques, seme l'argent à pleines mains dans les lieux où on, L'héhenge, convenablement. Elle a complétement atteint le but désiré. Sur le plateau faisant face au promontoire, soutien de la ville ancienne, dans le faubourg qui s'étend vers Périgueнх, se massent des groupes de bâtiments bien disposés, placés à distance convenable les uns des autres, tout neufs, parfaiten ment appropriés à leur destination, d'un aspect sévère, impesant, et qui pourraient au besoin abriter un corps d'anmés. En récompense de ses généreuses avances, Angoulème a reçu deux régiments d'artillerie, plus un d'infanterie, et, en attendant mieux peut être, est devenu, à la barbe de son ancien chef. lieu de division militaire dans la Dordogne, auquel cet esprit d'à proposet ce succès devraient bien ouvrir les yeux, la résisdence de deux généraux de brigade. Il ne se contente pas de ce résultat, joint à la possession d'une poudrière, qui saute, quelquefois; il construit en ce moment, dans la plaine, au-delà, de la gare, un vaste arsenal qui complétera l'installation pour l'artillerie. La richesse de la ville s'accroît, en conséquence, dans de grandes proportions; et de nouvelles voies s'ouvrent, de toutes parts. Sans cesse aux aguets, Angoulême cherche avec constance à faire diriger vers lui le moindre ruisselet qui puisse venir gonfler son Pactole. Sur quelques points, il, greuse, à cette intention, des galeries à notre préjudice, et il, est urgent que nous contre-minions pour l'empêcher de venigne épuiser les sources qui, légitimement, doivent nous appartent nir et nous être réservées. Ailleurs, il travaille dans un intérrêt qui nous est commun avec lui et alors nous devons l'aidefin ce que nous ne faisons pas assez. Il est incompréhensible et injustifiable injustifiable, par exemple, que lorsque ses représentants se montraient si l' montraient si bien disposés à défendre, devant les chambres, la que construction construction du chemin de fer de Nontron à Périgueux, que l'on veut nous l'on veut nous enlever, on n'ait pas su faire avec lui résolument alliance contre l'ennemi pour empêcher un acte injuste et nuisible d'aboutir. Peut être est-il temps encore de s'unir ayec la Charente dans, ce but, mais je n'ose plus espérer qu'on, le fasse et je constate, avec regret pour nous, avec éloge pour nos voisins, que chez ces derniers on comprend à merveille, que d'ordinaire la prospérité d'un département est liée à celle de la cité résidence préfectorale, surtout lorsque celle-ci se trouve occuper le centre de la circonscription administrative de la contrée, tandis, que chez nous, au contraire, il paraît à plusieurs, sage et de bon goût, de contribuer à isoler la ville principale du pays et de lui porter tort, ce qui a pour consequence certains, de nuire à la province entière, au profit, de sea. rivales. Un autre bon exemple, dont nos compatriotes les Périgoprding devraient profiter est ce qui se passe, à Angonleme, entre les divers quartiers. Malgré le peu de sympathie, disons mieux, malgré l'aversion qu'éprouvent la plaine et le plateau l'un pour l'autre, les faveurs et les progrès s'équilibrent dans ces deux parties si distinctes, au lieu de se concentrer toutes. sur un point aux dépens des autres, ainsi que cela se passe, ailleurs, surtout lorsque des élections municipales par sectionnement ne donnent pas à certains faubourgs et à la ville mère, la possibilité de faire, au besoin, défendre leurs droits. méconnus, au sein de l'assemblée urbaine. Ainsi, dans Angouleme, la cité haute possède la mairie, l'éveché, la préfecture; ses rues s'élargissent, ses places s'embellissent; on y voit le lycée, la cathédrale, c'est également là que se. trouvent les grandes casernes, renfermant des milliers d'hommes, bienfait immense, pour cette section. En bas sont : la gare, l'arsenal, le port, les vastes et belles papeteries; et la rude montée, qui sert de trait d'union entre les deux agrégations principales, n'est pas nou plus dépourvue de biens; on y perce des voies de communication, on y améliore les anciennes. En un mot, on est partout attentif à favoriser l'aisance, à faire naître la prospérité.

Dans une ville qui dut à l'agriculture sa riche couronne autrefois, chez la reine de la Charente, du haut des remparts de laquelle l'œil scrute au loin la vallée, la colline et les moindres plis de la campagne, comment oublier le premier des arts, la plus importante des industries? On ne le fait point. Il existe à Angoulême une Société puissante où le sol et ses produits ont leurs défenseurs autorisés, à côté de ceux du commerce proprement dit. Maintenant que la vigne, dont le pampre fut la palme du pays, se flétrit et meurt déshonorée par les suçoirs d'un infime insecte, que les eaux-de-vie deviennent, en conséquence, de plus en plus rares, que la sophistication, cancer rongeur, s'unit au phylloxéra, venu de l'autre monde, pour tuer l'arbrisseau dont les fruits d'or remplissaient des chais immenses, encombrés, par eux, d'un parfum suave, exquis, irrésistible, qui rendait les peuples tributaires de l'Angoumois, à présent que l'Amérique, affranchie par nous, et qui nous ruine, emplit nos magasins de ses froments et de viandes à bas prix, que faire? Se grouper, chercher résolument le moyen de lutter, de triompher d'une rivalité funeste, d'enrayer les progrès d'un fléau qui peut, en quelques années, causer la perte complète d'une fortune péniblement acquise. La Charente a béni le Libre-Echange; elle l'a proclamé comme son bienfaiteur, elle a contribus de toutes ses forces à le faire adopter; elle en recueille aujourd'hui les fruits, vrai poison; elle râle sous leur action, et pourtant, dernière illusion! espère toujours en lui, comme ces pauvres égarés qui, par des amis trompeurs, entraînés dans un piége, refusent encore de reconnaître leur malheur, croient à une innocente plaisanterie, et, jusqu'au dernier moment, s'imaginent qu'a-près leur anti-on près leur avoir montré la tombe, pour se divertir seulement, on leur réserve leur avoir montré la tombe, pour se divertir seulement, on leur réserve le n'en leur réserve le triomphe comme résultat final. Mais elle n'en combat pas combat pas moins résolument, dans la pratique, pour attein-dre un hut bours dre un but heureux, et, tout en pronant la prétendue liberté commerciale esseit commerciale, essaie de parer aux inconvénients de ce présent

funeste et de se protéger contre ses conséquences. La production en grand de ses incomparables eaux-de-vie paraît, il ne faut pas se le dissimuler, gravement, et pour toujours peut-être, compromise, la betterave du nord se joignant à l'insecte dévastateur pour la restreindre. On ne peut donc plus se contenter de cette branche seule, froissée, rongée, usée par trop d'ennemis et s'endormir en paix sur elle. On s'est, en conséquence, sans la négliger pourtant, car la reconnaissance et l'espoir, qui ne doivent jamais abandonner l'homme de cœur, s'unissent pour la rendre chère à ceux pour lesquels elle a joué le rôle de la lampe d'Aladin, tourné vers d'autres rameaux longtemps peut-être un peu trop délaissés. Le boisement, l'arboriculture fruitière, l'industrie maraîchère font chaque jour des progrès, quoique lents encore. L'engraissement du bétail, des bêtes à cornes surtout, prend des proportions rationnelles, et après avoir amusé chez les paradeurs, faiseurs de tours de force, à coups de sacs d'écus, s'étend de plus en plus, descendant des exploitations de premier ordre jusque dans celles des petits cultivateurs où il ne tardera pas à s'établir solidement. Afin de faciliter ce mouvement, d'importants concours ont été créés et un pressant appel a été fait aux départements voisins pour qu'ils y prennent part. Déjà, deux ou trois éclaireurs, allant loin en avant des autres, ont valu de belles couronnes à la Charente, sur les champs d'honneur de Bordeaux, Limoges et Paris. MM. Callaud-Bellisle et le baron des Graviers sont à leur tête, et leurs bouveries méritent une étude attentive. Je me proposais d'aller visiter celle du second, qui est notre collègue à la Société d'agriculture de la Dordogne ; j'étais à sa porte, pour ainsi dire; jeme préparais à faire chez lui une petite excursion pleine d'intérêt, à suivre, sous sa direction, le cours si curieux, si plein d'attraits, si riche en établissements industriels, de la Touvre, cette enfant du Périgord, dont la filiation a été si longtemps ignorée, et peut-être à nousser jusqu'à Mansles, résidence de M. de Thiac, l'honorable président de la savante et laborieuse Compagnie; mais il ne m'a pas été permis de le faire; je viens de dire pourquoi. Il m'a fallu changer de plan, après un voyage accidenté, riche en incidents et où j'ai recueilli bien des notions remarquables, dont je voudrais pouvoir avoir retiré quelque profit pour mes lecteurs et pour moi. J'ai donc, en me proposant de compléter, s'il est possible, plus tard, mes investigations, avec l'appui d'hommes éclairés, qui me feront sonder les mystérieuses arcanes fermées en ce moment pour moi, pris la voiture de l'après-midi. Cinq heures et demie plus tard, après avoir fait en tout 35 kilomètres pendant ce temps, je mettais pied à terre à la porte du bureau de Mareuil. On vient de créer, dans certains concours, des prix de lenteur. Le service du soir, d'Angoulème à Mareuil, mérite d'être inscrit comme candidat à ces récompenses; il a toutes les espérances possibles et les plus justes d'obtenir une belle vic toire dans ces luttes nouvelles auxquelles il se prépare d'un succès indéniables évidemment, avec deschances éclatant.

Septembre 1879.